

LA CONFUSION RÉFÉRENTIELLE PERSONNELLE LORS D'AUDITIONS POLICIÈRES MÉDIÉES PAR L'INTERPRÈTE

Aantal woorden: 27 440

Jordi Maes

Studentennummer: 01400099

Promotor: Prof. Dr. Bart Defrancq

Masterproef voorgelegd voor het behalen van de graad master in het Tolken

Academiejaar: 2019 - 2020

PRÉAMBULE: LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Au début de l'année 2020, le monde entier a été touché par une pandémie sans précédent, la crise du coronavirus. À la mi-février, le coronavirus SARS-CoV-2 commençait également à circuler sur le territoire belge. Suite à la pandémie de la COVID-19, comme tout le pays, l'Université de Gand a été obligée de prendre des mesures, y compris la réorganisation du contexte de la recherche pour le mémoire de master. Dans ce préambule, nous souhaitons justifier la prolongation du délai pour la soumission de ce mémoire permise par l'Université de Gand. Ce préambule a été rédigé en concertation entre l'étudiant et le directeur du mémoire et approuvé par les deux.

L'analyse exposée dans la présente recherche s'est effectuée sur quatre auditions policières extraites du corpus IMPID, 'Interpreter-Mediated Police Interviews with Drafting'. Le corpus comprend des enregistrements vidéo d'auditions policières qui ont été transcrits. Dans la méthodologie originale, l'analyse des vidéos comportait une phase de recherche importante. Selon cette méthodologie, l'analyse de la confusion se serait effectuée sur la base des vidéos et dans une moindre mesure par l'intermédiaire des transcriptions pour la raison que les enregistrements visuels révèlent des informations supplémentaires telles que la communication non verbale : les gestes peuvent désigner un référent présent dans la salle d'audition (même des photos empruntées dans l'une des auditions), les expressions faciales peuvent exprimer la confusion auprès d'un participant, etc. De plus, les vidéos présentent la situation originelle. Par contre, une transcription reste une représentation écrite du discours dans l'audition. Ainsi, dans la méthodologie originale, nous souhaitons analyser les enregistrements vidéo puisqu'ils rend plus concrets certains éléments dans les transcriptions tels que des changements d'intonation, des chuchotages, des chevauchements, etc. En bref, de cette manière, il aurait été possible d'analyser la confusion référentielle à partir du contexte originel.

En raison des mesures prises par l'université dans le contexte de la pandémie, nous avons dû réorganisé la méthodologie de recherche originale puisque les enregistrements vidéos n'étaient plus accessibles pour la plus grande partie de la phase d'analyse. Dans les transcriptions, les données personnelles ont été rendues anonymes, or, l'anonymisation des données personnelles n'a pas été effectuée dans les enregistrements visuels/audio des auditions. Pour cette raison, la mise en œuvre de cette phase de recherche était normalement prévue à la faculté de l'université. Or, après que les autorités belges ont décidé de mettre en œuvre le confinement général, les déplacements aux infrastructures universitaires étaient interdits. De plus, un accès au corpus IMPID à distance était hors de question puisque la protection de la vie privée des personnes figurant dans les enregistrements vidéo ne pouvait pas être garantie. En conséquence, nous n'avons pu analyser que l'audition policière médiée par l'interprète néerlandais-français selon la méthodologie originale (par l'intermédiaire de l'enregistrement vidéo non anonymisé). L'analyse des autres trois auditions policières ne s'est effectuée que sur la base des transcriptions.

Cette limitation a considérablement perturbé la phase analytique puisque nous étions obligés de réorganiser la méthodologie de l'analyse, y compris la typologie à emprunter. Cependant, même si les sources d'informations étaient plus limitées à cause des mesures prises dans le contexte de la crise du coronavirus, nous croyons fermement que la présente analyse sera suffisante afin d'étayer les conclusions tirées et d'apporter une contribution significative à la littérature actuelle.

ABSTRACT

La confusion référentielle menace les concepts d'exactitude et de complétude dans le monde judiciaire. Cependant, les formations d'interprète et l'approche scientifique de l'interprétation n'y apportent qu'une attention marginale. C'est pourquoi, ce présent mémoire met en œuvre l'analyse de la confusion référentielle personnelle dans un contexte juridique médié par l'interprète, l'audition policière. À l'égard de cet objectif, quatre auditions policières ont été extraites du corpus IMPID et analysées à fond selon une typologie établie. Ainsi, nous précisons deux phases spécifiques : la genèse et la résolution de la confusion référentielle personnelle. La plupart des ambiguïtés et des coréférences qui semblent présenter un risque de confusion, mènent effectivement à une confusion problématique dans la communication dont l'interprète, le suspect et l'inspecteur peuvent tous être à l'origine. L'interprète prend un rôle particulier dans le processus de résolution : il détecte la confusion le plus fréquemment et emprunte des propres stratégies pour y faire face. En outre, tous les participants recourent à la séquence de résolution qui négocie l'identification du référent correct. Ainsi, nous confirmons l'applicabilité de la typologie de Nakane (2014) sur les différents types de séquences de *repair*. Nous précisons que le modèle d'aparté initié par un participant primaire résout la confusion référentielle le plus efficacement. Or, cet aparté n'est jamais signalé au participant allophone. Ce mémoire démontre la présence de cette problématique dans l'interprétation en milieu judiciaire et propose d'y apporter une attention particulière dans la recherche scientifique, la formation et le contexte professionnel de l'interprète.

Mots clés : confusion référentielle, audition policière, interprétation communautaire, interprétation auprès de la police

DÉCLARATION SUR LES DROITS D'AUTEUR

Verklaring i.v.m. auteursrecht

De auteur en de promotor(en) geven de toelating deze studie als geheel voor consultatie beschikbaar te stellen voor persoonlijk gebruik. Elk ander gebruik valt onder de beperkingen van het auteursrecht, in het bijzonder met betrekking tot de verplichting de bron uitdrukkelijk te vermelden bij het aanhalen van gegevens uit deze studie.

LES REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à chacun qui me soutenait lors de cette recherche. D'abord, je souhaite remercier Prof. dr. B. Defrancq, le directeur de ce mémoire, qui m'a guidé parfaitement tout au long du processus du travail en me fournissant des commentaires constructifs et des conseils utiles. En outre, je voudrais bien remercier S. Verliefde pour me donner accès au corpus de matériaux analysés dans ma recherche.

La rédaction de ce mémoire s'effectue en pleine crise du coronavirus. Comme aucune personne n'échappe à la problématique, il avait également un impact sur le processus de recherche et de rédaction. Ainsi, je remercie toutes les personnes qui m'ont motivé de garder l'esprit dans ces temps bizarres. J'exprime la gratitude au secteur médical pour garder ma famille et mes amis saines et sauvées. Ainsi, je ne pouvais pas m'en soucier. Et évidemment, je me tiens finalement à remercier mes proches, mes parents, mes grands-parents, mes amis pour maintenir ma vie sociale et soulager cette période dure.

Finalement, j'adresse également mes remerciements à l'Université de Gand pour rendre l'emploi du temps plus flexible et comprendre les difficultés qu'entraîne cette période.

APERÇU

Liste des matériaux	1
1. Introduction	2
2. Cadre théorique.....	4
2.1.1. La définition de référence.....	4
2.1.2. La référence dans le contexte communicatif	6
2.1.3. La deixis	6
2.1.4. La référence personnelle.....	7
2.1.5. La coréférence	10
2.1.6. La deixis personnelle.....	12
2.1.7. La confusion référentielle dans la communication.....	12
2.1.8. La confusion coréférentielle	14
2.2. L'interprétation.....	15
2.2.1. L'interprète déverbalisant.....	15
2.2.2. L'interprète communicatif.....	16
2.3. L'interprétation communautaire.....	18
2.3.1. L'interprétation auprès de la police.....	19
2.3.2. L'audition policière	20
2.3.2.1. Participants à l'audition.....	21
2.3.2.2. Le déroulement de l'audition.....	21
2.3.2.3. Le document verbatim : la transcription ou le procès-verbal	22
2.3.3. Les interprètes auprès de la police en Belgique	23
2.3.3.1. Le code déontologique	23
2.3.3.2. L'assermentation	23
2.4. La référence personnelle dans l'interprétation	24
2.4.1. La confusion référentielle dans l'interprétation.....	25
2.5. Les questions de recherche.....	27
3. La méthodologie	29
3.1. Les données	29
3.1.1. Le corpus IMPID.....	29
3.1.2. Les auditions policières.....	29
3.2. L'analyse des données.....	32
4. Résultats de l'analyse	35
4.1. La genèse de la confusion référentielle	35
4.1.1. La genèse non problématique.....	35
4.1.1.1. L'ambiguïté non problématique	36
4.1.1.2. La coréférence non problématique	37
4.1.2. La genèse problématique.....	38
4.1.2.1. L'ambiguïté problématique	39
4.1.2.2. La coréférence problématique	40
4.1.3. La genèse de la confusion problématique auprès des participants	42
4.2. La résolution de la confusion référentielle	44
4.2.1. La détection de la confusion référentielle auprès des participants	44

4.2.1.1.	L'interprète.....	45
4.2.1.2.	L'inspecteur.....	46
4.2.1.3.	Le suspect.....	47
4.2.2.	Les stratégies de confusion référentielle.....	47
4.2.2.1.	Les stratégies dans l'interaction interprétée.....	48
4.2.2.2.	Les stratégies dans la séquence de résolution.....	51
4.2.3.	Les modèles de séquence de résolution : la confusion référentielle.....	61
4.2.3.1.	Le modèle normatif.....	62
4.2.3.2.	L'aparté initié par le participant primaire.....	64
4.2.3.3.	L'aparté initié par l'interprète.....	66
4.2.3.4.	Le modèle mixte.....	68
4.2.3.5.	Un contribuant actif à la séquence de résolution : l'avocat du suspect.....	70
4.2.3.6.	Les modèles de séquences de résolution sous un angle quantitatif.....	72
4.2.4.	La séquence de résolution : le paramètre de longueur.....	74
5.	Discussion.....	76
5.1.	Conclusion.....	76
5.2.	Implications et limitations.....	79
6.	Bibliographie.....	81

LISTE DES MATÉRIAUX

Figure 1 : le triangle sémiotique selon Richards & Ogden (1923).....	5
Figure 2 : la théorie du sens modelée dans le triangle de l'interprétation selon Seleskoviyh & Lederer (1984)	15
Figure 3 : la triade d'interaction dans la situation d'interprétation selon Pöchacker (2005).....	17
Tableau 1 : les données d'auditions policières analysées.....	30
Tableau 2 : extrait du fichier d'analyse	32
Figure 4 : la typologie de séquences de 'repair' dans l'interaction interprétée auprès de la police selon Nakane.....	33
Tableau 3 : la typologie de genèses de confusions référentielles dans l'audition policière	41
Tableau 4: la répartition de la genèse de la confusion problématique dans l'audition selon les participants liée à la séquence de résolution initiée par les participants	42
Tableau 5: la séquence initiée par l'interprète déterminée par le participant à l'origine de la confusion problématique.....	43
Tableau 6 : la répartition de la détection de confusion problématique.....	44
Tableau 7a : la typologie de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle personnelle	62
Tableau 7b : les modèles mixtes dans la typologie de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle personnelle	68
Tableau 8 : la répartition de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle	72
Tableau 9 : la longueur selon les modèles de séquences de résolution en confusion référentielle (en tours de parole).....	74

1. INTRODUCTION

Le phénomène de la référence est omniprésent dans la communication quotidienne. Dans ce qu'il dit, chaque locuteur fait référence à des choses, des endroits, des événements, des personnes, etc. qui se trouvent dans le monde qui l'entoure. Or, la communication apparaît parfois déficiente (Nakane, 2014). Un des problèmes peut être lié à des références problématiques dans la communication, à savoir, les confusions référentielles (Auer, 1984). Le locuteur produit dans l'interaction des énoncés dans lesquels il ou elle peut produire des références. La référence réussit quand le destinataire identifie le concept dans le monde extralinguistique. Le phénomène de la confusion référentielle se produit au moment où le destinataire n'arrive pas à identifier un référent, ou bien identifie un référent incorrect. C'est à ce moment que la communication ne semble pas réussir en raison d'une confusion référentielle.

Dans un contexte d'interprétation en milieu judiciaire tel qu'une audition policière la confusion référentielle présente un risque pour les principes déontologiques d'exactitude et de complétude. Ce mémoire explorera des auditions policières dans le contexte judiciaire belge dans lequel le procès-verbal, un document rédigé, comprend les propres formulations de la personne interrogée. Le procès-verbal constitue un moyen de communication très important dans la procédure judiciaire belge étant donné qu'il est le seul moyen par lequel le juge d'instruction connaîtra le contenu de l'interrogatoire (Defrancq & Verliefde, 2018). Ainsi, il est primordial à l'égard de l'exactitude et la complétude du procès-verbal que les références énoncées lors de l'audition correspondent à celles dans le procès-verbal. Une confusion référentielle comporte un risque pour l'exactitude du procès-verbal. Il semble particulièrement important que les références aux personnes lors de l'audition soient correctement transmises dans le procès-verbal puisque une confusion référentielle peut avoir de graves conséquences juridiques pour la personne en question. Ainsi, ce mémoire explore d'abord un thème d'intérêt dans le contexte judiciaire. Dans un contexte judiciaire multilingue, l'assistance et la participation d'un interprète à l'audition policière rend la problématique de la confusion référentielle encore plus complexe. C'est pourquoi, cette recherche mène à l'analyse de la confusion référentielle personnelle lors d'auditions policières médiées par un interprète.

En linguistique, la référence et la confusion référentielle sont des phénomènes extensivement traités dans la littérature. Surtout en linguistique théorique, énormément de recherches ont apporté de nouvelles perspectives à ce domaine de recherche riche (De Cock & Kluge, 2016 ; de Saussure & De Mauro, 1969 ; Lyons, 2002 ; Richards & Owen, 1923 ; etc.). Or, jusqu'à présent, le thème a reçu peu d'attention dans le domaine de l'interprétologie. Seule une poignée d'études (Komter, 2005 ; Nakane, 2014 ; Ng, 2016) s'est penchée partiellement sur la confusion référentielle dans l'interaction interprétée. C'est pourquoi cette étude tient à compléter cette lacune dans la littérature sur la référence.

Outre une pertinence sociale et scientifique, une compréhension plus approfondie de la confusion référentielle peut également inspirer la profession et la formation de l'interprète. Une ambiguïté

référentielle dans le discours représente une charge cognitive supplémentaire pour l'interprète : « some of the processing consequences of referential ambiguity may involve an increased demand on memory resources » (Van Berkum et al., 2003, p.235). La mémoire est l'une des composantes les plus importantes dans l'interprétation. Ainsi, cela vaut alors certainement la peine d'approfondir les tenants et aboutissants de la référence problématique dans une perspective interprétologique en raison de la charge supplémentaire sur la mémoire de l'interprète au moment où l'interprète détecte une ambiguïté référentielle dans le dialogue. L'ouverture de nouvelles perspectives dans la littérature peut alors constituer une contribution intéressante à la profession d'interprète qui fonctionne dans une interaction où les références sont nombreuses et importantes. En outre, l'apport de nouvelles perspectives dans la recherche aux formations d'interprètes pourrait mieux préparer des interprètes en formation au problème communicatif de la confusion référentielle.

Afin de contribuer aux points énumérés au-dessus, la présente recherche envisage spécifiquement l'exploration du phénomène de la confusion référentielle personnelle lors d'auditions policières médiées par l'interprète. L'étude envisage d'analyser la problématique elle-même et la résolution de la confusion référentielle dans l'interaction interprétée. En particulier, nous souhaitons explorer la genèse du problème communicatif, les stratégies de résolution empruntées et les différents rôles des participants dans le processus. Ainsi, nous souhaitons répondre aux questions de savoir quel participant est à l'origine de la confusion, la détecte ou initie la résolution. Les questions de recherche concrètes sont énumérées à la fin du cadre théorique (2.5).

Cette étude de cas souhaite répondre à ces questions selon la structure suivante. D'abord, nous dressons un cadre théorique (chapitre 2). Ce cadre se compose de quatre parties principales. Le premier volet théorique élabore les phénomènes de la référence, la deixis et la confusion référentielle (2.1). La deuxième partie porte sur les tendances générales en interprétologie (2.2) tandis que la section suivante définit le rôle de l'interprète auprès de la police (2.3). Elle précise l'audition policière interprétée dans un contexte belge. Le dernier volet du cadre théorique (2.4) rapproche la référence et l'interprétation et, ainsi, aborde le thème de ce mémoire : la confusion référentielle personnelle dans l'interprétation. Ensuite, le troisième chapitre clarifie la méthodologie en précisant les matériaux analysés et la méthode empruntée afin d'effectuer l'analyse des données. Les résultats de l'analyse qui répondent aux questions de recherche proposées seront présentés dans le quatrième chapitre. Nous présentons les résultats selon la genèse (4.1) et la résolution (4.2) de la confusion référentielle personnelle. Finalement, nous proposons une discussion et une conclusion générale découlant des résultats de l'étude. Dans ce cinquième chapitre, nous attirons une attention particulière aux limites de la recherche et nous suggérons les implications de ce mémoire pour la recherche future.

2. CADRE THÉORIQUE

D'abord, nous souhaitons dresser un cadre théorique qui rapproche la littérature sur la confusion référentielle et la littérature sur l'interprétation en milieu judiciaire. Le premier volet explore la littérature riche sur les phénomènes de la référence et la confusion référentielle. Il présente la recherche sur la confusion référentielle personnelle. Le deuxième volet aborde le domaine d'interprétologie. Il positionne l'interprète auprès de la police dans les tendances générales en interprétologie. Le dernier chapitre rapproche les deux volets en précisant la littérature actuelle sur le thème de ce mémoire : la confusion référentielle dans l'interprétation.

2.1.1. La définition de référence

En général, le phénomène linguistique de la référence est défini comme une relation entre le langage et le monde extralinguistique (Amaglobeli, 2012 ; Carlson, 2004 ; De Cock & Kluge, 2016 ; Jurafsky & Martin, 2009 ; Kleiber, 1997 ; Lyons, 2002 ; Radford, 2004, p.356 ; Richards & Olsen, 1923). Lyons (2002, p.293) propose une définition d'une relation spécifique entre « linguistic expressions » appartenant au langage et « what it stands for in the world », ce que cette expression linguistique représente dans le monde extralinguistique. Kleiber (1997, p.9) unit les termes « référence » et « référent » en définissant le premier comme « la relation qui unit une expression linguistique au « quelque chose » exprimé et le dernier comme la représentation extralinguistique.

À première vue, l'expression linguistique semble être directement liée à son référent. Or, ils tiennent une relation indirecte par l'intermédiaire d'une pensée, une image mentale qui les rapproche (Carlson, 2004 ; de Saussure, 1969 ; Ogden & Richards, 1923 ; Ullman, 1965). Dans la littérature figurent deux modèles dominants qui expriment une idée similaire : le modèle du signe linguistique selon de Saussure (1965) et le triangle sémiotique d'Ogden & Richards (1923).

De Saussure (1965) suggère un modèle de référence¹ pour définir « le signe linguistique » (p. 98). Les expressions linguistiques comportent des éléments que de Saussure dénomme « des signes linguistiques ». Il propose un signe linguistique bilatéral qui comprend la forme physique produite de l'élément linguistique (l'image acoustique), et la signification de cette forme qui est représentée conceptuellement dans la tête du producteur du texte (« le concept », p.99). De Saussure appelle ces notions respectivement les « signifié et signifiant » (p.99). En outre, ce modèle définit la relation référentielle : le signe linguistique bilatéral comportant le concept et l'image acoustique réfère dans son ensemble à un référent dans la réalité extralinguistique. Dans ce modèle, la forme linguistique ne possède aucune relation directe avec la « chose » (p.99) extralinguistique.

¹ La théorie sur le signe linguistique a déjà été proposée par de Saussure en 1922. (Sanders & de Saussure, 1979)

Le « triangle sémiotique » (Amaglobeli, 2012, p. 37 ; Kleiber, 1973, p.12), un diaphragme proposé par Ogden & Richards (1923, p.41) dans 'The Meaning of Meaning' reprend cette relation indirecte entre l'expression linguistique et le référent. Or, ce modèle de communication semble moins complexe (Ullman, 1952) en dissociant la pensée, le concept, et l'expression linguistique. Ainsi, le triangle sémiotique présente la relation référentielle comme deux relations causales entre ces trois éléments (« la pensée », « le symbole » et « le référent », p.42) qui suggèrent une relation indirecte entre le symbole et le référent par l'intermédiaire d'une représentation mentale dans la conscience de l'utilisateur de la langue. D'une part, l'emploi des symboles évoque la représentation mentale, d'autre part, la pensée représente la chose dans le monde extralinguistique, le référent.

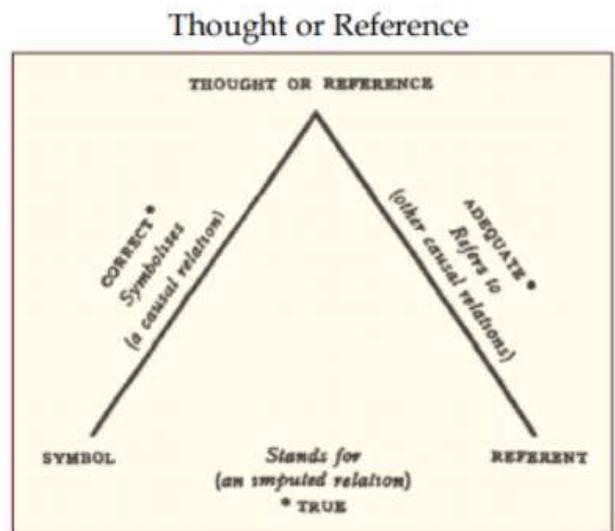


Figure 1: le triangle sémiotique selon Richards & Ogden (1923, p.41)

Ullman (1952, p.26) reprend la terminologie de de Saussure et d'Ogden & Richards comme suit: le « nom » (le signifié, l'expression linguistique), le « sens » (le signifiant, la pensée, la représentation mentale) et la « chose » (cf. de Saussure, 1969), le référent.

En conclusion, la référence représente une relation indirecte entre « un nom » (Ullman, 1952, p. 26), une expression linguistique, qui réfère à « une chose » (de Saussure, 1969, p.99) dans le monde extralinguistique, à savoir le référent, par l'intermédiaire d'un sens dans la conscience des producteurs et des récepteurs du texte. L'expression évoque une image mentale dans la conscience qui est créée sur la base des perceptions de la chose dans le monde extralinguistique que représente cette image. Cette image est comme « [el] reflejo en el plano de la memoria » (Ullman, 1965, p. 26), une réflexion de la mémoire. En outre, cette terminologie éclaircit la différence entre le sens et le référent (Carlson, 2004 ; Kleiber, 1973): le sens comme la représentation mentale, le référent comme la chose extralinguistique. Ainsi, la relation entre le langage (nom) et la réalité dont on parle (chose) par l'intermédiaire du sens du nom dénonce la référence.

2.1.2. La référence dans le contexte communicatif

Le premier chapitre définit la référence comme une relation indirecte entre une expression linguistique et la réalité extralinguistique. Jakobson (1971) définit la fonction référentielle du langage comme étant la désignation de la réalité extralinguistique par le biais du texte linguistique. Il déclare que le texte linguistique est capable de décrire le monde extralinguistique en exprimant un élément dans un contexte. Maesschalck (1989, p.473) définit cette fonction du langage comme suit : « la fonction référentielle porte explicitement sur l'objet du message, l'expression d'un élément contextuel. ». Il signifie que l'expression linguistique qui réfère au référent se produit dans et dépend du contexte. À partir de cette fonction du langage, on peut considérer la référence dans un contexte du texte oral, à savoir la communication, par l'intermédiaire de la notion de la deixis.

2.1.3. La deixis

La relation entre l'expression linguistique et le contexte dans lequel elle est exprimée peut être expliquée par l'intermédiaire de la deixis. Le nom 'deixis' et son adjectif dérivé 'déictique' trouvent ses racines dans la langue grecque où il signifie 'montrer' ou 'indiquer' (Gjergji, 2015). Le terme est utilisé dans un contexte de référence pour « denote the elements in a language which refer directly to the situation » (p. 135). La situation dans la définition réfère au contexte dans lequel le locuteur produit l'énoncé. Selon Lyons (2002, p. 304), tout discours se produit dans un « contexte déictique » qui fait partie du contexte complet de l'énoncé. La deixis est par conséquent le phénomène par lequel certaines expressions linguistiques sont rendues compréhensibles par l'intermédiaire des informations contextuelles (Abdullah, 2015). Ce contexte de l'énonciation référentielle devient encore plus important s'il s'agit des expressions déictiques exprimées, des éléments qui réfèrent directement à la deixis (des pronoms personnels, des adverbes de lieu, etc.) (De Cock & Kluge, 2016).

La deixis comprend les informations référentielles dans le contexte de la production référentielle. Pour démontrer cette notion, nous suggérons une situation dans laquelle un participant produit une expression référentielle pour référer au référent afin que l'interlocuteur puisse interpréter la référence correctement et qu'il identifie le référent correct dans la réalité extralinguistique. Le producteur du texte le réalise dans un certain contexte de communication dont dépend l'identification réussie. Le récepteur du texte n'est pas capable d'interpréter une référence sans savoir dans quel contexte elle figure. Autrement dit, l'interprétation de la référence dépend du contexte (Gjergji, 2015 ; Lyons, 2002). Le récepteur du texte peut identifier le référent s'il est capable d'accéder à la représentation dans ses connaissances mentales (la conscience) grâce à l'expression exprimée par le producteur du texte. Ensuite, le récepteur peut identifier le référent dans la réalité. Le producteur rend l'identification du référent plus probable en ajoutant tous les éléments contextuels au texte produit (Lyons, 2002). En conséquence, l'expression 'ce mot', à titre d'exemple, rend plus probable l'identification d'un mot (le référent) dans un dictionnaire qui se trouve devant l'autre interlocuteur que l'expression 'le mot'. En raison du pronom démonstratif,

le producteur donne des informations spécifiques sur le contexte spatial du référent et le rend par conséquent plus facile à identifier pour l'interlocuteur.

Un participant à la communication n'est pas uniquement capable de référer directement à la situation/ au contexte dans lequel il produit son discours, l'être humain possède également la possibilité de référer aux référents au-delà de ce contexte. Hockett & Hockett (1960, p.90) dénomme cette caractéristique unique du langage humain le « déplacement ». Lyons (2002) suggère d'abord de catégoriser le contexte déictique sur la base de ces deux possibilités de référence : référer directement à la situation (Gjergi, 2015) ou référer au-delà de cette situation (Hockett & Hockett, 1960). Il fait la distinction entre respectivement « la deixis primaire » et « la deixis secondaire » (p. 310). Levinson (2004) postule une distinction similaire.

En outre, les éléments dans le contexte déictique peuvent être catégorisés sous un angle différent. Levinson (2004) & Fillmore (1966) identifient trois catégories d'éléments déictiques dans un contexte personnel-spatial-temporel. Fillmore (p. 220) les décrit comme « the deictic properties of person, place and time ». Ainsi, la deixis peut être définie comme les éléments linguistiques à interpréter relatifs au locuteur et aux personnes qui appartiennent à ses connaissances; au temps de l'énonciation, le temps qui précède et succède ; au lieu de la production de l'énonciation (Fillmore, 1966).

Spécifiquement, la deixis personnelle inclut par exemple les pronoms personnels 'je' et 'tu' qui peuvent référer au locuteur et l'auditeur, la deixis spatiale peut comprendre le pronom démonstratif 'ce' et l'adverbe 'ici' alors que l'adverbe 'maintenant' est considéré un élément déictique temporel. L'ensemble des éléments relatifs au temps, au lieu et aux personnes dans la situation de l'énonciation forment « le cadre déictique » (Georges, 1986, p. p.5). Ces catégories déictiques semblent présentes dans chaque langue et sont considérées un principe universel par Levinson (2004). Or, l'ensemble des langues montrent une différenciation de la manière dont les expressions déictiques sont exprimées. Ainsi, en français, la deixis personnelle est présente dans l'emploi des pronoms personnels et possessifs. Cependant, il existe des langues qui ne disposent pas d'un tel système de pronoms (Levinson, 2004).

Outre ces catégories primaires qui se rapportent au temps, à la personne et au lieu, Lyons (2002) et Fillmore (1966) distinguent d'autres catégories déictique (la deixis sociale et la deixis cognitive, pour en énumérer deux), or, elles ont moins d'importance dans ce mémoire. Au fond, la recherche présente ne s'intéresse qu'à la référence personnelle lors des auditions policières. C'est pourquoi nous explorons uniquement la référence personnelle et la deixis personnelle.

2.1.4. La référence personnelle

Nous parlerons d'abord de la référence personnelle. La définition de la référence proposée dans ce mémoire comprend la relation indirecte entre une expression linguistique et « quelque chose » (défini par Kleiber, 1973, p.9) dans le monde extralinguistique. Cette dénomination donne la fausse impression

que la référence se limite à des choses. Or, une expression linguistique peut également référer à des concepts immatériels, y compris certaines actions ou des croyances, mais aussi à un autre type de référent bien élaboré dans la littérature, à savoir des personnes (De Cock & Kluge, 2016). Ainsi, la référence personnelle est la relation entre une expression linguistique et une personne dans le monde extralinguistique.

Dans la communication, les participants au discours ont la possibilité d'utiliser des expressions pour référer aux personnes. Normalement, le locuteur a l'intention de trouver une expression qui rend la référence bien interprétable et ainsi la personne (le référent) identifiable pour le destinataire. Pour ce faire, le locuteur utilise le système de référence personnelle qui semble unique pour chaque langue naturelle. Cependant, la littérature sur la référence personnelle s'appuie sur quelques principes universels qui l'organise (Brown, 2007 ; Enfield, 2013 ; Sacks & Schegloff, 1979 ; Stivers, Enfield & Levinson, 2007). Sacks & Schegloff (p. 16) formulent deux principes définis comme des préférences: la préférence de « minimization » et la préférence de « recipient design ». Pour une référence personnelle réussie, il faut adhérer à la maximisation de ces préférences. Stivers et al. (2007) considèrent que ces préférences sont universelles.

Primo, la préférence de minimisation consiste à réduire le nombre d'expressions linguistiques qui expriment la même référence. Si possible, pour référer à une même personne, le locuteur préfère employer une seule expression au lieu de différentes expressions (Sacks & Schegloff, 1979). Par contre, le locuteur peut reprendre la référence par l'intermédiaire d'autres formes linguistiques au cas où la référence initiale n'a pas réussi (Stivers et al, 2007).

Segundo, le locuteur donne la préférence aux « recognitals ». La distinction entre « recognitional » et « non-recognitional » est réalisée par Sacks & Schegloff (1979, p.17). Ils définissent la première catégorie comme des formes utilisées pour référer aux personnes qui sont reconnaissables pour l'auditeur. Un « recognitional » est une forme qui permet à l'auditeur d'identifier la personne à laquelle le locuteur réfère. Selon Brown (2007), ce groupe comprend les noms et les expressions descriptives. En réalisant cette distinction, Sacks & Schegloff avancent que le locuteur donne la préférence à des « recognitional », des expressions linguistiques qui facilitent l'identification de la personne dans une référence personnelle. Stivers et al. (2007, p.12) reprennent cette préférence comme un principe universel, à savoir la « preference for achieving recognition ». Finalement, Brown (2007, p. 199) propose la préférence d' « association ». Elle indique la volonté du locuteur d'associer le référent aux participants à la communication d'une manière explicite et directe. Stivers et al. donne un exemple, « your husband » (p.14), où un pronom possessif relatif à l'auditeur (« your ») associe le référent (« husband ») à l'auditeur participant.

Dans chaque langue naturelle, la référence personnelle réussit si tous les participants la réalisent en maximisant les trois préférences (Stivers et al, 2007). Cependant, ces préférences affichent une

hiérarchie quand elles entrent en conflit. La préférence pour faciliter l'identification du référent semble plus dominante que la minimisation et l'association. À titre d'exemple, le locuteur recourt à plusieurs expressions pour réaliser la même référence au cas où la première expression ne réussit pas (Sacks & Schegloff). À ce moment, le locuteur ne respecte pas la préférence de minimisation en faveur de la préférence de 'recipient design'. Brown (2007) prétend que sa préférence d'association dépasse la préférence de minimisation dans le tzeltal, une langue maya. Or, Stivers et al. (2007) signale qu'il ne s'agit pas d'une observation universelle.

Une question suivante qui se pose ensuite concerne le choix des « recognitionals » (Sacks & Schegloff, 2007, p.17). Autrement dit, quelles formes d'expressions linguistiques sont utilisées pour réaliser une référence personnelle réussie ? La littérature (Auer, 1984 ; Brown, 2007 ; Enfield, 2013 ; Lyons, 2002 ; Stivers et al., 2007) avance trois catégories principales : les noms, les expressions descriptives et les pronoms. Cette catégorisation des formes référentielles personnelles est universelle dans la mesure où chaque langue offre ces trois options aux participants à la communication. Or, sous un angle comparatif, ces catégories grammaticales sont organisées différemment dans chaque langue (Enfield, 2013). En outre, il convient également de noter que des éléments non verbaux peuvent également être inclus dans une catégorisation non linguistique de la référence personnelle, y compris la référence gestuelle (Lyons, 2002, p. 303). Enfield et Lyons indiquent que le locuteur peut identifier un référent de personne par le biais d'un geste corporel, outre des noms, des expressions descriptives et des pronoms.

Les noms propres servent à désigner spécifiquement le référent dans le monde. C'est pourquoi, selon Lyons (2002), les noms ne décrivent aucune caractéristique. Par contre, les expressions descriptives réussissent à référer à un référent unique parce qu'elles attribuent des caractéristiques uniques aux référents. En d'autres termes, ces expressions décrivent le référent afin qu'il soit identifié

Lyons (2002) inclut les descriptions définitives dans le groupe descriptif. Il affirme que cette catégorie secondaire comprend des expressions qui sont capables d'identifier un référent définitif par l'intermédiaire d'une description. Lyons donne un exemple (p. 297) dans la langue anglaise : « John's father ». Supposons que le père de John s'appelle 'Nicholas', on peut faire référence au père de John en utilisant le nom propre 'Nicholas'. Or, l'exemple de Lyons montre qu'il est tout à fait possible de recourir à une description spécifique du référent ('le père de John') afin que les autres participants à la communication puissent encore l'identifier.

Avant d'explorer la catégorie pronominale particulière, Enfield (2013, p. 449) énumère encore la catégorie séparée de « kin terms », ou le terme préféré en français, « les termes de parenté » (Benveniste, 1965, p. 5). La catégorie est également reconnue par Lyons (2002) et Levinson (2004). Les termes de parenté sont des mots utilisés dans une communauté d'expression pour identifier les relations entre les individus d'une famille (Salmon, 1998) tels que 'sœur', 'oncle' ou 'grand-père'. Enfield (2013) indique que cette catégorie de termes de parenté est également présente dans chaque langue naturelle.

Finalement, la dernière catégorie, celle des pronoms, porte sur des expressions pronominales telles que les pronoms personnels (je, tu, il...) et possessifs (mon, ta, ses...). Enfield observe dans chaque langue naturelle la présence de l'emploi des pronoms pour faire référence à des personnes. En revanche, comme il a déjà été signalé pour les catégories de noms et d'expressions descriptives, les détails de l'organisation ne sont pas universels. À titre d'exemple, Enfield indique que les pronoms ne se distinguent pas selon le genre dans toutes les langues naturelles.

2.1.5. La coréférence

Le groupe pronominal est une catégorie unique étant donné que des pronoms peuvent participer à la coréférence. Pour explorer ce phénomène, nous prenons les phrases suivantes :

(1) *'La vache a mangé les pommes.'*

(2) *'Elle a mangé les pommes.'*

Dans la deuxième phrase, l'expression 'la vache' est pronomalisée et devient le pronom féminin 'elle'. Jadis, la relation entre le nom 'la vache' et le pronom 'elle' était décrite comme une substitution. Le processus de pronominalisation consistait alors à remplacer une expression nominale par un pronom (Geach, 1964). La référence n'était que réalisée entre le nom et le référent et était considérée comme un concept de moindre pertinence pour la relation entre l'expression et le pronom. Le pronom était simplement une substitution linguistique. Par la suite, la littérature a abandonné cette idée et a pris en compte le concept de coréférence pour également décrire la relation nom-pronom. Dès lors, la relation coréférentielle fondamentale entre le pronom et l'expression nominale a été largement acceptée (Partee, 1972). Ainsi, les pronoms, surtout les personnels et les possessifs, ne font pas directement référence à une personne dans le monde extralinguistique, par contre, ils font référence à une autre expression nominale, l'antécédent. L'antécédent est le nom ou l'expression descriptive dans le discours auxquels le pronom réfère. Un exemple pour clarifier : dans la phrase 'Nicolas fréquente le restaurant à côté de sa maison', nous identifions l'antécédent 'Nicolas' et le pronom possessif 'sa' qui désigne la possession de 'Nicolas'. À partir de cet exemple de la coréférence, il est important de signaler que la coréférence pronominale n'est possible que si l'antécédent a déjà été introduit dans le discours en cours. Ainsi, un pronom est une expression linguistique qui fait coréférence à un référent. Il réalise une référence indirecte par l'intermédiaire de son antécédent déjà introduit dans le discours (Jurafsky & Martin, 2009). Dans notre exemple, 'sa' fait coréférence à la personne 'Nicolas' dans le monde extralinguistique par le biais du nom 'Nicolas', l'antécédent.

À l'intérieur du concept de la coréférence Fox (1984) et Schegloff (1996) distinguent la référence initiale et la référence subséquente. La référence initiale porte sur le moment où le locuteur fait référence au référent pour la première fois. Autrement dit, c'est le moment où l'antécédent est introduit. La référence subséquente comprend l'expression coréférentielle. Elle désigne toute référence à la référence initiale

après sa réalisation. Enfield (2013) complète la distinction sous un angle différent. Il ajoute une prise en compte de la forme de l'expression (co)référentielle à la distinction basée sur la position de la référence (Fox, 1984 ; Schegloff, 1996) : la référence initiale prend la forme d'une expression nominale telle qu'un nom ou une expression descriptive. Au fond, selon Enfield, ce groupe comprend toutes les expressions référentielles hormis les pronoms. Ceux-ci semblent caractériser la forme de la référence subséquente.

La littérature sur la référence coréférentielle distingue également des anaphores et des cataphores (cf. la référence anaphorique de Yule, 1996, p.93). Cette distinction est établie selon la position de la coréférence par rapport à l'antécédent. Les anaphores se positionnent derrière l'antécédent, les cataphores le devancent (Fedele & Kaiser, 2014).

Finalement, il convient également de noter que dans la référence personnelle, non seulement les pronoms sont capables de réaliser la coréférence, mais aussi le substitut lexical, une autre expression lexicale qui réfère à l'antécédent (Willems, 2018).

Pour une image complète, supposons une analyse d'une phrase contenant une coréférence :

(3) 'Quand *il* est sorti, *Gérard*, le père de *Valérie*, est tombé par terre.'

Dans cet exemple, la relation coréférentielle se produit entre les expressions coréférentielles, le pronom personnel 'il', le substitut lexical 'le père de Valérie' et leur antécédent 'Gérard'. Le pronom et le substitut se trouvent respectivement devant (la cataphore) et derrière l'anaphore l'antécédent. La terminologie approfondie dans cette section sera adoptée dans l'analyse de ce mémoire.

Finalement, nous indiquons que certaines langues naturelles permettent au locuteur d'omettre l'élément coréférentiel en position du sujet. Rosano (2010) déclare que cette option est renforcée par la préférence de minimisation de Sacks & Schegloff (1979). Ces langues sont les langues dites « pro-drop » (Pavesi, 2009, p.91). Quelques langues romanes appartiennent à ce groupe, y compris l'italien, l'espagnol et le roumain. Il est important de signaler que le français est une langue romane qui appartient à la catégorie des langues « non pro-drop » (Pavesi, 2009, p.91). Si le locuteur choisit d'omettre le pronom personnel, il ne supprime pas la référence. Un exemple du 'pro-drop' en espagnol à titre de preuve: 'está allí' (traduit en français : '(il) se trouve là-bas'). Le pronom personnel qui exprime la troisième personne est omis dans la phrase espagnole. En revanche, la troisième personne est encore présente dans la conjugaison du verbe. En conséquence, la première, deuxième ou troisième personne est toujours indiquée dans chaque énoncé, exprimée explicitement ou implicitement (pro-drop) (Levinson, 2004).

Pour conclure, nous apercevons que les pronoms ont la fonction de représenter un nom ou une expression nominale (l'antécédent) en réalisant la coréférence. Il s'agit de la fonction indexicale ou déictique du pronom (Lyons, 2002, p. 302). Dans la section suivante, nous explorons alors cette fonction de la deixis personnelle.

2.1.6. La deixis personnelle

À partir de la définition précédente de la deixis, nous pouvons définir la deixis personnelle. La deixis est ce qui relie le discours et le contexte dans lequel il se produit. Dans la même optique, nous pouvons proposer que la deixis personnelle est la relation que le locuteur réalise entre l'expression linguistique et les personnes qui se trouvent dans le contexte déictique (Levinson, 2004 ; Lyons, 2002). Pour réaliser cette relation, le locuteur recourt à la fonction déictique des pronoms (Lyons, 2002). Ainsi, la deixis personnelle concerne surtout les pronoms (Chen & Guohua, 2001 ; Lyons, 2002). Gjergji (2015, p. 137) propose une définition concrète : « Person Deixis is described as expression in which it refers to a person who the speaker intends to refer [...] [and] can only be determined by the context in which it took place ».

Les éléments déictiques personnels désignent les participants à la communication dans le contexte dans lequel le discours se produit. Ainsi, la deixis personnelle concerne le rôle du participant dans la situation communicative. Gjergji (2015) en avance trois : le locuteur, le destinataire et les référents qui n'occupent pas le rôle du locuteur, ni du destinataire (la catégorie de « other » selon Levinson, 2004, p. 112). Au fond, la deixis personnelle définit la première personne ('je'/'nous'²), la deuxième personne ('tu'/'vous') et la troisième personne ('il(s)'/ 'elle(s)') (Yule, 1996).

Le discours se produit entre les participants. Le locuteur produit une énonciation qui est à interpréter par le destinataire. Il réalise une référence personnelle à partir de son centre déictique (Lyons, 2002, p. 304). Cela signifie que le locuteur fait référence aux personnes à partir de sa perspective dans son rôle de participant, y compris le temps, le lieu et le rôle du locuteur ('le cadre déictique'). Ensuite, au cours de la communication, le destinataire a souvent la possibilité de réagir et de prendre à la fois la parole et le rôle du locuteur. Ces changements du rôle des participants évoquent un changement de la deixis dans la mesure où le centre déictique se déplace du locuteur précédent au nouveau locuteur (Gjergji, 2015 ; Levinson, 2004). Dès lors, la référence personnelle se réalise à partir du nouveau centre déictique du locuteur réagissant. C'est pourquoi le pronom personnel 'tu' qui désigne la deuxième personne (s'adresse à l'auditeur) peut être utilisé pour désigner personne B dans une énonciation produite par locuteur A et ensuite, être utilisé dans la réaction de personne B, qui a pris le rôle du locuteur, pour désigner le destinataire A. Dans son ouvrage 'Language : Its Nature And Development', Jespersen (2013, p.123) adopte le terme « shifters » pour désigner ce type de changement pronominal.

2.1.7. La confusion référentielle dans la communication

Les sections précédentes décrivent la référence comme le processus de sélectionner une expression linguistique qui active la représentation mentale dans la conscience du destinataire. Ce processus

² À titre d'exemple, nous ne mentionnons que les pronoms personnels. Selon Yule (1996), la deixis personnelle implique également les formes toniques telles que 'moi' et 'toi', les pronoms possessifs tels que 'notre' et 'son' et les pronoms réflexifs tels que 'me' et 'te'.

sémantique est bien compliqué. Il s'agit de la sélection à partir d'une multitude d'expressions linguistiques possibles pour référer aux référents dans le monde extralinguistique (Enfield, 2013). Pour ce faire, le locuteur fait une estimation de l'état des connaissances du destinataire. Une référence réussie signifie que le locuteur a sélectionné une expression linguistique appropriée qui est active dans l'esprit du destinataire qui était capable d'identifier le référent correct. Si la représentation mentale n'est pas évoquée, son interlocuteur n'a pas apprécié correctement les connaissances du destinataire (Auer, 1984). Par conséquent, la référence n'a pas réalisé la préférence de « recipient design » de Sacks & Schegloff (1979, p.16) en raison de la non-reconnaissance du référent à partir de l'expression référentielle auprès du destinataire. Dans ce cas, la confusion référentielle se produit.

En cas de confusion référentielle, les participants à la communication semblent suivre des stratégies différentes. Auer (1984) et Enfield (2013) explorent les problèmes référentiels dans la conversation et observent des stratégies récurrentes qui toutes cherchent la solution de la sélection inappropriée. Dans la première stratégie, le locuteur ne semble pas se rendre compte de la confusion référentielle parce qu'il pense qu'il a sélectionné l'expression référentielle appropriée. En conséquence, le destinataire signale la confusion dans un « repair » (Enfield, 2013, p. 444), un ou plusieurs tours de parole dans lesquels il exprime son intention de résoudre la confusion. Dans ce *repair*, le destinataire a tendance à reprendre explicitement l'expression complète afin que le locuteur initial qui ne s'attend à aucun problème comprenne que la requête de clarification porte sur la référence (Auer, 1984). Ainsi, le locuteur initial comprend qu'il peut exclure un « hearing problem » (Enfield, 2013, p.444). Enfield (2013) précise que le destinataire réalise une reformulation descriptive du référent. Il fait appel aux connaissances du locuteur initial pour demander la confirmation de son interprétation.

Les trois autres stratégies (Auer, 1984) impliquent un acte explicite ou implicite de la part du locuteur dans le but d'exprimer l'incertitude sur les connaissances du destinataire ou sur ses propres connaissances. La première stratégie consiste à essayer auparavant de dresser un tableau des connaissances du destinataire sur le référent : « do you know X » (Auer, 1984, p. 632). Deuxièmement, le locuteur peut apporter des éléments déictiques à l'expression référentielle pour préciser le référent. Ainsi, au lieu d'utiliser 'l'homme', le locuteur peut exprimer un pronom démonstratif : 'cet homme'. Finalement, le locuteur peut signaler un problème référentiel dans ses propres connaissances : c'est lui qui veut référer à une personne, or, il ne peut pas accéder à l'expression linguistique la plus précise (selon le 'recipient design'). Dans ce cas, il propose une référence non explicite. Un exemple d'expression ('someone else') dans les transcriptions d'Auer (p. 640) : « that book by Brett and h (0.4) *someone else* h (0.4) ». Dans ce dernier modèle, le destinataire peut choisir d'affirmer qu'il/elle était quand même capable d'identifier le référent non explicite ou de signaler que la confusion reste non résolue.

2.1.8. La confusion coréférentielle

Finalement, nous explorons la confusion coréférentielle, la confusion dans un contexte de l'emploi des pronoms personnels. Les pronoms personnels possèdent une certaine ambiguïté en raison de leur dépendance du contexte. Une forme pronominale ne correspond pas à un référent unique dans le même discours. C'est pourquoi l'ambiguïté pronominale constitue une source possible de confusion référentielle personnelle (De Cock & Kluge, 2016 ; Quin Yow, 2014). Le contexte du discours dont la coréférence dépend semble primordial pour résoudre ou anticiper à la confusion référentielle par l'ambiguïté pronominale. Le contexte révèle des informations qui facilitent l'interprétation correcte du pronom.

D'abord, le pronom peut indiquer le genre du référent (Arnold et al., 2000). Supposons les deux phrases suivantes :

(4) 'Eva a crié le nom de Madeleine quand *elle* est entrée dans la salle.'

(5) 'Eva a crié le nom de Nicolas quand *elle* est entrée dans la salle.'

Le pronom 'elle' dans (4) est plus ambigu que dans (5). Dans (4), une coréférence est possible entre le pronom et les deux antécédents féminins. Ce choix d'interprétation différente rend le pronom ambigu. Or, le pronom féminin dans (5) ne peut faire référence qu'à l'antécédant féminin étant donné que l'autre référent comprend un nom propre masculin. Par l'intermédiaire des informations sur le genre, la référence est rendue moins ambiguë.

Deuxièmement, une 'énumération' des antécédents dans la phrase qui précède la forme pronominale cause une ambiguïté référentielle (Arnold et al., 2004). L'ordre dans lequel les antécédents apparaissent facilite l'interprétation du pronom dans la mesure où il rend mentalement l'un des antécédents plus accessible que l'autre. Arnold et al. (2004, p. 527) désigne le principe de « order-of-mention »: des destinataires adultes ont tendance à relier le premier antécédent au pronom ambigu. Autrement dit, les locuteurs facilitent l'identification du référent en mentionnant l'antécédent en premier lieu dans une énumération de référents possibles. Supposons de nouveau un exemple:

(7) Eva et Madeleine vont à la mer demain. *Elle* l'a proposé.

Si les participants à la communication prennent en considération ce principe, ils facilitent la référence dans cette phrase. Selon le principe de « order-of-mention », le pronom dans cette énonciation est à référer à 'Eva'. Si les référents féminins changent de position, la coréférence se rend plus ambiguë.

Finalement, Gordon et al. (1993) constatent que l'antécédent dévoile des informations sur la fonction grammaticale du pronom. Ils ont trouvé que la coréférence se réalise plus souvent entre l'antécédent dans l'énonciation précédente et un pronom en position de sujet. En conséquence, Gordon et al. constatent qu'un pronom en position de sujet possède des caractéristiques anaphoriques.

Dans ce chapitre sur les concepts théoriques de la référence et de la deixis, nous avons élaboré les caractéristiques du phénomène de la confusion (co)référentielle. La littérature démontre qu'une situation d'interaction est susceptible de produire telle confusion et que les interlocuteurs ont l'intention de recourir à des différentes stratégies pour la résoudre.

Ce mémoire traitera la confusion référentielle personnelle lors d'auditions policières médiées par l'interprète. Dans telles situations, la confusion coréférentielle dans un contexte déictique se produit dans une interaction atypique et comprend un interlocuteur avec un statut spécial, l'interprète. Il semble inévitable que l'interprétation apporte des caractéristiques spécifiques à la confusion coréférentielle. C'est pourquoi, ce mémoire souhaite explorer ce phénomène dans l'interprétation. Avant de se pencher sur la confusion référentielle dans un contexte d'interprétation, il vaut la peine d'explorer dans les sections suivantes la littérature en interprétologie et spécifier le contexte de ce mémoire, l'interprétation en milieu judiciaire.

2.2. L'interprétation

2.2.1. L'interprète déverbalisant

À partir de la fin du XXe siècle, la littérature sur l'interprétation explore la communication interprétée dans un contexte social, l'interprétation communautaire, y compris l'interprétation auprès de la police et au tribunal. Dans la période précédente, la recherche se penchait principalement sur le processus de l'interprétation (Pöchacker, 2010a). Le modèle d'interprétation incontournable issu de cette période est celui de Seleskovitch & Lederer (1984, p. 185) qui a été repris et défendu plusieurs fois par Lederer (2005 ; 2010 ; 2014): le « modèle triangulaire de l'interprétation » inspirée par la psychologie (Lederer, 2010). Le modèle conceptualise la « Théorie interprétative » ou la « Théorie de l'École de Paris » (fondée à et fermet défendue par l'École de Paris) (Herbulot, 2004, p. 309).

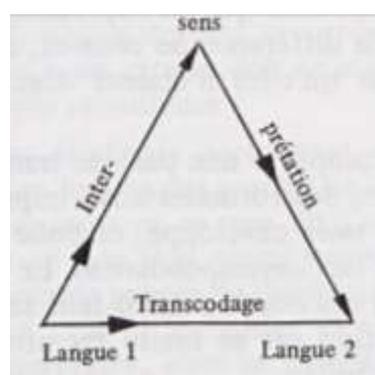


Figure 2: la théorie du sens modelée dans le triangle de l'interprétation selon Seleskovitch & Lederer (1984, p.185)

Selon Seleskovitch & Lederer (1984), le processus d'interprétation comprend l'analyse mentale du discours source dans une langue source, l'extraction du sens du message et la reformulation de ce sens dans la langue cible lors de la production du discours cible. Ainsi, le rôle de l'interprète consiste à

analyser le discours original et à réaliser une traduction sur la base de cette analyse. Seleskovitch et Lederer considèrent le sens du discours source comme la pierre angulaire du processus de l'interprétation.

Dans cette théorie précoce, le rôle de l'interprète se limite à être un 'conduit' passif d'information qui ne participe à aucun moment à la communication qui se produit (Pöchacker, 2010b, Wilcox & Shaffer, 2005). Wilcox & Shaffer (2005), qui placent le modèle dans un contexte de l'interprétation en langage des signes, font la comparaison avec un système téléphonique (p. 28) dans lequel deux participants actifs communiquent par l'intermédiaire d'un interprète passif. Il ou elle n'a pas la permission d'être impliqué dans la communication. Ainsi, ce modèle suggère que la production du sens de la communication est un privilège qui appartient aux interlocuteurs étant donné que l'interprète n'est pas considéré comme étant un participant au sens du discours (Defrancq, 2019).

Dans ce modèle, Lederer (1973) met en évidence la distinction entre 'la déverbalisation' et 'le transcodage' : le processus de déverbalisation porte sur un processus mental d'extraction tandis que le transcodage comprend un processus de transformation linguistique dans laquelle l'interprète retient la forme linguistique (Lederer, 1973, 2014 ; Pöchacker, 2010b ; Wadensjö, 1998). Un interprète qui transcode ne fait pas le détour du sens, mais réalise une traduction mot à mot.

Dans le modèle triangulaire, la ligne qui forme le fond du triangle représente le transcodage. La langue source est directement liée à la langue cible. En outre, le processus de déverbalisation est exprimé dans la ligne supérieure gauche (langue source – sens) ; le processus entre le sens et la traduction consiste à reformuler le sens.

La théorie de Seleskovitch & Lederer (1984) a influencé considérablement le domaine didactique de l'interprétation et a inspiré la recherche (Barik, 1975 ; Gile, 1995 ; Lederer, 1978) sur le processus d'interprétation qui effectuent des analyses par l'intermédiaire des paramètres tels que l'exactitude et la conformité (Defrancq, 2019 ; Pöchacker, 2010b).

2.2.2. L'interprète communicatif

À partir de la fin du XXe siècle, l'intérêt pour l'interprétation dans un contexte social a commencé à se développer (Pöchacker, 2010a). Ce nouveau volet de la littérature critique l'approche basée sur la déverbalisation (Seleskovitch & Lederer, 1984) puisque l'interprète prend un rôle dans une interaction sociale (Pöchacker 2010b ; Wadensjö, 1995, 2004). Il rejette le rôle de l'interprète en tant que machine à traduire passive ('conduit') et le remplace par un rôle double de l'interprète : traducteur et communicateur (Wadensjö, 1995). Ainsi, la dimension sociale ne rejette pas la fonction traductive, mais y ajoute la fonction médiatrice : en traduisant, l'interprète coordonne l'interaction entre les participants.

Principalement appliquée à l'interprétation de conférence (Pöchacker, 2010b), la théorie du sens met au cœur une transmission unidirectionnelle du message source entre deux langues. Elle est produite par

l'intention du locuteur, à interpréter par le destinataire et assurée par l'interprète qui n'y participe pas (Wadensjö, 1995). Or, dans l'interaction, il s'agit d'un dialogue pluridirectionnel dont l'interprétation fait partie. Le modèle interactionnel ne part pas d'une intention du participant au discours, il propose une activité sociale dans laquelle non seulement les parties allophones produisent l'interaction, mais aussi l'interprète (Wadensjö, 1995, 2004). Dans son rôle de médiateur, il contribue également au sens du discours, à titre d'exemple, en prenant la parole sans traduire. Selon ce modèle, la participation à la construction du sens appartient à tous les participants à la communication, y compris l'interprète. Le résultat est une « co-construction » (Wadensjö, 1995, p. 114) dans l'interaction.

Wadensjö (2014, p.12) illustre cette théorie interactionnelle sur l'interprétation par la métaphore du 'pas de trois' communicatif. L'interaction triadique (trois participants au discours, y compris l'interprète) apporte des obstacles communicatifs au dialogue pour la raison qu'une communication directe entre les deux parties allophones ne peut pas être possible. Ces obstacles sont franchis par le biais d'une troisième partie, l'interprète. Il prend son rôle de traducteur pour surmonter les barrières linguistiques et son rôle de médiateur pour coordonner l'interaction. Wadensjö (2014, p. 12) décrit « a special kind of dance for two with an additional third person », la 'dance' communicative de deux allophones par l'intermédiaire de la médiation de l'interprète.

Pöchacker (2005, p. 689) reprend le pas de trois dans sa triade représentant l'interprétation, un modèle du volet social dans la littérature qui s'oppose au modèle du conduit : « the triadic process of interpretation ». Ce modèle illustre l'interaction dans une situation d'interprétation. Pöchacker propose par opposition au triangle langue source-sens-langue cible un triangle dont les coins représentent les participants à l'interaction, y compris l'interprète.

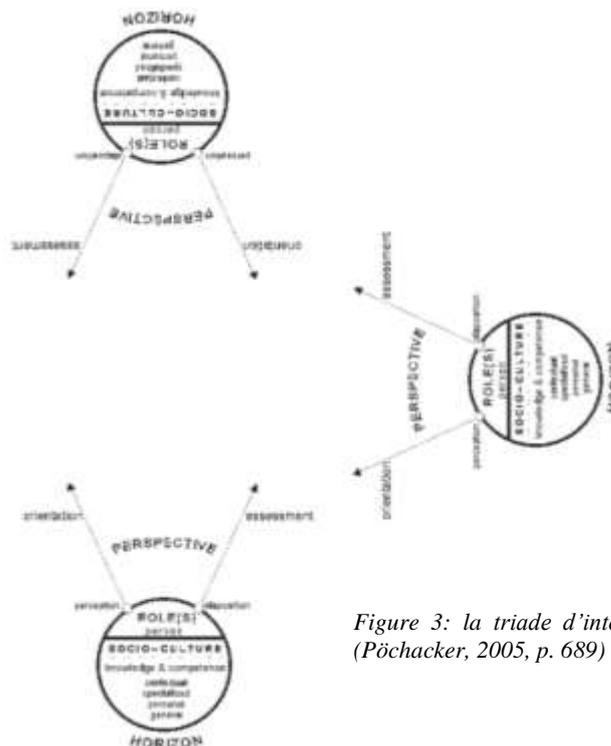


Figure 3: la triade d'interaction dans la situation d'interprétation (Pöchacker, 2005, p. 689)

En outre, ce modèle approfondit le principe de ‘co-construction’ (Wadensjö, 1995). Le résultat commun de l’interaction à trois parties semble être une interaction de trois perspectives personnelles qui se produit dans un certain contexte. La perspective du participant est ancrée dans l’attitude émotionnelle (« orientation »), les connaissances cognitives développées comme membre d’une communauté socioculturelle (« horizon ») (p. 687) et les attentes par rapport à l’interaction. La triade de Pöchacker élabore l’idée de Wadensjö (1995 et 2014) selon laquelle la perspective de l’interprète, y compris toutes ses attentes, ses connaissances socioculturelles et son attitude, contribue au sens du discours.

Les études qui font écho à la triade de Wadensjö (et Pöchacker (2005) ne mettent pas l’accent sur les différences entre le texte source et la traduction (cf. Barik, 1975), mais sur le rôle de coordination de l’interprète (Defrancq, 2019). À titre d’exemple, la littérature sur le contexte médical, une situation d’interprétation banale, comprend une multitude d’œuvres (Anderson, 2012 ; Baraldi, 2009 ; Pasquandrea, 2011 ; Hsieh, 2010 ; etc.) sur le médiateur du dialogue, l’interprète. Etant donné que ce mémoire comprend entre autres l’exploration de la coordination de la résolution de la confusion référentielle par l’interprète et les autres interlocuteurs, il se positionne dans ce domaine de la recherche sur l’interprétation, spécifiquement, dans un contexte social policier.

2.3. L’interprétation communautaire

La section précédente essayait de réaliser la distinction entre deux modèles dominants du rôle de l’interprète. La triade de Pöchacker (2005) se concentre sur des activités sociales comme une interaction médiée par un interprète. Telles interactions se trouvent au cœur du thème de ce mémoire puisque ce mémoire analyse des auditions interprétées auprès de la police. C’est pourquoi ce chapitre souhaite cadrer ce contexte dans lequel la communication interprétée a lieu.

Un contexte d’interaction interprétée était déjà défini comme l’interprétation dialogique. Pour définir la discipline, Wadensjö (1995 ; 2014) emprunte un terme équivalent, l’interprétation communautaire. Baraldi & Gavioli (2007, p. 155) définissent l’interprétation communautaire comme suit: « Institutional talk involving speakers of different languages and an interpreter providing translation service ». Cette définition suggère que cette discipline est liée à une institution. À l’instar de Wadensjö (1995), Baralid & Gavioli décrivent l’interprétation communautaire comme une activité interactionnelle dans un contexte social entre une partie institutionnelle informant et une partie informée qui fait appel aux services de l’institution. Il s’agit d’institutions publiques médicales telles que les hôpitaux, des institutions publiques sociales telles que les centres de protection sociale et des institutions publiques judiciaires telles que les tribunaux ou les postes de polices (Wadensjö, 1995). Finalement, Tipton & Furmanek (2016, p. 2) empruntent la description suivante pour l’interprétation communautaire : « interpreting that takes place in public serves and community-based organisation ». Ils semblent y inclure les contextes sociaux liés à l’enseignement (cf. Valero Garcés, 2005) tels qu’une soirée de

parents, à l'entreprise, tels qu'une réunion d'affaires, et à la religion, tels qu'aux synagogues juifs ou lors du 'Hajj', un pèlerinage islamique à la Mecque.

Actuellement, l'interprétation communautaire est en voie de professionnalisation. L'interprète 'ad hoc' perd du terrain au groupe professionnels, des interprètes qui ont bénéficié d'une formation personnelle qui se concentre sur une compétence fonctionnelle spécifique (Wadensjö, 2007). Les décennies précédentes, plusieurs états ont commencé à établir des réseaux administratifs et organiser des formations officielles pour la profession de l'interprète dans des contextes sociaux (Wadensjö, 2004). La professionnalisation de l'interprète communautaire va de pair avec la mise en œuvre d'un code de déontologie pour la profession dans un contexte social. Elle constitue une étape importante dans le processus de professionnalisation (Turner, 2007).

Le code de déontologie officiel détermine la mission de l'interprète qui comprend la période avant et après l'interprétation et le processus même. Il implique principalement des obligations qui stipulent que l'interprète garantit la confidentialité et la neutralité. Wadensjö (2004, p. 119) décrit le principe de neutralité comme suit : « avoid siding with any of the parties, but keep a neutral and detached stance ». Cependant, Wadensjö (1995, 2004, 2014) insiste sur le fait que la position neutre et détachée correspond au modèle de conduite (Seleskovitch & Lederer, 1984) et que l'interprète sort de cette position consciemment ou inconsciemment en prenant son rôle du participant actif. Alors, ce dernier point déontologique reste un sujet de discussion dans la littérature.

La littérature sur la dimension sociale de l'interprétation explorée dans les chapitres précédents démontre que la caractéristique incontournable de l'interprétation communautaire qui la distingue d'autres formes telles que l'interprétation de conférence semblent être l'interaction dans laquelle l'interprète participe dans un rôle double : celui du traducteur et du médiateur (Wadensjö 1995, 2014).

Ce mémoire se positionne au cœur de l'interprétation communautaire dans un contexte judiciaire, à savoir l'interprétation lors de l'audition policière. C'est pourquoi, nous nous penchons ensuite sur la recherche sur l'interprétation policière et la situation professionnelle/ la déontologie de l'interprète auprès de la police.

2.3.1. L'interprétation auprès de la police

Des interactions interprétées entre un fonctionnaire et un individu allophone peuvent avoir lieu dans une institution à caractère juridictionnel. Dans un tel contexte, il s'agit de l'interprétation en milieu judiciaire, ou aussi l'interprétation juridique. Cette discipline comprend trois situations différentes: l'interprétation au tribunal, l'interprétation auprès de la police et l'interprétation lors de la procédure d'asile (Tipton & Furmanek, 2016). L'interprétation dans un contexte d'asile (Maryns, 2015 ; Pöchacker & Kolb, 2009 ; etc.) et l'interprétation aux tribunaux (Berk-Seligson, 1999 ; Hale, 2004 ; etc.) sont des domaines bien explorés en interprétologie. Or, le domaine d'intérêt pour ce mémoire est l'audition

policrière, une situation d'interprétation sous-élaborée dans la littérature. C'est pourquoi nous souhaitons décrire l'interprétation auprès de la police.

Lors d'une audition entre un inspecteur et un interrogé allophone, il n'est pas toujours et partout possible de faire appel à un interprète. En particulier, le droit à l'interprétation n'est pas garanti ou formalisé dans chaque pays. En outre, il est d'abord important de signaler que l'organisation du déroulement de la procédure pénale n'est pas universelle (Lee, 2017 ; Tipton & Furmanek, 2016). Cependant, nous essayons d'abord de mettre en évidence un cadre sur l'interprétation lors de l'audition policière comme elle se déroule souvent dans un contexte européen continental. Ensuite, nous nous lançons spécifiquement dans le contexte belge qui appartient au contexte judiciaire européen continental puisque ce mémoire analyse l'interaction interprétée en milieu judiciaire belge.

L'interprétation auprès de la police comprend tout recours à un interprète lors des enquêtes policières. Elles représentent la phase initiale de la procédure pénale avant le procès. L'enquête policière prend un caractère investigatif, ce qui signifie qu'un magistrat organise des actes de recherche pour obtenir des informations factuelles sur les faits recherchés. Si l'affaire est jugée au tribunal, le magistrat fournit un dossier au tribunal compétent. L'accusé sera principalement jugé sur la base de ce dossier (Defrancq & Verliefde, 2017). Une activité importante de la phase initiale concerne les interrogatoires de victimes, de témoins et de suspects qui seront comprises en forme écrite dans le dossier du magistrat. Alors, l'importance de l'interprétation lors de ces interrogatoires ne peut pas être sous-estimée vu que l'interprétation du discours source forme la seule source d'information sur la version de l'interrogé (Hale, 2007 ; Lee, 2017 ; Tipton & Furmanek, 2016). Autrement dit, la version interprétée est la version qui sera apportée au tribunal et fait partie de l'ensemble des éléments dans une affaire jugée. Référant à ce point crucial, Ozilins (2009) insiste sur le manque d'interprètes professionnels dans le milieu judiciaire, malgré le début professionnalisation de l'interprétation communautaire (Wadensjö, 2017). Ozilins déclare que des interprètes 'ad hoc', des individus bilingues sans ou peu de formation d'interprète, posent un risque potentiel pour l'exactitude de l'interprétation (Hale, 2007 ; Lee, 2017). Dans beaucoup de pays, les institutions préfèrent les interprètes professionnels aux interprètes sans formation professionnelle, or, l'interprète 'ad hoc' est souvent requis en raison d'une précarité d'interprètes pour certaines langues (Nieto García, 2005).

2.3.2. L'audition policière

Ce qui vaut pour la déontologie de l'interprète s'applique également à l'organisation de l'audition policière : il n'existe pas de modèle universel. Il découle du fait que chaque pays organise son système judiciaire différemment. Nous essayons dans cette section de déduire quelques généralités dans le système européen continental en y comparant le contexte belge.

2.3.2.1. Participants à l'audition

Le modèle commun d'interaction dans l'interprétation communautaire implique une institution qui décide sur l'accès aux informations ou services par une partie allophone. Dans cette définition de Wadensjö (2014), le modèle de l'audition semble être une situation impliquant deux parties en possession d'informations. Ces deux parties sont représentées respectivement par un témoin, une victime ou un suspect (qui est mise en accusation) et un ou deux inspecteurs policiers (Tipton & Furmanek, 2016). Une audition entre deux parties qui parlent une autre langue peut être médiée par un interprète. Selon le contexte, l'interaction peut également impliquer un avocat. Comme nous l'avons déjà annoncé, l'assistance judiciaire par un avocat ou un interprète dépend du système judiciaire. C'est pourquoi nous n'envisageons ici que le contexte belge.

Dans la procédure judiciaire belge, un suspect, une victime ou un tiers allophone peut demander l'assistance d'un interprète dans une interaction bilingue. Ce droit est prévu dans le code d'instruction criminelle belge (Art. 47bis § 6, 4). En Belgique, le droit à l'assistance juridique garantit la dignité humaine. Cela dit, la présence d'un avocat n'est pas toujours nécessaire (témoin, victime). Or, en cas de mise en accusation, l'assistance d'un avocat est de mise dans un contexte belge. L'avocat garantit les droits de l'interrogé et le conseille (SPF Justice³).

2.3.2.2. Le déroulement de l'audition

L'introduction de l'audition comprend l'explication des droits au suspect. Dans beaucoup de systèmes judiciaires, la notification des droits est faite verbalement par inspecteur, ou secondairement par le biais de textes écrits. À titre d'exemple, dans les systèmes anglophones, une série de documents, 'a caution', est fournie au suspect (Tipton & Furmanek, 2016). Dans une interaction multilingue, l'interprète peut être sollicité pour traduire les droits au suspect, or, Nakane (2007) démontre que la traduction des droits ne mène pas toujours à une compréhension approfondie de ces droits auprès du prévenu, surtout si son pays d'origine dispose d'un autre système judiciaire.

Au cœur de l'audition du suspect se trouve l'interrogation : par l'intermédiaire des questions sur les faits qui font l'objet de l'enquête, le(s) inspecteur(s) essaient de rassembler suffisamment d'informations pour la prise des décisions dans la phase suivante de la procédure pénale (Tipton & Furmanek, 2016). Pourtant, l'étude de Stephenson & Moston (1994) démontre que la collecte d'informations concerne un objectif secondaire de l'audition, l'objectif principal est d'obtenir des aveux.

Dans la plupart des pays, les policiers reçoivent une formation qui comprend des techniques d'interrogation (Scott et al, 2015). Selon ces techniques, l'inspecteur apprend à avoir l'intention d'établir une relation avec le suspect lors de l'interrogatoire et recourt au système question-réponse pour inviter le suspect à fournir sa version des faits ou pour contester les informations fournies par le suspect. Dans

³ Service Public Fédéral Justice : <https://justice.belgium.be>

la phase finale de l'audition, le suspect reçoit une version verbatim de ce qui a été dit lors de l'audition. Le policier donne la possibilité au suspect d'ajouter ou de modifier un document écrit (Walsh & Bull, 2010). Il incombe à l'interprète de fournir une traduction à vue, une traduction de ce texte écrit qui résulte en une communication orale (Weber, 1990, p. 49).

En général, une audition policière en Belgique correspond au modèle proposé dans la section au-dessus.

2.3.2.3. Le document verbatim : la transcription ou le procès-verbal

L'audition policière implique la rédaction d'un document écrit qui comprend la version des faits dans les propres mots du suspect. La rédaction du texte écrit est l'objectif général d'une audition parce que le document est traité au tribunal comme un élément du dossier (Defrancq & Verliefde, 2018). Ce type de document n'est pas universel. Les systèmes judiciaires dans le monde occidental réalisent la distinction selon les traditions orales ou écrites dans le processus de jugement (Komter, 2002). Si les systèmes judiciaires empruntent la tradition orale, il signifie que ces systèmes comportent une caractéristique accusatoire pour déterminer les faits dans le processus de jugement ; l'accusateur et la défense s'affrontent oralement. Dans les systèmes qui attachent de valeur au mot écrit, la procédure pénale se caractérise par une investigation. Cette procédure comporte de différentes étapes durant lesquelles des documents écrits sont rédigés ou vérifiés. Dans ce système, le jugement est rendu sur la base de la discussion des documents écrits rédigés lors de l'enquête préalable. À titre d'exemple, dans les systèmes accusatoires, les témoins sont d'habitude invités au tribunal pour contribuer à la discussion orale des faits. Par contre, dans le système investigatif, on ne convoque que les suspects au tribunal étant donné que les informations sur les témoignages sont comprises dans des documents écrits (Komter, 2002).

On réalise cette distinction également sur le type de document verbatim qui est présenté au suspect dans la phase finale de l'audition. D'habitude, les systèmes judiciaires anglophones accusatoires tels qu'en Australie (Akane, 2007) empruntent une transcription de l'audition : « an accurate representation of the original spoken dialogue in the interview room » (Haworth, 2009, p.26). Le procès de discussion orale au tribunal comprend la vérification des transcriptions. Par exemple, un témoin est entendu au tribunal pendant que le document écrit est repris en citation. (Komter, 2002 ; Määttä, 2015). Par contre, dans d'autres systèmes tels qu'aux Pays-Bas (Komter, 2002) et qu'en Belgique (Defrancq & Verliefde, 2018), les inspecteurs rédigent un procès-verbal, un texte écrit. Il doit consigner la déposition des informations collectées lors de l'audition. Le processus de jugement ne consiste pas à vérifier ce document, par contre, il fait partie du dossier comme élément de preuve sur lequel le jugement est rendu. L'inspecteur emprunte la première personne dans le procès-verbal afin de représenter la version personnelle du suspect (Defrancq & Verliefde, 2018).

2.3.3. Les interprètes auprès de la police en Belgique

En Belgique, les tribunaux et les policiers ont recours aux interprètes inscrits au registre national (Maryns, 2020). L'interprète judiciaire inscrit au registre est assermenté et respecte le code déontologique en milieu judiciaire.

2.3.3.1. Le code déontologique

Bruneel (2018) effectue une comparaison de quatre codes déontologiques : les codes déontologiques de deux organisations professionnelles (la CBTI⁴, la Chambre Belge des Traducteurs et Interprètes et l'UPTIA⁵, l'Union Professionnelle pour les Traducteurs et Interprètes Assermentés), celui dans l'arrêté royal de 2017 et le code proposé par 'Agentschap Integratie en Inburgering' (or, il ne porte que sur le domaine social). Elle conclut que les différents codes comprennent des valeurs identiques. Les codes belges semblent comporter les normes habituelles (Wadensjö, 2014) d'impartialité et de confidentialité. Ils comprennent également les principes universels énumérés par Hale (2007) : la performance qualitative et l'exactitude. Ainsi, la déontologie belge semble de partager quelques principes que l'on retrouve dans les codes déontologiques d'autres pays. Cependant, Defrancq & Verliefde (2017) annoncent une lacune : le code déontologique belge n'exige pas que l'interprète traduit à la première personne. Pourtant, ce principe est repris dans beaucoup d'autres pays.

2.3.3.2. L'assermentation

Selon Art. 47bis § 6, 4 du code d'instruction criminelle belge, seuls les interprètes assermentés peuvent assister à une audition policière. Un interprète assermenté effectue son travail au tribunal et lors d'auditions policières. Son serment vaut pour toutes pratiques juridiques. Actuellement, un registre national des interprètes et traducteurs jurés a été mis en œuvre en application de la loi du 1er décembre 2016 modifiée par celle du 19 avril 2017. Pour devenir interprète assermenté, il faut introduire une demande auprès du service public fédéral Justice (SPF Justice) qui soumet la demande à une commission d'agrément. Ce dossier doit prouver que le candidat remplit toutes les conditions exigées: vivre en Belgique ou dans un autre état membre de l'Union Européenne, être au moins âgé de 21 ans, avoir un casier judiciaire vierge, être capable de fournir un diplôme approprié ou une attestation d'expérience professionnelle.

Il faut également que les candidats fournissent un certificat de connaissances juridiques. L'arrêté royal du 30 mars 2018 insiste sur la formation juridique de traducteurs et d'interprètes : chaque interprète qui porte le titre d'interprète assermenté doit avoir réussi une formation spécifique pour justifier ses connaissances juridiques (CBTI, 2019⁶). Cela vaut également pour les interprètes déjà en place. Des

⁴ Le code de déontologie de la CBTI : <https://www.cbti-bkvt.org/fr/publications/code-of-conduct>

⁵ Le code de déontologie de l'UPTIA : <https://uptia.be/fr/documents>

⁶ <https://www.cbti-bkvt.org/fr/news/290-formation-en-connaissances-juridiques-pour-traducteurs-et-interpretes-jures-certificat-agree-par-le-spf-justice>

universités belges telles que l'Université de Gand, l'UCLouvain et l'Université de Liège, ou des organes de formation officiels tels que la CBTI proposent une telle formation pour obtenir un certificat de connaissances juridiques. En général, des cours en droit, en déontologie, en terminologie et des cours d'interprétation dans un contexte juridique constituent les pierres angulaires de cette formation. Après avoir suivi cette formation, l'interprète peut pratiquer la profession d'interprète juridique conformément aux conditions du SPF Justice. Il obtient un certificat qui l'aide à accéder au registre national. Les interprètes actifs en milieu judiciaire doivent répondre aux conditions de la législation et obtenir un tel certificat avant le 30 novembre 2021 au plus tard.

En outre, le système distingue actuellement des inscriptions provisoires et définitives. L'inscription provisoire permet aux interprètes déjà actifs dans le domaine juridique avant la mise en œuvre du registre national de continuer leur travail sans devoir être inscrits définitivement (SPF Justice) (or, ils doivent être inscrits définitivement avant le 30 novembre 2021 au plus tard). En cas de décision positive par la commission d'agrément, l'interprète est donné par les autorités le titre d'interprète assermenté pour une période renouvelable de six ans dès l'inscription définitive (SPF Justice⁷).

Finalement, le premier président de la Cour d'appel assermente les interprètes qui sont inscrits au registre national à titre temporaire ou définitif. Conformément à la loi de 2016, l'interprète prononce le serment suivant: 'Je jure que je remplirai ma mission en honneur et conscience, avec exactitude et probité'. En conséquence, un interprète assermenté n'est pas obligé de prêter le serment lors de chaque mission grâce à son titre (UPTIA, 2018⁸).

2.4. La référence personnelle dans l'interprétation

Dans le premier chapitre, nous avons abordé les concepts de référence et de deixis (personnelle). Dans la deuxième partie du cadre théorique, nous nous sommes penchés sur l'interprétation communautaire en nous concentrant sur l'interprétation auprès de la police. Dans la phase finale du cadre théorique, nous souhaitons rapprocher les deux domaines en présentant le thème du mémoire. Ainsi, nous entrons dans le vif du sujet : la référence personnelle et la confusion référentielle dans l'interprétation en milieu judiciaire.

Les études qui se sont consacrées à l'interprétation en interaction sociale ont rejeté l'idée que l'interprète ne se comporte que comme un conduit de traduction (Pöchacker, 2010b). Cette tendance se poursuit dans la recherche sur la juridiction qui a observé l'interaction dans le contexte juridique sous un angle d'interaction sociale. Pourtant, dans la recherche sur l'interprétation en milieu judiciaire, l'interprétation auprès de la police n'est pas prise en considération autant que l'interprétation au tribunal. Etant donné

⁷ Les informations sur le serment sont consultables sur le site web du service public fédéral belge Justice : justice.belgium.be/fr

⁸ <https://bbvt.be/fr/info/le-dernier-episode-du-feuilleton-le-serment-des-interpretres-est-presque-en-vue>

ce déséquilibre, ce mémoire souhaite observer l'interprétation auprès de la police, un sujet qui est moins traité dans la littérature par rapport à l'autre contexte judiciaire, le tribunal.

Sous un autre angle, nous observons le même déséquilibre dans la littérature sur la référence. La référence est un concept bien élaboré en sociologie, en recherche cognitive, en pragmatique et dans tant d'autres domaines. Or, par rapport aux autres domaines de recherche, la recherche sur la référence personnelle ou la confusion référentielle ne réalise qu'une contribution minimale à la littérature sur le concept de référence.

En conclusion, il est clair que ce mémoire souhaite aborder le thème de la confusion référentielle lors d'audition policière médiée par l'interprète. C'est un thème qui comprend à la fois la confusion référentielle et l'interprétation auprès de la police, deux thèmes qui ont reçu moins d'attention dans la littérature.

2.4.1. La confusion référentielle dans l'interprétation

Wadensjö (1998) décrit la confusion dans l'interprétation comme une non-conformité entre le sens produit par le locuteur et le sens interprété par l'auditeur. Ainsi, la confusion référentielle pronominale concerne une interprétation incorrecte de la référence personnelle auprès du destinataire. En tant que professionnel, l'interprète souhaite éviter une communication non réussie. Or, il n'est pas facile d'éviter une communication non réussie en forme de confusion référentielle étant donné qu'une situation d'interprétation avec plusieurs interlocuteurs rend la référence pronominale dans le discours plus complexe (Takimoto, 2009). Dans ces observations de Wadensjö et Takimoto, la source de confusion semble être le rôle de l'interprète. Cependant, Nakane (2014) annonce que les autres participants peuvent également être à l'origine de la confusion.

Etant donné que le changement du cadre déictique peut entraîner une confusion référentielle pronominale, il semble être un thème d'intérêt dans la recherche sur la confusion référentielle (Komter, 2005 ; Metzger, 1999b). Komter (2005) observe une audition policière dans laquelle le cadre déictique emprunté par l'interprète pose la deixis ambiguë: le policier s'adresse à l'interprète et désigne le suspect par l'intermédiaire de la troisième personne. Pour traduire ses tours de parole, l'interprète emprunte son propre cadre déictique et réfère au policier à la troisième personne. Or, le suspect adresse la parole au policier et emprunte la troisième personne pour faire référence aux tiers. Pour le suspect, l'interprète emprunte le cadre déictique de lui. Alors, l'interprète emprunte le cadre déictique du suspect et non de l'inspecteur. Komter conclut que cet emprunt alternant du cadre déictique peut rendre ambiguë la référence pronominale dans le discours. De plus, la rédaction du document écrit lors de l'audition qui emprunte le cadre déictique du suspect peut entraîner la même ambiguïté problématique (Komter, 2002 ; Defrancq & Verliefde, 2018).

En outre, l'emploi du discours direct ou indirect peut également entraîner une confusion référentielle puisqu'il peut rendre ambiguë la référence pronominale dans le discours. Si le locuteur emprunte un discours indirect, il annonce le discours original de quelqu'un d'autre dans son propre discours. Il peut changer les rôles de l'auditeur et du locuteur ('le footing' (Goffman, 1981)) s'il emprunte le cadre déictique du locuteur du discours original (Fillmore, 1966) en annonçant le discours original de quelqu'un d'autre ('il dit : je suis malade) (cf. Bot, 2005). Ainsi, il n'est plus claire qui a énoncé le discours original. En outre, les stratégies d'interprétation de la traduction indirecte ('il est malade') et la représentation indirecte (il dit qu'il est malade) (cf. Bot, 2005) peuvent également entraîner une confusion référentielle puisqu'elles expriment en discours indirect un discours direct exprimé par le suspect. Par conséquent, si l'interprète fait recours à ces stratégies, il emprunte son propre cadre déictique. Ce changement du cadre déictique renforce la possibilité d'une confusion référentielle.

Si la confusion référentielle se produit, il est évident que les participants à l'interaction interprétée souhaitent la résoudre. En particulier, l'interprète peut se tenir à trouver la solution vu le principe d'exactitude dans le code déontologique (Nakane, 2014). Le processus de la confusion référentielle dans l'interprétation concerne une séquence de *repair* dans laquelle les participants souhaitent préciser la confusion (Komter, 2005 ; Nakane, 2014 ; Ng, 2016). Nous observons cette séquence de *repair* dans la typologie d'Einstein (2013) sur la confusion référentielle dans l'interaction banale (voir 2.1.7. La confusion référentielle dans la communication).

Pour l'interprétation, Nakane (2014) propose une typologie (p. 109) qui met en œuvre la distinction entre une séquence normale et un « aparté⁹ » (Nakane, 2014). Une séquence de *repair* normale convient au modèle de conduit : un participant primaire initialise la séquence en s'adressant directement à l'autre participant et l'interprète transmet les énoncés. Ainsi, il ou elle ne contribue pas au sens de l'interaction. Or, dans un aparté, l'interprète prend la parole en participant activement et directement à l'interaction, ou bien, il est également possible qu'un participant primaire oblige à l'interprète d'énoncer ces propres idées en adressant la parole à lui. Dans un *aside de repair*, l'interprète et le participant primaire produisent une interaction exclusive étant donné que l'autre participant primaire ne peut pas accéder à l'autre langue (cf. 'monolingual talk' de Li, 2015). Dans une autre typologie, Ng (2016) observe également comment l'interprète intervient à l'interaction en réalisant une séquence de *repair*. Elle constate que l'interprète participe activement à l'interaction pour deux raisons : demander une confirmation de son interprétation du discours source (il n'explicite pas la clarification) ou il demande explicitement une clarification. En outre, Li (2015) et Defrancq & Verliefde (2018) constatent qu'un aparté entre l'interrogé et l'interprète concerne principalement une clarification référentielle.

⁹ Selon Svennevig (2000) (cité dans Nakane, 2014, p. 108), il s'agit des 'side sequences' étant donné que ces conséquences maintiennent la relation avec la séquence principale. Par contre, il suggère qu'un aparté ne tient aucune relation avec la séquence principale. À l'instar de Nakane (2014) et Komter (2005), nous négligeons cette distinction.

Or, il faut signaler qu'une séquence de *repair* elle-même pourrait donner lieu à l'ambiguïté référentielle vu les changements du footing qu'elles entraînent. Komter (2005, p. 212) dénoncent des « sequential ambiguities ». À l'instar de Komter qui annonce le risque d'un aparté, Ng (2016) adopte une position normative sur le recours à l'aparté et déclare qu'un interprète (au tribunal) devrait toujours maintenir l'ambiguïté linguistique afin d'assurer la cohérence. Il rejette que l'interprète considère l'ambiguïté et y anticipe tout seul ; qu'il choisit simplement la solution. Par contre, Ng propose de montrer l'ambiguïté linguistique à l'autre participant : « instead of initiating clarifications with the witness and excluding other participants in the clarifying process, the interpreter might instead consider retaining the ambiguity by saying, for example, “he or she” or “finger or fingers” » (Ng, 2016, p. 36). Nakane (2014) résume cette discussion en stipulant que la communication en aparté afin de résoudre la confusion pourrait aggraver la confusion.

En conclusion, la littérature sur l'interprétation désigne clairement la présence de la confusion référentielle dans les activités d'interprétation. Un concept d'intérêt dans notre mémoire sera l'ambiguïté référentielle étant donné que la recherche la propose comme potentiellement problématique pour la confusion référentielle dans l'interprétation. En outre, la littérature propose que la solution à la confusion se trouve souvent dans un processus de clarification. Il semble de poser à l'interprète un choix d'y participer activement ou passivement.

Komter (2005) et Nakane (2014) abordent la confusion pronominale dans un cadre plus large sur les malentendus dans l'interaction interprétée. Ng (2016) explore les interventions de l'interprète dans lesquelles il comprend la clarification dans un aparté. Étant donné les intentions de ces études, nous signalons finalement qu'aucune étude ne se penche sur les détails du sujet de la confusion pronominale en interprétation. C'est pourquoi nous souhaitons compléter la recherche sur la confusion référentielle lors d'auditions policières (cf. Komter, 2005) et y porter une attention particulière dans l'approche scientifique de l'interprétation.

2.5. Les questions de recherche

Cette présente recherche envisage l'exploration du phénomène de la confusion référentielle personnelle lors d'auditions policières médiées par l'interprète. Concrètement, le mémoire traitera les questions de recherche suivantes qui souhaitent préciser le phénomène de la confusion référentielle dans l'interaction interprétée :

- I. Pose la confusion référentielle un problème de communication dans l'interaction interprétée ?
- II. Quel participant à l'audition policière est à l'origine de la confusion problématique ?
- III. Quel participant effectue la détection de la confusion ?
- IV. Comment réalisent les participants, en particulier le rôle de l'interprète, la résolution de la confusion référentielle personnelle ?

- a. Quelles stratégies empruntent les participants pour faire face à la confusion ?
- b. Comment réalisent les participants la séquence de résolution (modèle ?) ?
- c. Combien de tours de paroles prend la séquence de résolution ?

La section suivante esquisse la méthodologie empruntée afin de répondre à ces questions de recherche.

3. LA MÉTHODOLOGIE

Ce mémoire recherche les confusions référentielles personnelles lors d'auditions policières. La recherche est basée sur une analyse approfondie de transcriptions pris du corpus IMPID afin de réaliser l'extraction des fragments intéressants qui peuvent contribuer aux réponses aux questions de recherche posées dans ce mémoire. Ce chapitre esquisse les matériaux analysés et la méthodologie qui a mené aux résultats d'analyse.

3.1. Les données

3.1.1. Le corpus IMPID

Pour la collection des données, nous avons eu recours à un corpus existant : le corpus IMPID ('Interpreter-Mediated Police Interviews with Drafting'). Ce corpus comporte les transcriptions de douze auditions policières comprenant plus de trente-six heures de matériaux. Il s'agit d'auditions policières aux commissariats dans des arrondissements judiciaires en Flandre, la communauté et la région néerlandophone en Belgique. Ces auditions ont été enregistrées entre janvier 2014 et décembre 2019.

Les interrogatoires ont été menés en néerlandais, la langue de la procédure judiciaire, par un inspecteur néerlandophone. Dans le corpus IMPID, les auditions impliquent également la présence d'un interrogé allophone et un interprète qui traduit entre le néerlandais et la langue étrangère. Le suspect est souvent assisté par un avocat. Le corpus n'emprunte pas de codes uniformes pour indiquer les différents participants. C'est pourquoi, nous avons emprunté dans l'analyse des codes uniformes pour les différents rôles des locuteurs : S = le Suspect (l'interrogé) ; P = le Policier (l'inspecteur) ; I = l'Interprète ; A = l'Avocat du suspect (l'assistance juridique). Toutes les données personnelles des participants ont été anonymisées dans les transcriptions.

3.1.2. Les auditions policières

Dans le cadre de l'analyse des confusions référentielles personnelles dans cette étude, nous avons extrait quatre auditions policières du corpus IMPID : *audition_01_FR*, *audition_02_ROU*, *audition_03_TUR* et *audition_04_ANG*. Le tableau 1 éclaircit les caractéristiques des quatre auditions :

Audition	Sujet	Langue de l'inspecteur	Langue de l'interrogé	Participants
01_FR	Coups et blessures	Néerlandais	Français	- Inspecteur (♂) - Avocat (♀) - Interprète (♀) - Interrogé (♂)
02_ROU	Prostitution	Néerlandais	Roumain	- Inspecteur 1 (♂) - Inspecteur 2 (♂)

				- Avocat (♀) - Interprète (?) - Interrogé (♂)
03_TUR	Mariage de complaisance	Néerlandais	Turc	- Inspecteur (♂) - Interprète (?) - Interrogé (♂)
04_ANG	Cohabitation de complaisance	Néerlandais	Anglais	- Inspecteur (♂) - Interprète (♀) - Interrogé (♂)

♂ : genre masculin
 ♀ : genre féminin
 ? : genre inconnu

Tableau 1: Les données d'auditions policières analysées

audition_01_FR et *audition_04_ANG* comprennent l'audition d'un prévenu qui s'exprime respectivement en français et en anglais par un inspecteur néerlandophone. Ces auditions ont été comprises dans l'analyse puisque l'auteur de ce mémoire est compétent dans les langues empruntées dans ces deux auditions (néerlandais, français et anglais). *audition_02_ROU* et *audition_03_TUR* ont été ajoutées à l'analyse par l'arbitraire. En raison de manque de temps, nous n'étions pas capables d'y inclure encore d'autres auditions.

Les données de ces auditions policières ont été transcrites selon les conventions de Jefferson dans *audition_01_FR* (2004) et *audition_02_ROU* (1984), Or, la dernière comprend une dérogation importante de ces conventions : *audition_02_ROU* manque d'une numérotation des lignes transcrites. Les conventions empruntées dans *audition_03_TUR* et *audition_04_ANG* ne sont pas indiquées dans le corpus. Or, elles semblent emprunter des conventions similaires à celles de *audition_02_ROU*.

La transcription de l'audition médiée par l'interprète néerlandais-anglais (*audition_04_ANG*) est incomplète et fragmentée. Elle comprend quatre fragments séparés, y compris le début de l'audition. Par contre, il manque la fin de l'audition.

Finalement, nous indiquons que les énoncés non français dans les transcriptions (roumains, néerlandais, turcs et anglais) ont été traduits en gloses. Les traductions sont similaires à celles qui étaient déjà présentes dans les transcriptions originelles en anglais ou en néerlandais.

Les paragraphes suivants présentent plus de détails sur les différentes auditions policières :

audition_01_FR

L'interrogatoire dans la première audition concerne des faits de coups et blessures qui sont imputés au suspect allophone. Il est accusé par le frère de sa femme. Le suspect a été arrêté après une altercation entre lui et son beau-frère qui fait partie d'une série de conflits de longue durée. L'avocate du prévenu et le policier parlent le néerlandais et semblent néerlandophones. Le suspect parle français lors de l'audition, or, il ne semble pas être francophone. Cette observation ressort d'erreurs grammaticales dans

la communication du suspect. L'audition policière est assistée par une interprète néerlandais-français qui traduit entre les deux langues, or, la transcription démontre également que les participants primaires ont des compétences dans les deux langues empruntées dans l'audition policière. L'interrogatoire prend plus de trois heures et demie.

audition_02_ROU

Lors de la deuxième audition, l'interrogé est une personne d'intérêt dans une affaire de prostitution. Il est soupçonné d'être impliqué dans l'organisation d'un réseau de prostitution comme chauffeur des personnes qui se prostituent. Dans une première audition, le suspect fait appel à son droit de garder le silence. *audition_02_ROU* est une audition consécutive requise par l'avocate du suspect puisqu'il souhaite faire une déposition sur les faits. Le suspect est un locuteur natif roumanophone. L'audition est menée par deux inspecteurs néerlandophones. Une interprète néerlandais-roumain assiste à l'audition. L'avocate représente l'assistance juridique au suspect. L'audition policière dure plus ou moins quatre heures et quart.

audition_03_TUR

La troisième audition fait partie d'une enquête sur un mariage de complaisance. L'interrogé et sa conjointe sont interrogés séparément. Cette audition concerne la version de l'époux sur le mariage conclu à un consulat turc. L'audition implique l'interrogé turcophone et un inspecteur néerlandophone qui sont assistés par l'interprète néerlandais-turc. Il n'est pas clair si l'interrogé est assisté par un avocat. Si oui, il ne prend à aucun moment la parole lors d'audition policière puisqu'il n'est pas évident dans la transcription. L'audition prend presque vingt-cinq minutes.

audition_04_ANG

L'audition finale porte sur une cohabitation de complaisance possible. L'interrogé est un migrant qui a rencontré une Belge. Ils souhaitent cohabiter légalement. La police sollicite les deux versions de l'interrogé et sa copine, une procédure analogue à celle dans *audition_03_TUR*. Comme dans *audition_01_FR*, l'interrogé parle une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Il parle l'anglais, or, des erreurs grammaticales telles que l'emploi incorrect des pronoms possessifs indiquent qu'il n'est pas un locuteur natif. L'interprète fournit des traductions du néerlandais en anglais et vice versa. Ainsi, l'inspecteur dans cette audition parle le néerlandais. De nouveau, il n'est pas clair si l'interrogé fait recours à l'assistance juridique par un avocat. La durée de la quatrième audition est inconnue puisque la transcription est incomplète et fragmentée. Cependant, il est sûr qu'elle prend plus d'une demi-heure. L'ensemble des fragments analysés comprend environ vingt-cinq minutes.

Les paragraphes suivants précise la méthodologie empruntée pour l'analyse des confusions référentielles présentes dans les auditions décrites au-dessus.

3.2. L'analyse des données

Dans une première lecture, les transcriptions des quatre auditions policières sélectionnées ont été parcourues à la recherche des fragments relatifs à la confusion référentielle personnelle. Pour extraire, les confusions référentielles personnelles, les formes linguistiques qui font normalement référence à des personnes telles que les pronoms personnels ou possessifs, ont d'abord été recherchées. À partir de l'analyse des références personnelles dans les transcriptions, les extraits comprenant des éléments à l'origine de confusions possibles ont été manuellement extraits du corpus IMPID. Un critère primordial pour cette sélection était la présence d'une séquence de résolution dans le fragment découlant d'une confusion possible. Pourtant, l'analyse comprend également des fragments sans séquence de résolution. Les extraits sélectionnés ont été introduits dans un fichier Excel.

Pour la première audition, *audition_01_FR*, les enregistrements audio originaux étaient consultés, or, en raison de la crise de la COVID-19, les enregistrements originaux des autres auditions n'étaient plus accessibles. Ainsi, leurs analyses descriptives ne sont que basées sur les transcriptions.

Les extraits analysés ont été introduits dans un document Excel dans lequel les différents fragments ont été numérotés. Chaque description d'un fragment comprend le code indiquant l'audition spécifique et les lignes de transcriptions (ex. FR 214-219) ou les pages du document de transcription (ex. ROU p.89-90). La description s'est effectuée au regard des traits suivants : l'origine présumée de la confusion, la (non-)détection de l'origine, la présence d'une séquence de résolution et la description de cette séquence, y compris le participant initiant la séquence, le modèle (cf. la typologie de Nakane (2014)), les stratégies empruntées, la présence (ou non) d'une signalisation sur la présence d'une séquence de résolution. Des commentaires supplémentaires ont été ajoutés dans une colonne finale.

Le tableau 2 montre comment un fragment a été décrit dans le fichier d'analyse selon la typologie. Il comprend le code du fragment et les traits analysés du fragment spécifique. Le document d'analyse a été rédigé en néerlandais.

ROU: pp,150-151	Reden: deiktisch kader 'hij'	Aside/I-P	Vraag om bevestiging van de juiste interpretatie	Specificatie/overgenomen	Terugkoppeling/niet	/
	<i>Raison: cadre déictique: 'il'</i>	<i>Aparté/I-P</i>	<i>Requête de confirmation de l'identification correcte</i>	<i>Spécification/reprise</i>	<i>Signalisation/non</i>	<i>Commentaires supplémentaires</i>

Tableau 2: Extrait du fichier d'analyse

Les questions de recherche nécessitent une réponse qualitative ou quantitative. À partir de cette distinction, nous avons emprunté deux méthodologies différentes.

À partir du document d'analyse, nous étions capables de proposer une typologie selon les différents types d'origine de confusion, les stratégies empruntées et les modèles récurrents. Pour ce dernier, nous nous sommes basés sur la typologie proposée par Nakane (2014).

Dans son œuvre (2014) 'Interpreter-mediated police interviews: A discourse-pragmatic approach', Nakane recherche les problèmes de communication dans l'interaction interprétée auprès de la police. Elle constate que les participants réalisent une séquence de *repair* afin de résoudre le problème de communication. Elle détermine de différents types de séquences dans une typologie proposée (p.109).

Table 5.1 Types of repair sequences

Type of format	Initiator	Repairer
Normal	Suspect Police officer	Police officer Suspect
Asides: primary speaker-initiated	Police officer Suspect	Interpreter Interpreter
Asides: interpreter-initiated	Interpreter Interpreter	Police officer Suspect

Figure 4 : la typologie de séquences de 'repair' dans l'interaction interprétée auprès de la police selon Nakane (2014, p.109)

Nakane (2014) met en œuvre de différents modèles sous deux angles. D'abord, la typologie distingue des séquences normatives (« normal turn-taking » (p.109) : les participants primaires s'adressent directement ; l'interprète prend un rôle plus passif) et des séquences qui prennent la forme d'aparté entre un participant primaire et l'interprète. Ensuite, Nakane définit le rôle du 'initiator', le participant qui initie la séquence de résolution, et le rôle du 'repairer', la personne qui fournit la réaction. Nakane constate que tous les participants (l'interprète, l'inspecteur ou le suspect) peuvent initier la séquence de résolution et fournir la réaction. Sur la base de ces rôles, la typologie distingue des apartés initiés par le participant primaire (par le suspect ou l'inspecteur) ou par l'interprète. La réaction est fournie respectivement par l'interprète ou par le participant primaire. Sous le même angle, la typologie distingue la séquences normative initiée par le suspect ou l'inspecteur dans laquelle l'autre primaire fournit la réaction. Finalement, Nakane catégorise les apartés initiés par l'interprète selon le participant réagissant : par l'inspecteur ou le suspect.

À partir des données dans le document d'analyse, nous vérifierons l'applicabilité de la typologie de Nakane sur les modèles de séquences de *repair* dans l'interaction interprétée auprès de la police au problème de communication spécifique de la confusion référentielle personnelle.

Afin de fournir une réponse quantitative aux questions de recherche qui la nécessitent, les différents extraits ont été manuellement catégorisés (les catégories dépendent évidemment de la question de

recherche posée). Les fragments appartiennent à une catégorie spécifique ont été couchés dans un carnet. Ces données ont été introduites dans un deuxième tableur du fichier Excel. Selon cette méthodologie, nous avons pu traiter le volet quantitatif dans ce mémoire : le participant à l'origine de la confusion, la détection de la confusion, la répartition des modèles et la longueur moyenne de la séquence de résolution. Les calculs permettant de déterminer des pourcentages et les moyennes de la longueur de la séquence de résolution ont été effectués dans le tableur Excel.

Dans ce chapitre, nous avons esquissé la méthodologie empruntée dans cette recherche afin de fournir des réponses aux questions de recherche qualitatives et quantitatives posées. Ensuite, le chapitre suivant présente les résultats de l'analyse selon la méthodologie qui a été présentée au-dessus.

4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Ce chapitre aborde l'analyse de la confusion référentielle personnelle lors d'auditions policières. Nous abordons les deux étapes importantes dans le processus de la confusion : la genèse et la résolution. D'abord, nous explorons la genèse de la confusion par l'intermédiaire de la distinction selon la mise en œuvre d'une négociation afin de résoudre la confusion. Autrement dit, la question de savoir si la confusion est problématique dans l'audition, si elle semble apparente ou non. Ensuite, nous traitons la genèse de la confusion en répondant à la question de savoir quel participant communicatif est à l'origine de l'élément confus. La confusion problématique dans l'audition à résoudre comprend un processus de résolution sous la forme d'une séquence de *repair*, la séquence de résolution. D'abord, nous constatons quel participant détecte la confusion problématique. Ensuite, nous analysons cette séquence en distinguant différentes stratégies auxquelles les participants ont recours pour clarifier la confusion référentielle et en présentant différents modèles selon lesquels la séquence de résolution peut se produire. Spécifiquement, nous vérifions l'applicabilité de la typologie sur les différents types de séquences de *repair* dans l'interaction interprétée au problème de communication spécifique de la confusion référentielle personnelle (Nakene, 2014). Finalement, le paramètre de la longueur de la séquence sera pris en considération pour déterminer la solution la plus efficace à la confusion. La typologie sera clarifiée par le biais d'extraits pris des auditions analysées.

4.1. La genèse de la confusion référentielle

Nous identifions dans l'interaction lors des auditions policières comment une confusion référentielle provoque l'initiation d'une séquence de résolution. La genèse de la confusion semble être dans ce cas problématique dans l'audition. Pourtant, il se peut qu'un élément comportant un risque de confusion reste non apparent et ne mène pas à une négociation qui envisage l'identification du référent correct. Dans ce cas, la genèse reste non apparente et par conséquent, non problématique dans le dialogue. Dans ce chapitre, nous distinguons deux éléments comprenant un risque de confusion référentielle : l'ambiguïté et la coréférence ambiguë. Ainsi, selon la genèse, nous réalisons d'abord la distinction entre la genèse non problématique (l'ambiguïté non problématique, la coréférence non problématique) qui reste non apparente et la confusion problématique (l'ambiguïté problématique et la coréférence problématique) qui sera résolue.

4.1.1. La genèse non problématique

La genèse non problématique se distingue de la genèse problématique principalement selon la présence d'une négociation du référent correct après la détection du problème : la genèse non problématique porte sur des genèses qui peuvent potentiellement entraîner un problème de communication, or, elles ne donnent pas lieu à une négociation de l'identification du référent correct et restent non apparentes. Par contre, ce sont les genèses problématiques qui mènent à une séquence afin de résoudre la confusion.

Nous distinguons deux différentes genèses non problématiques : l’ambiguïté non problématique et la coréférence non problématique. Une ambiguïté porte sur une seule forme qui peut faire référence à deux ou plusieurs référents. La coréférence comprend deux ou plusieurs formes coréférentielles qui font référence au même référent. Pourtant, vu leurs caractéristiques, les pronoms mènent normalement à une interprétation référentielle de différents référents et ainsi comprend un risque de confusion. À la fois, une ambiguïté et une coréférence peuvent être à la source d’une confusion référentielle, or, d’abord nous présentons des situations dans lesquelles elles restent non apparentes et ne mènent pas à une identification problématique du référent.

4.1.1.1. L’ambiguïté non problématique

L’ambiguïté référentielle comprend un risque de confusion. Si un participant emprunte une forme linguistique qui peut référer à deux référents différents, le risque existe qu’un participant n’arrive pas à identifier le référent correct. Dans l’extrait 1, un pronom comprend une ambiguïté, pourtant, la forme ne mène pas à une séquence de résolution. Il présente un exemple d’une ambiguïté non problématique dans l’audition :

Extrait 1 : audition_03

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | S | valla bizim bi tane çocuğumuz oldu (.) (geboortejaar kind1) o da onla
(<i>au fond nous avons eu un enfant (.) en (date de naissance enfant1) elle était avec lui/elle</i>) |
| 2 | S | evinde bekliyordu ne yapacak
(<i>elle attendait à la maison que fait elle autrement</i>) |
| 3 | I | in (geboortejaar kind1) hadden we een kindje gekregen (.) en euhm ze was (.)
daarmee bezig↓
(<i>en (date de naissance enfant1) nous avons eu un enfant (.) et uh elle s’y occupait</i>) |
| 4 | | ((PO is typing))(12.0) |
| 5 | P | dus zij zorgde voor het kind
(<i>alors elle prenait soins de l’enfant</i>) |
| 4 | P | zij was daarmee bezig (.) zij zorgde (.) voor het kind
(<i>elle s’y occupait (.) elle prenait soins (.) de l’enfant</i>) |

Le suspect emprunte une forme pronominale pour faire référence à son enfant (1). Le pronom ‘o’ est utilisé pour faire référence aux référents du genre neutre, féminin ou masculin. Cette caractéristique du pronom dans la langue turque rend cette forme référentielle ambiguë puisque le suspect a plusieurs enfants auxquels le ‘o’ peut référer. Normalement, il peut mener à une négociation du référent de ‘o’. Or, la référence reste non problématique dans l’audition : la traduction néerlandaise de l’interprète (3) emprunte un adverbe prépositionnel (‘daarmee’) qui couvre également dans la langue cible, le néerlandais, la référence à tous les référents possibles. Dans (6), le policier semble arriver à identifier le référent. En conséquence, l’ambiguïté ne provoque pas de séquence de résolution.

4.1.1.2. La coréférence non problématique

Une forme peut rendre la référence ambiguë puisqu'elle peut référer à différents référents. En sens inverse, nous présentons la coréférence comme la genèse de confusion potentielle puisque normalement différentes formes référentielles mènent à l'identification de différents référents. Pourtant, un participant peut aussi emprunter différentes formes afin de coréférer au même référent. Cet emprunt de formes référentielles ayant différentes caractéristiques peut rendre la coréférence ambiguë. Or, les extraits 2-3 présentent comment telles coréférences peuvent rester non apparentes et non problématiques dans le dialogue. Dans les extraits, les coréférences ambiguës ne mènent pas à une séquence de résolution.

Dans l'extrait 2, la référence est normalement rendue problématique par la production de deux formes référentielles déictiquement différentes qui font référence au même référent.

Extrait 2 : *audition_02*

- 1 P (.hh) nu >u wijst mij op het feit dat op het tijdstip dat< hij en (person5) (.)
(*(.hh) maintenant> vous me faites remarquer qu'au moment où <lui et (personne5)*
(.))
- 2 P in (hotelname2) (.) in de (address3) 125 en <146> 146 is den dien op de hoek
(*à (nom d'hôtel2) (.) à (adresse3) 125 et <146> 146 c'est celui du coin*)
- 3 P en 125 [waar dat hij m:e (1) <(person13::)> >verbleven heeft<↑ (.)
(*et 125 [où il est resté ave:c (1) <(personne13 ::) >> <↑ (.)*)
- 4 P klopt dat ook [volgens **hem**↑
(*est-ce correct [selon lui ↑*)
- 5 I [Îți aduce la cunoștință (xxxxxxxxxxxxxxxx) (person5)
(*il vous emmène à (xxxxxxxxxxxxxxxx) (personne 5)*)

Dans son énoncé, le policier s'adresse d'abord au suspect. Il fait référence à lui en empruntant l'élément déictique 'u', un pronom personnel de politesse néerlandais désignant l'auditeur. Ensuite, le policier adresse la parole à l'interprète et emploie une forme déictiquement différente désignant un tiers ('hem'). Nous observons dans la traduction (5) de l'interprète qu'il manque de séquence de résolution. Ainsi, la coréférence ambiguë n'a posé aucun problème dans la communication.

En outre, la coréférence de formes référentielles qui diffèrent selon le genre comprennent également un risque de confusion puisque normalement les différentes formes mènent à l'interprétation référentielle de référents de genre différent. Cependant, nous observons dans l'extrait 3 comment la coréférence de deux formes de genre différent ne semble pas poser un problème. Cette coréférence ambiguë se pose en raison de l'emploi incorrect des pronoms possessifs en anglais par le suspect.

Extrait 3 : *audition_04*

- 1 I okay then the nationality **she** has
(*ok puis la nationalité qu'elle a*)
- 2 S **she's** eh Belgisch

- 3 I (*elle est uh belge*)
 okay (.) okay (8)
 (*ok (.) ok (8)*)
- 4 I **h:er** current address↓
 (*s:on adresse actuelle*)
- 5 S eh (2) eh in **his** house eh in **his** straat eh in **his** street in **his** house
 (*hein (2) hein dans sa maison eh dans sa rue eh dans sa rue dans sa maison*)
- 6 I **haar** huis **haar** straat he
 (*sa maison sa rue hein*)
- 7 P Jaaah
 (*ouuuuiii*)

Dans (1) et (2), l'interprète et le suspect font référence à un référent féminin ('she'), la copine du suspect. Pourtant, le suspect emprunte le pronom possessif masculin dans (5) pour référer à la possession de sa copine : 'his house', 'his street in his house'. Cette inconformité syntaxique comprend une ambiguïté étant donné que dans cet énoncé anglais le référent grammatical ne correspond pas au référent mental ciblé dans la conscience du suspect. L'interprète détecte le problème et semble comprendre qu'il s'agit de la copine du suspect, un référent féminin. Il ne choisit pas d'initier une séquence de résolution, par contre, il change le genre de la forme coréférentielle dans (5) et emprunte le pronom possessif féminin ('haar huis haar straat').

4.1.2. La genèse problématique

Dans les paragraphes précédents, les extraits présentent comment des éléments tels que l'ambiguïté et la coréférence ne posent aucune confusion référentielle et reste non problématique dans la communication. Pourtant, ces éléments comprennent des éléments confus qui mènent normalement à une tentative de résolution de la confusion. Dans la plupart des fragments, nous constatons que la confusion est apparente et sera résolue dans une séquence de résolution. Puisque les participants négocient l'identification du référent correct afin de résoudre l'ambiguïté ou la coréférence, elles semblent problématique dans la communication.

Le problème communicatif de confusion est apparent dans la communication dans la mesure où les participants peuvent le prendre en considération dans leur interaction : ils négocient l'identification du référent dans une séquence de résolution. Il ressort de l'analyse que la tentative de résolution réussit à corriger la confusion référentielle. Dans l'analyse, nous n'avons constaté aucune séquence de résolution qui ne mène pas à la solution de la confusion référentielle. Cependant, il semble logique de noter qu'il est également possible que cette séquence n'entraîne pas toujours la résolution de la confusion problématique.

Conformément à la catégorie de la genèse non problématique, nous distinguons l'ambiguïté et la coréférence problématiques. Or, par opposition aux genèses non problématiques, les origines de

confusion dans les extraits suivants (4-6) mènent à une séquence de résolution dans laquelle les participants réalisent une tentative de résoudre la confusion référentielle.

4.1.2.1. L'ambiguïté problématique

Nous présentons d'abord l'ambiguïté problématique. L'extrait 4 présente la phase initiale de l'audition médiée par l'interprète français-néerlandais. L'inspecteur commence l'interrogatoire en recherchant les faits de ce jour-là qui impliquent le suspect et *pppp1*.

Extrait 4 : *audition_01*

1	I	qu'est-ce que vous pouvez dire=qu'est ce qui s'est [pass:é aujourd'hui
2	S	[oui moi je dis
3	S	d'aujourd'hui que d'aujourd'hui alors↓
4	I	que d'aujourd'hui alleen vandaag
5	S	°ok°
6	S	alors de vandaag (.) <alors (.hhh) aujourd'hui (.) c'était une-(.) une essai↑> (.)
7	S	<que c'était (.) positif> >il a essayé de faire quelque ch,ose↑<
8	S	il a prouvé de faire quelque [chose↑ [(.)
9	I	[mais qui (.) qui est il
10	S	pppp1 c'est celui qui m'accuse↓ (.)
11	I	mais moi je ne sais moi je ne connais pas le dossier donc
12	S	<pppp1 c'est> (.) °entre parenthèses on peut dire° mon beau-frère (.)
13	S	non↑ c'est le frère de ma femme
14	I	zij:n (.) ja de=de broer van zijn vrouw zijn schoonbroer (<i>son (.) oui le=le frère de sa femme son beau-frère</i>)

Le suspect est à la source de la confusion référentielle puisqu'il emploie le pronom personnel français 'il' pour référer au 'pppp1' dans (7) et (8). Pourtant, le référent, 'pppp1' n'a pas encore été introduit dans le discours. L'anaphore 'il' est par conséquent ambiguë puisqu'elle peut référer à n'importe quel référent masculin. L'interprète ne sait pas qu'il s'agit de 'pppp1', un référent inconnu à lui. Ensuite, il est clair que l'interprète n'arrive pas à identifier 'pppp1' comme le référent correct (9). L'ambiguïté mène à une négociation de l'identification du référent initiée par l'interprète. Elle signale la confusion référentielle en requête de clarification. Le suspect prend quelques tours de parole pour spécifier l'antécédent (10, 12-13). La clarification supplémentaire (12-13) est provoquée par un énoncé (11) de l'interprète. Celui-ci annonce la raison sous-jacente pour laquelle l'interprète n'arrive pas à identifier le référent correct : 'je ne connais pas le dossier donc'. L'interprète semble être entrée dans l'audition avec des connaissances minimales sur les faits recherchés. Son commentaire confirme que 'pppp1' est un référent non connu à lui.

Dans l'extrait 5, l'ambiguïté du pronom possessif français 'son' semble mener à une tentative de résolution réussie :

Extrait 5 : audition_01

- 1 S <**mon fils (.) chez moi**> à la maison avec **ma future femme pppp2**
 2 I ik probeer zoveel mogelijk (.) eu::h ik probeer er alles aan te doen
(j'essaie autant que possible (.) u ::h j'essaie de faire tout mon possible)
 3 I om mijn kind terug bij mij te krijgen
(pour que mon enfant me revienne)
 4 S <j'ai (.) **son** dossier (.) au tribunal (.) de cccc4↓>
 5 I le dossier de **votre fils**
 6 S de mon fils oui
 7 I en het doss:ier [van zijn zoon
(et le dossier [de son fils)

Le suspect mentionne deux référents dans (1) : ‘mon fils’ et ‘ma future femme pppp2’. Dans son tour de parole suivant (4), le suspect produit une expression coréférentielle, ‘son’, pour faire référence à la possession de son fils : ‘son dossier’. L’ambiguïté dans cette référence découle du fait que par opposition au néerlandais, la langue cible, le pronom possessif français n’indique pas le genre du possesseur, or, il prend le genre lexical de l’objet ou la personne dont le pronom remplace le nom. Par conséquent, le pronom possessif ne peut pas seulement référer au référent masculin ‘mon fils’, mais aussi au référent féminin ‘ma future femme pppp2’. L’interprète semble détecter l’ambiguïté et choisit d’initier une séquence de résolution. Il réalise une requête de clarification en proposant un référent dans (5) : ‘le dossier de votre fils’. Grâce à la clarification du suspect (6), la confusion semble être résolue dans la traduction de l’interprète (7).

4.1.2.2. La coréférence problématique

Finally, the attempt of resolution can be provoked by a coreference problem in the communication. In the extract 6, two forms deictically different referring to the same referent pose a problem of confusion :

Extrait 6 : audition_02

- 1 P dus ja **u** wijst mij op het feit dat uit 't onderzoek blijkt da nie uit te
(donc oui vous me faites remarquer que la recherche montre qu'il ne peut pas être exclu)
 2 P sluite is da **ik** en [(person5) geld verdienden aan de prostitutie van
(que moi et [(person5) ayons gagné de l'argent grâce à la prostitution des
 3 I [zice (xxx)
(il dit (xxx)
 4 P vrouwen via (website1) (.) wa kunt **u** daarop verklaren
(femmes par (website1) (.) que pouvez-vous déclarer)
 5 I ca (.) **wie da**
(que (.) qui)
 6 P **hij** en (person5) dus geld [verdienden
(lui et (personne5) alors ont gagné de l'argent)

prostituții [că::: tu și (person5) câștigați bani în urma
 (que::: tu et (personne5) avez gagné de l'argent grâce à
 la prostitution)

Le policier emprunte les pronoms personnels néerlandais ‘u’ et ‘ik’ pour faire référence au même référent, le suspect. Dans (1), le policier emprunte son propre cadre déictique en utilisant le pronom de politesse ‘u’ pour s’adresser au destinataire, le suspect. Or, le policier fait recours au discours direct dans (2) et il emprunte alors le cadre déictique du suspect pour énoncer le discours originel du suspect. Pour référer au même référent, il emprunte l’élément déictique ‘ik’ pour désigner le locuteur. La détection de la coréférence problématique se réalise auprès de l’interprète. La coréférence ambiguë mène à ce que l’interprète initie une tentative de clarification (‘wie da’). Le policier fournit une réaction (6) à la requête en empruntant encore une autre forme déictiquement différente : ‘hij’, un pronom personnel désignant un tiers qui réfère au suspect puisque l’inspecteur s’adresse à l’interprète. Cependant, dans ce cas, la coréférence reste non problématique dans la communication puisque la séquence de résolution semble être complétée par la traduction comprenant le référent correct (7).

Pour conclure l’analyse des différentes genèses de confusion dans l’audition, nous proposons la typologie suivante:

	Genèse non problématique	Genèse problématique
L’ambiguïté	L’ambiguïté non problématique (4.1.1.1)	L’ambiguïté problématique (4.1.2.1)
La coréférence	La coréférence non problématique (4.1.1.2)	La coréférence problématique (4.1.2.2)

Tableau 3 : la typologie de genèses de confusions référentielles dans l’audition policière

Nous avons exploré la première phase de la confusion référentielle, la genèse. Il semble que l’ambiguïté (une forme référentielle peut référer à plusieurs référents) et la coréférence (un référent repris par différentes formes référentielles) peuvent être à l’origine d’une confusion référentielle. Or, il ressort de l’analyse que ces sources de confusion peuvent rester non problématique dans le dialogue (4.1.1). Dans ce cas, elles ne mènent pas à une tentative de résoudre la confusion. Cependant, l’ambiguïté et la coréférence comprennent un risque de confusion référentielle qui semble être problématique dans la plupart des fragments (4.1.2). En conséquence, elles mènent à une séquence de résolution dans laquelle les participants négocient l’identification du référent afin de redresser la référence. L’analyse présente que la tentative des participants réussit à résoudre la confusion référentielle. Or, il faut tenir compte que la possibilité existe que la séquence ne mène pas à la résolution de la confusion référentielle. Pourtant, cette possibilité n’a pas été confirmée dans cet analyse.

4.1.3. La genèse de la confusion problématique auprès des participants

Nous avons réalisé la distinction entre la genèse non problématique et problématique dans le dialogue selon la (non-)réalisation d'une séquence de résolution dans laquelle les participants négocient l'identification correcte du référent. Si la séquence se produit et la genèse semble alors problématique dans l'audition, il sera intéressant de poser la question de savoir qui est à l'origine de la confusion. De plus, nous rapprochons l'origine de la confusion et la séquence initiée afin de savoir comment l'origine peut déterminer l'initiation d'une séquence de résolution. Nous présentons les réponses à ces questions sous un angle quantitatif. Le tableau 4 présente les résultats :

Participant à l'origine de la confusion	Nombre de confusions	Séquence initiée par	Nombre de séquences initiées
Interprète (I)	22 (41,5 %)	Interprète	2
		Suspect	8
		Policier	12
Suspect (S)	22 (41,5 %)	Interprète	14
		Suspect	2
		Policier	5
		Avocat du suspect (A)	1
Policier (P)	9 (16,9%)	Interprète	5
		Suspect	1
		Policier	3
Genèse problématique	53		53
<i>Genèse non problématique</i>	<i>10</i>		<i>10</i>

Tableau 4: la répartition de la genèse de la confusion problématique dans l'audition selon les participants liée à la séquence de résolution initiée par les participants

Il ressort de l'analyse que tous les participants peuvent être à l'origine de l'ambiguïté ou la coréférence problématique. À la fois, l'interprète, le suspect ou l'inspecteur produisent des éléments qui peuvent entraîner une confusion problématique. Or, nous observons un déséquilibre entre le nombre de confusions à l'origine du suspect ou l'interprète, et le policier. Il semble que le policier réalise moins de sources de confusion (9) que les deux autres participants. Ainsi, l'interprète (22) et le suspect (22) sont plus fréquemment à l'origine de la confusion que l'inspecteur.

Il se peut que le nombre plus élevé auprès de l'interprète et le suspect découle du fait qu'ils assument normalement plus de tours de parole dans le modèle de l'interaction d'une audition policière. La structure suivie par les participants à l'audition interprétée implique que le policier pose des questions et que le suspect fournit les réponses. Le rôle de l'interprète comprend la transmission linguistique des questions et des réponses. Dans cette structure, il semble alors qu'il est moins susceptible de réaliser une ambiguïté ou une coréférence problématique par rapport aux autres participants puisqu'il prend moins fréquemment la parole.

En rapprochant le participant à l'origine de la confusion problématique et le participant initiant la séquence de résolution, nous pouvons observer comment l'origine peut déterminer l'initiation de la séquence.

Il s'avère que l'inspecteur initie plus fréquemment que le suspect une tentative pour résoudre une confusion problématique dont l'interprète est à l'origine. En outre, il semble être possible qu'un participant décide d'initier une séquence afin de résoudre une confusion dont il est lui-même à l'origine. Cette observation vaut pour l'interprète, le suspect et l'inspecteur. Cependant, il s'agit d'un nombre minimal par rapport aux séquences initiées par les participants qui ne sont pas eux-mêmes à l'origine de la confusion.

Finalement, nous constatons qu'en cas de confusion à l'origine du suspect ou l'inspecteur, l'interprète prend plus souvent l'initiative d'initier une séquence de résolution que l'autre participant primaire. Sa position est intéressante puisqu'il/elle est le seul participant qui peut accéder aux deux langues. En conséquence, il semble intéressant si le participant primaire à l'origine de la confusion détermine la séquence initiée par l'interprète. Le tableau 5 montrent le nombre de séquences initiées par l'interprète par rapport au nombre total de confusions à l'origine de l'interprète, du suspect et du policier :

	<i>Interprète (I)</i>	Suspect (S)	Policier (P)
Nombre de séquences initiées par l'interprète	2	14	5
Nombre total de séquences initiées	22	22	9
La séquence initiée par l'interprète par rapport à l'origine	<i>9,1 %</i>	63,6 %	55,5 %

Tableau 5: la séquence initiée par l'interprète et déterminée par le participant à l'origine de la confusion problématique

À partir des résultats, nous pouvons conclure que l'interprète initie plus fréquemment une séquence de résolution en cas d'une confusion à l'origine du suspect (63,6 %) par rapport aux confusions à l'origine de l'inspecteur (55,5 %).

Les sections précédentes ont élaboré la genèse de la confusion référentielle comprenant les ambiguïtés et les coréférences. Nous avons constaté comment elles peuvent être problématiques dans la communication en menant à une séquence de résolution qui comprend la négociation de l'identification du référent correct. Cependant, nous avons également constaté que les confusions peuvent rester non apparentes. À partir de cette distinction, nous avons présenté sous un angle quantitatif la genèse de la catégorie de confusion problématique par l'intermédiaire du participant qui est à l'origine. En outre, il s'avère que le participant à l'origine détermine le participant initiant la séquence de résolution.

4.2. La résolution de la confusion référentielle

Dans les sections suivantes, nous souhaitons explorer plus en détail la phase de résolution de la confusion problématique : la séquence de résolution. Nous souhaitons répondre à la question de savoir comment la confusion se résout dans cette séquence.

Spécifiquement, nous déterminons d'abord quel participant détecte la confusion. Ensuite, nous explorons les différentes stratégies auxquelles les participants ont recours pour résoudre le problème communicatif de la confusion référentielle tandis que nous proposons des différents modèles de la séquence de résolution selon lesquels ces stratégies sont empruntées. Spécifiquement, nous vérifions l'applicabilité de la typologie sur les différents types de séquences de *repair* dans l'interaction interprétée au problème de communication spécifique de la confusion référentielle personnelle (Nakane, 2014). Finalement, nous reprenons la séquence de solution sous un angle quantitatif par l'intermédiaire du paramètre de la longueur de la séquence.

4.2.1. La détection de la confusion référentielle auprès des participants

Nous avons réalisé la distinction entre la confusion problématique et la confusion non problématique dans l'audition selon la présence d'une séquence de résolution. Si nous présentons cette distinction sous un angle quantitatif, il ressort de l'analyse que la confusion devient plus fréquemment problématique (53) qu'elle reste non problématique (10). Par conséquent, il semble intéressant de poser la question de savoir auprès de quel participant la confusion référentielle devient apparente dans la communication. Autrement dit, nous posons la question de savoir quel participant réalise la détection de la confusion.

Le tableau 6 présente les résultats de l'analyse qui explorent les moments où le rôle de l'interprète, de l'inspecteur ou du suspect détecte la confusion problématique. Le tableau comprend les 53 confusions problématiques présentes dans les auditions analysées.

Interprète (I)	31	58,5 %
Suspect (S)	3	5,7 %
Inspecteur (P)	19	35,8 %
Genèse problématique	53	100,0 %
<i>Genèse non problématique</i>	<i>10</i>	
<i>Nombre total</i>	<i>63</i>	

Tableau 6 : la répartition de la détection de confusion problématique

Les résultats montrent que l'interprète détecte le plus fréquemment la confusion référentielle (31). L'inspecteur réalise la détection dans un nombre moins élevé (19). Or, il l'effectue quand même encore fréquemment par rapport au suspect qui y contribue le moins (3) ;

Il se peut que la mesure dans laquelle le participant soit exposé aux références produites par les autres participants affecte la mesure dans laquelle le participant détecte la confusion référentielle. Nous constatons que l'interprète détecte la confusion dans un nombre plus élevé puisque l'interprète transmet

les références sources du suspect et du policier à l'autre participant primaire dans l'autre langue. En plus, les participants primaires adressent également des références à lui. Il est alors exposé aux références produites à la fois par le suspect et par le policier qui sont adressées à l'autre participant primaire et à lui. Il semble alors logique que l'interprète est plus susceptible de détecter la confusion dans leurs énoncés. Le suspect et l'inspecteur sont exposés aux références dans une moindre mesure que l'interprète. Le suspect est exclu de la référence dans l'énoncé original du policier et vice versa. Ils dépendent de la transmission de l'interprète et ils ne sont exposés qu'à la référence produite ou transmise par l'interprète. Par contre, l'interprète est alors exposé aux références produites par tous les participants primaires.

L'observation sur le rapport entre la mesure d'exposition référentielle et la mesure de détection référentielle se confirme dans le rapport entre les nombres de confusions détectées par de l'inspecteur et par le suspect. Nous avons déjà mentionné comment lors d'auditions policières le suspect semble prendre plus fréquemment la parole que le policier vu que dans le modèle de l'audition policière le suspect est attendu de fournir les réponses aux questions du policier. Ainsi, le suspect réalise moins souvent la détection de la référence que le policier. Les autres participants, l'interprète et le policier, sont plus fréquemment exposés aux références que le suspect. Il peut déclarer pourquoi le dernier contribue moins à la détection de la confusion problématique dans la communication.

Afin de présenter les trois différentes situations, nous énumérons des extraits comprenant la détection de la confusion problématique par l'interprète (extrait 7), l'inspecteur (extrait 8) et le suspect (extrait 9).

4.2.1.1. L'interprète

La confusion référentielle est détectée le plus fréquemment par l'interprète. Il est exposé aux références énoncées par le suspect et l'inspecteur. Il peut alors détecter la confusion dans plus d'énoncés que les participants primaires. L'extrait 7 présente la détection d'une ambiguïté problématique apparente par l'interprète.

Extrait 7 : audition_01

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | S | il m'a accusé sur tout [ça (.) ils sont même pas venus↓ |
| 2 | I | [hij heeft mij daarvan beschuldigd (.)
(<i>[il m'en a accusé (.)</i>) |
| 3 | I | mais ils ne sont pas venus qui qui sont même pas venus |
| 4 | S | la pol↑:ice |
| 5 | I | de politie is zelfs [niet gekomen
(<i>la police n'est pas même venue</i>) |

Dans l'extrait 7, le suspect fait coréférence à un référent en empruntant le pronom français 'ils' qui pose une ambiguïté problématique dans la communication. Le pronom implique un référent masculin pluriel. Cependant, dans ce contexte, il n'est pas clair à l'interprète auquel référent le suspect réfère. En

conséquence, l'interprète observe qu'il ne peut pas réussir à rapprocher la forme référentielle et le référent correct. Il décide d'interrompre sa traduction dans (2). C'est à ce moment que la confusion semble avoir été détectée par l'interprète puisqu'il change ensuite de langue en s'adressant au suspect, le locuteur source de l'ambiguïté. Ensuite, il réalise dans (3) une requête de clarification en mettant en question le pronom : 'mais *ils* ne sont pas venus qui qui sont même pas venus'. De cette manière, il initie la séquence de résolution.

4.2.1.2. L'inspecteur

Dans une audition interprétée, le suspect et l'inspecteur sont exclus du discours allophone. Ils dépendent de la transmission linguistique de l'interprète. Par conséquent, le policier se limite à identifier les références transmises dans les réponses du suspect ou les références produites par l'interprète lui-même. Nous observons dans l'extrait 8 comment l'inspecteur détecte une ambiguïté problématique transmise par l'interprète et à l'origine du suspect.

Extrait 8 : audition_02

- 1 S eu:: când am aju::ns hmm în ↑Belgia (1s) el mi-a arătat mie un site (.) unde:
(*moi quand je suis arrivé en Belgique, il m'a montré un site sur lequel*)
- 2 S **el lucrează ca ↓escortă**
(*il a travaillé comme escort*)
- 3 I eu::h toen ik in België (.) <toekwam> heeft hij me een site laten zien waarop
te zien was dat **hij** als escort °werkte°
(*eu :: h quand j'étais en Belgique (.) <arrivé> il m'a montré un site montrant qu'il
travaillait comme escorte °°*)
- 4 S <asta se intampla undeva:::n> [(1) sfarșitul lui mai inceputul lui iunie
(*il s'est passé enviro:::n> [(1) fin mai début juin*)
- 5 I [en dat gebeurde (.) °dus-° (.)
(*[et il s'est passé: (.) alors- (.)*)
- 6 I eind (mm) begin (mm)
(*fin (mois) début (mois)*)
- 7 P dat <ij> (.) <**hij**> als escort werkte
(*qu'<il> (.) <il> travaillait comme escort*)
- 8 I **EL** lucra
(*IL travaille*)
- 9 S YES [(.) I show (.) eu:h one eu:h mi-a [arătat un anunț (.) pe care
(*OUI [(.) je montre (.) uh une uh il m'a [montré une annonce (.) sur laquelle*)

Le suspect prétend qu'un référent masculin travaille comme escort : 'el lucrează ca ↓escortă'. L'interprète traduit le pronom en néerlandais : 'hij als escort werkte'. Il emprunte le pronom néerlandais singulier masculin qui est similaire au pronom roumain. Cependant, lors de l'audition, le pronom 'hij' est souvent la source d'une confusion problématique dans la communication puisqu'il est utilisé pour référer au suspect et aux autres référents masculins tiers. Le policier détecte cette ambiguïté problématique dans (7). Il réalise une requête de clarification : il demande de confirmer l'exactitude de

son interprétation référentielle. Il reprend l'énoncé originel et accentue le pronom : 'dat <ij> (.) <hij> als escort werkte'. De cette manière, il initie la négociation de l'identification du référent correct.

4.2.1.3. Le suspect

Il ressort de l'analyse que le suspect arrive moins fréquemment à détecter la confusion référentielle par rapport aux autres participants. Nous proposons que cette observation découle du fait que le suspect fournit les réponses aux questions du policier et qu'il prend alors plus souvent la parole. Ainsi, le suspect semble dans une moindre mesure être exposé aux références que l'inspecteur. Nous présentons l'extrait 9 à titre d'exemple d'une situation dans laquelle la détection de la confusion se réalise par le suspect.

Extrait 9 : audition_02

- | | | |
|---|----|---|
| 1 | P2 | en kreeg hij dat contant of via overschrijving [kan hij da bewijzen
(et il l'a reçu en espèces ou par virement bancaire [peut-il le prouver) |
| 2 | I | [Și cum îți dădea banii:::= ↓
(et comment ils vous ont donné
l'argent) |
| 3 | S | cine
(qui) |
| 4 | I | familia: în mană:: sau pe:::
(la famille dans la main ou sur) |
| 5 | S | În mâ,nă
(dans la main) |

L'interprète paraphrase l'énoncé source du policier (1) en empruntant une omission du pronom personnel en position du sujet : 'dădea', ce qui est grammaticalement acceptable dans une langue *pro-drop* telle que le roumain parce que la conjugaison peut définir le nombre. Or, un *pro-drop* peut comprendre une ambiguïté référentielle puisqu'il n'est pas clair auquel référent la forme réfère. Dans cet extrait, le suspect détecte la confusion puisque le *pro-drop* peut référer à plusieurs référents dans le dialogue. Il initie la séquence de résolution dans (3) en réalisant une requête en forme d'adverbe interrogatoire : 'cine' pour spécifier le référent.

4.2.2. Les stratégies de confusion référentielle

Si une coréférence ou une ambiguïté pose un problème communicatif en forme de confusion référentielle, les participants y font face en empruntant différentes stratégies. Nous distinguons les stratégies en interaction interprétée (par l'interprète) et les stratégies de résolution dans la séquence de résolution (par tous les participants). La première section concerne les stratégies auxquelles l'interprète a recours si l'un des participants primaires est à l'origine de l'ambiguïté ou de la coréférence. Ces stratégies en interaction interprétée se distinguent des stratégies dans la séquence de résolution puisqu'elles ne sont empruntées que par l'interprète. Dans la deuxième partie, nous spécifions les stratégies de

résolution empruntées par tous les participants afin de corriger la confusion dans une séquence de résolution.

4.2.2.1. Les stratégies dans l'interaction interprétée

Dans son rôle, l'interprète est exposé à des ambiguïtés et des coréférences problématiques dans les énoncés du suspect et du policier. Si les autres participants sont à l'origine de la confusion, l'interprète a recours à différentes stratégies : l'abdication (i), la sélection du référent (ii) ou l'initiation d'une séquence de résolution (iii). Nous remarquons que la dernière stratégie peut également être empruntée par les participants primaires (4.2.2.2).

(i) l'abdication

Dans la stratégie d'abdication, l'interprète n'intervient pas à la confusion et prend alors un rôle moins actif que selon les autres stratégies. Il/elle transmet la référence en forme ambiguë à l'autre participant primaire. L'extrait 10 présente cette stratégie :

Extrait 10 : audition_02

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | S | eu:: când am aju::ns hmm în ↑Belgia (1s) el mi-a arătat mie un site (.) unde:
(<i>moi quand je suis arrivé en Belgique, il m'a montré un site sur lequel</i>) |
| 2 | S | el lucrează ca ↓escortă
(<i>il a travaillé comme escort</i>) |
| 3 | I | eu::h toen ik in België (.) <toekwam> heeft hij me een site laten zien waarop
te zien was dat hij als escort °werkte°
(<i>eu :: h quand j'étais en Belgique (.) <arrivé> il m'a montré un site montrant qu'il
travaillait comme escorte ° °</i>) |
| 4 | S | <asta se intampla undeva:::n> [(1) sfârșitul lui mai inceputul lui iunie
(<i>il s'est passé enviro:::n> [(1) fin mai début juin</i>) |
| 5 | I | [en dat gebeurde (.) °dus-° (.)
(<i>[et il s'est passé: (.) alors- (.)</i>) |
| 6 | I | eind (mm) begin (mm)
(<i>fin (mois) début (mois)</i>) |
| 7 | P | dat <ij> (.) < hij > als escort werkte
(<i>qu'<il> (.) <il> travaillait comme escort</i>) |

Le suspect fait référence à un référent masculin dehors de la salle d'audition en empruntant la troisième personne en roumain, 'el' (2). Ensuite, l'interprète emprunte un pronom similaire en néerlandais 'hij' et réfère au même référent. Ainsi, il transmet une forme référentielle ambiguë à l'inspecteur puisque la forme ambiguë peut comprendre une référence au suspect ou au tiers. C'est l'inspecteur qui détecte l'ambiguïté et initie une séquence de résolution.

(ii) la sélection du référent

L'interprète peut prendre un rôle plus actif en sélectionnant lui-même un référent spécifique. Dans cette stratégie, l'interprète ne transmet pas l'ambiguïté à l'autre participant, or, il/elle identifie lui-même un

ou plusieurs référents possibles. Ensuite, l'interprète sélectionne un référent pour l'emprunter dans la traduction de la référence. Il s'avère que cette stratégie réussit à omettre l'ambiguïté ou la coréférence si l'interprète sélectionne le référent (correct) qui correspond au référent dans l'énoncé source (extrait 12). Par contre, la sélection semble problématique dans la communication si l'interprète sélectionne le référent incorrect (extrait 13).

Extrait 12 : audition_02

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | S | dacă mi-a spus 27 se poate (xxx) a fost exact ultima zi dacă
(<i>s'il/elle m'a dit le 27 c'est possible (xxx) c'était exactement le dernier jour</i>) |
| 2 | S | [este hotelul ăla pe colț
(<i>si cet hôtel était au coin</i>) |
| 3 | I | [en eu:h-
(<i>et u:h</i>) |
| 4 | I | <als u::: > als datum zevenentwintig juni ↓ (.) vermelden dat is die dag (.)
(<i><si vou:::s> comme date le vingt-sept juin ↓ (.) mentionner que c'est ce jour (.)</i>) |
| 5 | I | eu:h toen ik wegging ↓ (.hhh) en ik spreek over dat hotel op den hoek
(<i>u:h que je suis parti ↓ (.hhh) et je parle de cet hôtel au coin</i>) |

Le suspect ne spécifie pas le pronom personnel dans (1) en empruntant une forme *pro-drop* : 'a spus'. L'anaphore zéro en position du sujet pose fréquemment une ambiguïté lors de l'audition médiée par l'interprète roumain-néerlandais. En faisant face à cette ambiguïté en forme *pro-drop*, l'interprète peut choisir de sélectionner ce qu'il pense est le référent correct.

Dans cet extrait, le risque de confusion découle du fait que 'a spus' comprend une ambiguïté linguistique puisque l'expression en troisième personne peut référer à des référents masculins et féminins. De plus, la forme comprend, également une coréférence ambiguë. Dans l'énoncé source, le suspect réfère au policier. Pourtant, le suspect emprunte la troisième personne. Malgré la possibilité d'identifier plusieurs référents possibles, l'interprète réussit à sélectionner dans (4) le référent qui correspond au référent dans (1), le policier, en s'adressant directement au policier : l'interprète emprunte le pronom de politesse 'u' qui désigne déictiquement le destinataire. Ainsi, la stratégie de sélection du référent réussit à faire face à la confusion.

Or, nous observons également comment l'interprète ne peut pas arriver à sélectionner le référent correct qui correspond au référent source. À titre d'exemple, nous présentons l'extrait 13 :

Extrait 13 : audition_02

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | I | (country2) dus eu::h euh samen hier euh gekomen ik was erbij
(<i>(pays2) alors u::h uh ensemble ici uh venus j'étais là</i>) |
| 2 | I | (.hhh) dan te zien toen hij naar (country2) dan samen terug naar België
(<i>(.hhh) puis pour voir quand il en (pays2) puis ensemble retournés en Belgique</i>) |
| 3 | I | gekeerd daar was 'k bij da weet 'k zeker
(<i>j'étais là j'en suis sûr</i>) |

- 4 P alle (.) **ge** reist nog e bitje
(*allez (.) tu voyages encore un peu*)
- 5 I zice **călătoresc** mult
(*il dit ils voyagent beaucoup*)
- 6 S păi::: (person5)::: pleca în (country1) [(2) cel puțin de 2 ori pe lună
(*alors (personne5) part pour (pays1) au moins deux fois par mois*)
- 7 P [mmhh
- 8 I hij zegt (person5) ging minstens twee keer per maand naar (country2)
(*il dit que (personne5) est allé en (pays2) au moins deux fois par mois*)
- 9 P en waarom was da↑
(*et c'était pourquoi↑*)

En traduisant, l'interprète explique dans (1-3) comment le suspect déclare qu'il a accompagné une personne d'intérêt lors d'un voyage en voiture en Belgique. Le policier fait un commentaire sur cette déclaration dans (4) : 'alle (.) ge reist nog e bitje' ; en français : 'alors, tu voyages encore un peu'. Par le pronom personnel 'ge', un pronom néerlandais informel désignant la deuxième personne, le commentaire est adressé au suspect. L'interprète emprunte la même stratégie que nous observons dans l'extrait 12 et sélectionne lui-même un référent spécifique. Or, cette fois-ci, l'interprète sélectionne un référent qui ne correspond pas à la référence source. L'interprète emprunte en roumain (5) une anaphore zéro pour référer aux compagnons de voyage du suspect, le référent incorrect. Dans cet extrait, cette non-conformité entre la référence source et la référence traduite ne mène pas à une négociation de l'identification du référent correct. Par contre, nous observons comment la réponse du suspect et la suite de la conversation s'appuie sur le référent incorrect sélectionné par l'interprète.

(iii) l'initiation d'une séquence de résolution

Dans un rôle plus actif, l'interprète ne peut pas seulement sélectionner lui-même un référent spécifique, il peut aussi proposer une négociation de l'identification du référent s'il/elle détecte une confusion problématique dans le dialogue. Ainsi, l'interprète emprunte initie une séquence de résolution.

Extrait 14 : audition_01

- 1 P [hij heeft mij gevraagd door wie is of
(*[il m'a demandé par qui ou]*)
- 2 P **il** a dit que c'est un couteau
- 3 S LUI **IL** A DIT
- 4 P [maar het zijn er
(*[mais il y en a]*)
- 5 I [**LUI <MAIS IL C'EST QUI IL>** (.)
- 6 I [**c'est le policier ou c'est pppp1**
- 7 S [pppp1↑

Le policier s'adresse directement au suspect en français (2). Il emprunte le pronom 'il' pour référer à 'pppp1'. Le suspect produit la même référence et emprunte le même pronom pour faire référence au

même référent. Le pronom personnel comprend une ambiguïté problématique puisqu'il peut référer aux différents référents masculins dans la conversation, le policier qui l'a arrêté ou *pppp1*. L'interprète détecte l'ambiguïté et choisit d'initier une négociation de l'identification du référent correct. Il met en question le pronom ambigu utilisé par le suspect et l'inspecteur. Cette requête est accompagnée d'une proposition des deux référents spécifiques : 'c'est le policier ou c'est *pppp1*'.

Il semble que l'interprète peut avoir recours à plusieurs stratégies en cas où le suspect ou l'inspecteur sont à l'origine de l'ambiguïté ou la coréférence problématique. L'interprète peut maintenir l'ambiguïté ou la coréférence (l'abdication), il/elle peut sélectionner lui/elle-même un référent spécifique ou il/elle initie une séquence négociant l'identification du référent correct qui peut résoudre la confusion.

Or, il s'avère que les autres participants peuvent également initier une séquence. C'est pourquoi nous explorons dans la section suivante les stratégies auxquelles tous les participants ont recours dans une séquence de résolution.

4.2.2.2. Les stratégies dans la séquence de résolution

Nakane (2014) observe comment les participants à l'audition policière interprétée réalisent des séquences de *repair* afin de résoudre des problèmes de communication, y compris des confusions référentielles. Elle distingue le rôle de 'initiator' et de 'repairer, le participant qui initie la séquence et signale le problème, et le participant qui offre la solution ('repair'). Conformément à l'observation de Nakane, nous distinguons deux phases dans la séquence de résolution de la confusion référentielle personnelle: l'initiation et la réaction de *repair*.

Lors de ces deux phases, les participants empruntent différentes stratégies dans la séquence afin de résoudre la confusion référentielle. Dans la première phase, un participant initie la séquence de résolution en signalant la confusion. Il emprunte une signalisation explicite de la confusion référentielle (i), une requête de reprise du (co)référent (ii) ou une requête de confirmation du (co)référent (iii). Dans le processus de résolution, une réaction de *repair* découle de l'initiation : la reprise du (co)référent en spécification (iv) ou en non-spécification (v). Ces stratégies primaires peuvent être accompagnées des autres stratégies qui contribuent à la séquence de résolution : l'accentuation du référent en reprise (vi), la clarification déictique (vii) ou des métacommentaires sur la confusion (viii). Ces stratégies secondaires n'entraînent pas la solution, or, elles peuvent accompagner les stratégies primaires dans la séquence. Finalement, nous signalons séparément une stratégie de résolution qui diffère d'autres stratégies puisqu'elle ne prend pas la structure modèle (initiation et réaction) dans la séquence : la correction intervenante. Dans cette dernière stratégie, une négociation de l'identification du référent correct entre les différents participants n'est pas mise en œuvre. Par contre, un participant réalise directement une correction du référent.

4.2.2.2.1 L'initiation

Au moment où un participant détecte la confusion référentielle, il/elle a la possibilité de prendre l'initiative d'initier une séquence de résolution. De cette manière, le participant signale le problème de communication (cf. Einstein, 2013). Spécifiquement, il est possible de signaler explicitement la confusion (i) ou de la signaler indirectement dans une requête de reprise du référent (ii) ou une requête de confirmation du référent (iii).

(i) la signalisation explicite

Une première stratégie comprend la signalisation explicite du problème de confusion. Le participant initie la séquence et indique aux autres participants la confusion auprès de lui/elle.

Extrait 15 : audition_01

1	S	[pour une discussi:on (.) de m:oi et sa femme elle m'a donné trois
2	I	[op school voor een discussie ([à l'école pour une discussion)
3	S	clagues [(.) elle
4	I	[van mij en mijn vrouw en hij [heeft ([de moi et ma femme et il [a)
5	P	[ik ben ik ben nie mee ([je ne peux je ne peux plus suivre)
6	A	nie zijn vrouw (.) de vrouw [van eu:h (pas sa femme (.) la femme [de u :h)
7	S	[de vrouw van [pppp1 ([la femme de [pppp1)

Le suspect énonce dans (1) une référence à la possession de 'pppp1', 'sa femme'. Dans la traduction néerlandaise dans (4), l'interprète produit une référence à la possession du suspect ('mijn vrouw'), un référent qui ne correspond pas à celui dans (1). Le policier détecte la confusion et indique explicitement qu'il est confus. Il n'arrive pas à identifier le référent correct : 'ik ben ik ben nie mee'. La signalisation n'est pas accompagnée d'une requête explicite. Cependant, la signalisation explicite semble évoquer une réaction de *repair*. Le référent est corrigé dans la réaction de l'avocat du suspect (6) et spécifié en par le suspect (7).

En absence d'une signalisation explicite, le participant indique indirectement la présence d'une confusion référentielle en réalisant une requête de reprise du référent (ii) ou une requête de confirmation en proposant un ou plusieurs référents (iii).

(ii) la requête de reprise référentielle

En initiant la séquence de résolution, un participant peut réaliser une requête au locuteur pour reprendre la référence. Souvent, il s'agit d'une question ouverte pour savoir auquel référent le locuteur a fait

référence. À titre d'exemple, l'extrait 16 présente comment l'interprète initie la séquence de résolution en réalisant une requête de reprise du référent

Extrait 16 : audition_03

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | P | waarom is hij met (voornaam echtgenote2) niet getrouwd op het turks konsulaat↑
(pourquoi il ne s'est pas marié avec (prénom épouse2) au consulat turc ↑) |
| 2 | I | (voornaam echtgenote2) diyor (.) neden diyor (.) ee: konsoloslukta evlenmediniz↑
(avec (prénom épouse2) il dit (.) pourquoi dit-il (.) u :h pas marié au consulat?) |
| 3 | S | (voornaam echtgenote2) (.) kabul etmediler
((prénom épouse2) (.) ils ne l'ont pas accepté) |
| 4 | I | kim ↑
(qui↑) |
| 5 | S | konsolosluk kabul etmedi
(le consulat ne l'a pas accepté) |
| 6 | I | consulaat heeft dat niet aanvaard
(le consulat ne l'a pas accepté) |

Le suspect dit dans (3) que le consulat n'a pas accepté le mariage entre lui et son conjoint. Il emprunte un suffixe '-er' qui exprime la troisième personne en turc afin de faire référence à l'organisation (les fonctionnaires) du consulat. L'interprète n'arrive pas à identifier ce référent et détecte la coréférence problématique entre deux formes 'konsolosuk', le consulat, et le suffix '-er' dans 'etmediler'. Ensuite, il réalise une requête de reprendre la référence (4) réalisée par le suspect dans (3). Il pose la question en employant l'expression interrogative turque, 'kim' ; 'qui' en français. Enfin, dans la réaction à la requête, le suspect reprend le référent dans (5) : 'konsolosluk kabul etmedi'.

(iii) la requête de confirmation du référent

Il est également possible que le participant propose lui/elle-même des référents possibles. Il requiert au fond qu'un autre participant confirme (ou non) dans une réaction le référent proposé que la participant a proposé dans la requête. Ainsi, il réalise une requête de confirmation du référent proposé. Les référents peuvent être proposés sous forme pronominale ou sous forme non pronominale. L'extrait 17 montre cette stratégie qui comprend une proposition de l'identification d'un référent féminin repris en forme pronominal.

Extrait 17 : audition_04

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | I | if you don't then we'll skip it eh date of birth
(si vous ne la connaissez pas nous le laissons tomber uh date de naissance) |
| 2 | S | for her
(pour elle) |
| 3 | I | haar geboortedatum
(sa date de naissance) |
| 4 | P | ja dit zijn de gegevens over uwe partner dus hare naam haar voornaam
haar geboorteplaats haar geboortedatum |

(ou ce sont les données de votre conjointe alors son nom son prénom son lieu de naissance sa date de naissance)

- 5 I so all details are about your girlfriend so her family name her place of birth her date of birth (.hhh) so her date of birth when was she born (alors tous les détails portent sur votre amie alors son nom de famille son lieu de naissance sa date de naissance (.hhh) alors sa date de naissances quand est-elle née ?)

L'interprète réalise dans (1) une référence à la possession d'un référent féminin, or, il omet le pronom possessif. Cette ambiguïté due au manque du référent spécifié est détectée par le suspect. Il initie une séquence de résolution en proposant un référent: 'for her'. Il s'agit d'une requête de confirmer le référent féminin proposé (2). L'interprète ne fournit pas une réponse à la requête. Par contre, il la transmet à l'inspecteur. Ensuite, l'inspecteur confirme le référent ('ja') et reprend le référent féminin: 'uwe partner dus hare naam haar voornaam'.

Il ressort de l'analyse que les différentes stratégies empruntées pour initier une séquence ne se présentent pas selon un modèle uniforme. Des modèles dérogatoires ou combinés sont présents dans les auditions analysées.

L'extrait 18 confirme cette observation puisque la requête dans la séquence de résolution ne comprend pas seulement la requête de confirmation et la proposition du référent correct ('votre e=e=eh l'ex de votre femme'), mais aussi la proposition d'exclure un référent incorrect ('[pa=eh=pas la femme de pppp1').

Extrait 18 : audition_02

- 1 I donc (2) vous êtes d'opinion que c'est un plan à lui je crois que (.) qu'ils
2 I veulent faire la même chose avec moi ce qu'ils ont fait au eu::h à
3 I l'ex
4 S à l'ex-mari↓
5 A ok
6 I **mais c'est=c':::est votre e=e=eh l'ex de votre femme [pa=eh=pas**
7 S [oui oui
8 I **la femme de pppp1**
9 S non non non l'ex [de ma femme

À titre d'exemple, nous ajoutons également l'extrait 19 dans lequel la requête de confirmation prend une autre forme, à savoir la proposition de deux référents possibles au lieu d'une proposition d'un seul référent ('le frère ou les frères').

Extrait 19 : audition_01

- 1 I <dus pppp1 (.) en de broer van pppp3 die speciaal uit Albanië>
(<donc pppp1 (.) et le frère de pppp3 qui sont spécialement)
2 I en gekomen he **le frère**↑ **ou les frères**↓

- 3 P (venus de l'Albanie hein le frère↑ ou les frères↓)
les [frères ce sont des Albanais

Finalement, l'extrait 20 démontre la combinaison de plusieurs stratégies. Les différents types de requête peuvent être réalisés dans la même séquence de résolution : 'oğlan', une proposition du référent correct, dans (1) ; 'hangi', une requête de reprise de spécification, dans (3).

Extrait 20 : audition_03

- 1 I eu: mijn zoon is gekomen in (datum zoon BE) (1.5) **oğlan**↑
(uh mon fils est venu le (date fils BE) (1.5) ton fils↑)
2 S he he
(oui oui)
3 I **hangi**↑
(lequel)
4 S (naam 1e kind-1e deel)
(nom 1er enfant 1ère partie)

4.2.2.2.2 La réaction: les stratégies primaires

Après qu'un participant initie une séquence afin de résoudre la confusion, la séquence de résolution semble continuer en réaction de *repair* à la signalisation explicite (i) ou à la requête (ii-iii). Un participant, non nécessairement le locuteur source de la référence, prend la parole et réagit en continuant la séquence. Nous abordons d'abord les stratégies primaires qui peuvent offrir une réaction de *repair* directe à l'initiation. Ensuite, nous distinguons les stratégies secondaires qui peuvent accompagner les stratégies primaires.

Dans la réaction de *repair* directe à la confusion, le (co)référent est repris. Même si les participants ont en principe la possibilité de répondre affirmativement ou négativement à la requête sans reprendre le référent¹⁰, il ressort de l'analyse que la réaction comprend une reprise du référent. Spécifiquement, nous distinguons la reprise du référent en spécification (iv) ou en non-spécification (v). Autrement dit, la distinction entre la reprise référentielle sous forme pronominale et sous forme non pronominale.

(iv) la reprise du référent en spécification

Il est d'abord important de noter qu'une reprise du référent en spécification ne découle pas nécessairement d'une requête de spécification. Il est par exemple possible que le référent soit repris en spécification, sous forme non pronominale, pour réagir à une requête de confirmation d'un référent proposé sous forme pronominale. À titre d'exemple, l'extrait 21 présente comment la proposition d'un

¹⁰ Dans une seule séquence de résolution (extrait 28), le suspect répond affirmativement à la requête. Or, il semble insuffisant pour résoudre la confusion référentielle. Ensuite, la réaction secondaire qui complète la séquence de résolution comprend quand même une reprise du référent. Dans la présentation de l'extrait 28, nous nous penchons sur les détails.

réfèrent sous forme pronominale ‘hij’ par l’interprète n’est pas confirmée dans la réaction par une forme pronominale. Par contre, le participant reprend le réfèrent correct en spécification.

La reprise en spécification comprend un réfèrent spécifique. Il signifie que le participant réagissant ne produit pas une anaphore pronominale à la référence, or, il fournit une expression spécifique, un nom propre ou une expression descriptive. Dans l’extrait 21, il s’agit d’une reprise d’un nom propre, ‘person5’. Pourtant, l’initiation de la séquence de résolution propose un réfèrent pronominal (‘hij’)

Extrait 21 : audition_02

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | P | waar 'eeft 'ij (person7) leren kennen
(où a-t-il fait la connaissance de (personne7)) |
| 2 | I | hij↑ hij↑ of
(il↑ il↑ ou) |
| 3 | P | (person5) he
((personne5 hein) |

L’inspecteur fait référence à ‘person5’ (1) par le biais d’un pronom personnel indiquant la troisième personne en néerlandais : ‘ij’. Pourtant, la référence est ambiguë puisque le policier s’adresse parfois à l’interprète français-néerlandais lors de l’audition en empruntant la troisième personne pour référer au suspect tandis qu’il emprunte le même pronom pour référer aux tiers en s’adressant directement au suspect. C’est pourquoi l’interprète détecte l’ambiguïté du pronom ‘ij’ puisqu’il ne peut pas déterminer si le policier s’adresse à lui ou au suspect en référant respectivement au suspect ou à ‘person5’. Dans (2), l’interprète initie par conséquent une séquence de résolution par une requête de confirmation du réfèrent correct (iii) : il propose un réfèrent sous forme pronominale (‘hij↑ hij↑). L’interprète réfère au suspect. Sa proposition de l’identification du réfèrent ne correspond pas au réfèrent original dans l’énoncé du policier dans (1). En conséquence, le policier fournit une non-confirmation en réaction à cette initiation: il reprend le réfèrent correct en spécifiant ‘person5’, un nom propre. Ainsi, il fournit une réaction de reprise du réfèrent en spécification, sous forme non pronominale.

(v) la reprise en non-spécification

Même si une telle précision spécifique semble être une clarification efficace afin de résoudre le problème de communication, une confusion référentielle ne nécessite pas toujours une spécification vu qu’ une reprise du réfèrent sous forme pronominale peut suffire pour la résoudre. Nous observons cette stratégie dans l’extrait 22.

Extrait 22 : audition_02

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | S | și i-a spus că a plecat în (country1) la ↓(city5) că este ↓sechestrată
(il/elle dit qu'elle est partie en (pays1) à (ville5) et était coincée) |
| 2 | I | e- ((coughs)) <en ze zegt dat ze euh in (country1) zat opgesloten>
(e- (tousse) <et elle dit qu'elle uh à (pays1) était coincée) |

- 3 I <in (city5)↓>
(<à (ville5)↓>)
- 4 P wie zij↑↑
(qui elle↑↑)
- 5 I **zij**↓
(elle↓)

Dans (2), la confusion référentielle découle du pronom féminin à la troisième personne ‘ze’ dans la traduction de l’interprète. L’inspecteur n’arrive pas à identifier le référent féminin et détecte l’ambiguïté. Pourtant, il est capable de proposer un référent possible, dans ce cas, le référent correct. Il initie la séquence de résolution dans une requête de confirmation de son identification proposée du référent féminin : ‘wie zij↑↑’ (4). Dans (5), l’interprète décide d’emprunter la stratégie de simplement confirmer le référent en reprenant le pronom. Ainsi, il n’utilise aucune expression spécifique telle qu’un nom propre, mais l’anaphore pronominale similaire à celle qu’il a été utilisée dans (2).

De plus, cet extrait affirme l’observation que nous ne trouvons aucune réaction sans reprise référentielle dans l’analyse. L’interprète préfère ici de reprendre le coréférent au lieu de répondre affirmativement à la question.

En conclusion, nous constatons que la séquence de résolution continue en forme de réaction à l’initiation. Pour réagir, un participant reprend le référent. Il peut spécifier le référent ou il peut fournir la reprise du référent sous forme pronominale. Ces stratégies primaires fournir une réaction directe à l’initiation et résolvent le problème de confusion. Pourtant, il existe d’autres stratégies, des stratégies secondaires, qui peuvent accompagner la reprise du référent.

4.2.2.2.3 La réaction : les stratégies secondaires

Les stratégies secondaires peuvent contribuer à la séquence de résolution : elles accompagnent la reprise du référent en forme (non) pronominale, la stratégie primaire qui mène à la résolution de la confusion dans la séquence de résolution. Les stratégies secondaires comprennent l’accentuation du référent en reprise (vi), la clarification déictique (vii) et des métacommentaires sur la confusion (viii).

(vi) l’accentuation du référent en reprise

La première stratégie secondaire porte sur l’accentuation du référent au moment où il est repris dans la réaction. Nous avons constaté qu’un participant emprunte la stratégie de reprendre le (co)référent en réagissant à l’initiation. En outre, le participant a la possibilité d’accentuer l’expression référentielle dans la reprise. L’accentuation du référent attire une attention supplémentaire à l’expression référentielle pour la rendre plus marquée dans l’énoncé. Cette stratégie se présente dans l’extrait 23 dans lequel le suspect et l’inspecteur réalise une discussion sur les interventions policières à la demande du plaignant avant que la confusion référentielle se produise. Le suspect introduit les référents ‘les policiers’/’la

police' (1-2, 10), la femme de 'person1' (5), et il coréfère à 'person 1' , le plaignant : 'il me provoque' (10).

Extrait 23 : audition_01

1	S	°et pour les policiers qui me trouvent sans papiers
2	S	et ils me prennent avec pour vérifier plus en plus°
[...]		
5	I	[sa femme qui me donnait trois gifles
[...]		
10	S	°à chaque fois il me provoque pour la police qui arrive° (.) et (
[...]		
59	S	il m'a accusé sur tout [ça (.) ils sont même pas venus↓
60	I	[hij heeft mij daarvan beschuldigd (<i>fil m'en a accusé</i>)
61	I	mais ils ne sont pas venus qui qui sont même pas venus
62	S	la pol↑:ice

Nous observons comment le suspect arrive au tour de parole (59) dans lequel il emprunte le pronom à la troisième personne (pluriel) 'ils' pour faire référence à un groupe de référents, 'les policiers'/'la police'. L'interprète détecte l'ambiguïté puisque le pronom peut par exemple référer aux policiers ou à l'ensemble de 'person1' et sa femme. L'interprète initie la séquence de résolution pour réaliser une requête de reprise du référent ('qui qui sont même pas venus') (61). Le suspect reprend le référent en spécification (62). La reprise du référent est accompagnée d'une stratégie secondaire, l'accentuation de la spécification. Le suspect rend plus marquée la reprise du référent 'les policiers'/'la police' en l'accentuant. L'accentuation du référent dans (62) est visible dans la transcription puisqu'elle est soulignée.

(vii) la clarification déictique

La stratégie secondaire suivante concerne une clarification explicite de la deixis. Lors de confusions référentielles dans un cadre déictique ambigu, reprendre la référence en clarifiant la deixis peut résoudre la confusion. Normalement, le référent confus qui est mis en question dans l'initiation est repris. Par contre, une clarification déictique, peut également reprendre un autre référent, un élément déictique, afin que la deixis soit clarifiée. Dès que la deixis est claire, le référent peut être identifié correctement.

Extrait 24 : audition_02

1	S	el era în cameră el era cu:: (person7) cu:: ↓(nationality1) si cu::: (<i>il était dans la chambre il était avec (personne7) avec (nationalité1) et avec</i>)
2	S	↑(nationality1) (person7) si cu încă o fată (<i>↑(nationalité1) (personne7) et encore une autre fille</i>)
3	I	hij zegt h:ij verbleef ter [samen (.) nee hij [(.) (<i>il dit i:l restait là [ensemble (.) non il [(.)</i>)
4	P	[hij↑ (person5)↓

5 I ([il↑ [(personne5)↓]
 °dus **ik spreek**-° (1) hij verbleef ter samen met (person7) (.) de::eu:h
 (*donc je parle-* (1) *il reste là ensemble avec (personne7) (.) la :: u ::h*)

Dans l'extrait 24, l'interprète emprunte la représentation directe (cf. Bot, 2005) pour traduire les énoncés sources du suspect (1-2) : l'interprète emprunte le pronom 'hij' à la troisième personne singulière pour référer au suspect tandis qu'il emprunte dans le discours direct la même forme référentielle pour une autre personne dehors la salle d'audition, 'person5'. L'interprète rend la deuxième forme 'h:ij' ambiguë puisque dans la première référence l'interprète emprunte son propre cadre déictique ('hij zegt'), or, ensuite, il emprunte le cadre déictique du suspect en reprenant ses mots originaux ('h:ij verbleef ter [samen]'). Le policier détecte l'ambiguïté problématique et intervient dans (4) à la traduction de l'interprète pour réaliser deux fois une requête de confirmer le référent. Il propose d'abord le référent du suspect sous forme pronominale 'hij', ensuite, 'person5' sous forme non pronominale. Dans (3), l'interprète reprend la référence sous forme pronominale : 'hij'. Or, la deuxième requête du policier indique que la première réaction ne suffit pas pour résoudre la confusion. C'est pourquoi il reprend un autre référent, le suspect, en le désignant comme le 'locuteur déictique' : 'ik spreek' et il ajoute la suite du discours direct qui reprend le pronom 'hij' référant au 'person5'. Ainsi, l'interprète indique qu'il a emprunté le cadre déictique du suspect. L'interprète indique de cette manière également qu'il emprunte alors la troisième personne pour faire référence au tiers, 'person5'.

(viii) des métacommentaires sur la confusion

La réaction peut comprendre un 'métacommentaire : un commentaire sur la confusion référentielle dans la séquence de résolution. Il ressort de l'analyse que les participants consacrent des commentaires à l'origine de la confusion, ou aux raisons sous-jacentes de la confusion. La réaction peut comprendre un commentaire sur une cause possible – possible, étant donné que la cause de la confusion est difficile à déterminer – afin de faciliter l'identification du référent correct. À titre d'exemple, nous supposons un un métacommentaire sur une ambiguïté linguistique telle que le *pro-drop*. Tels commentaires peuvent être réalisés par l'interprète au moment où il/elle indique dans une séquence de résolution qu'il n'arrive pas à identifier le référent pour la raison que la langue source peut omettre le référent en position du sujet (alors, est une langue *pro drop*). L'extrait 4 comprenait un commentaire de la part de l'interprète sur la raison sous-jacente ; l'interprète détecte une coréférence ambiguë puisque le référent n'a pas encore été introduit à elle : 'mais moi je ne sais moi je ne connais pas le dossier'. L'extrait 25 comprend également un métacommentaire sur l'élément source de la confusion, le pronom personnel 'hij'.

Extrait 25: audition_02

1 P en waar verbleev'**ij**
 (et où restait-il)
 2 I Ş::i **tu** unde stăteai
 (et où restais-tu)

3	S	eu aveam camera mea separată (<i>j'avais ma chambre séparée</i>)
4	I	eu::h afz,onderlijk op mijn °kamer° (<i>u::h séparément↓ dans ma chambre</i>)
5	P	A::H HIJ VERBLEEF BIJ U (<i>A::H IL RESTAIT AVEC VOUS</i>)
6	I	[nee hij (<i>[non il</i>)
7	A	[n:ee ja↓ (.) 't is een beetje verw[arrend met die hij hij (<i>[no:n oui↓ (.) c'est un peu ambigu avec ce il il</i>)
8	P	[AWEL JA d::ie man (.) die man↓ de [ALORS OUI c::et homme (.) cet homme↓ le

Le pronom ambigu ‘‘ij ‘ dans (1) qui réfère au tiers évoque l’identification d’un référent incorrect (le suspect) auprès de l’interprète. Le référent incorrect dans la traduction (2) influence la réponse (3) à la question posée par l’inspecteur dans (1) (où restait-il ?, ‘il’ réfère à ‘person5’) puisque le référent dans la question source dans (1) ne correspond pas au référent dans la traduction de la question (où étais-tu ?, ‘tu’ s’adresse au suspect). L’interprète essaie de corriger le policier, or, il semble encore référer au référent incorrect (le suspect) dans (6). En conséquence, l’avocat prend la parole afin de réaliser un métacommentaire sur la problématique puisque ce n’est pas la première fois que le pronom entraîne de l’ambiguïté référentielle : ‘ ’t is een beetje verw[arrend met de hij hij’ (‘c’est un peu ambigu avec ce il il). Ce commentaire dans la séquence de résolution indique l’origine de la confusion, le pronom ambigu ‘hij’. Finalement, le policier arrive à l’identification du référent correct dans (8).

4.2.2.2.4 La réaction : la correction intervenante

Nous élaborons séparément la stratégie de la correction intervenante puisqu’elle diffère de la stratégie modèle qui réalise une réaction à une initiation. La correction intervenante dérive de ce modèle dans la mesure qu’un participant initie la résolution en fournissant directement une correction du référent. Nous n’y trouvons pas la structure de deux phases, l’initiation et la réaction de *repair*. Par contre, la correction intervient à l’interaction et fournit immédiatement une reprise du référent pour clarifier la confusion référentielle.

Dans l’extrait 25, l’interprète réalise une correction intervenante dans (6) : ‘nee hij’. Il corrige la coréférence dans (5) et reprend le référent sous forme pronominale. Cependant, sa correction ne réussit pas puisque l’interprète n’arrive pas à identifier le référent correct. Ainsi, la correction est incorrecte puisqu’elle reprend le référent incorrect.

Nous prenons l’extrait 26 pour observer une autre correction intervenante qui reprend la référence sous forme pronominale :

Extrait 26 : audition_01

- 1 I **vous** avez dit combien↑ de points↑
2 S **il** m'accu=**c'est lui** qui dit six points [jsais pas quoi six
3 I [six points ok ça va hij
(il)

Le suspect détecte la confusion auprès de l'interprète qui réfère dans (1) au suspect. La séquence de résolution ne tient pas d'initiation en forme de signalisation ou requête. Par contre, le suspect intervient à la conversation en reprenant le référent correct. Il ne précise pas la correction, or, il emprunte une anaphore pronominale dans (2). Il corrige le pronom 'vous' par le pronom personnel 'il' ('c'est lui') qui désigne le plaignant, un tiers. La confusion semble être résolue dans (3) étant donné que l'interprète indique qu'il arrive à identifier le référent correct ('ok ça va hij').

En conclusion, nous présentons la séquence qui produit une solution à une confusion référentielle selon un modèle de deux phases : l'initiation et la réaction de *repair*. L'initiation comprend la première phase de la séquence dans laquelle un participant conscient de la confusion initie la séquence. Il signale explicitement la confusion, il demande qu'un participant reprend la référence ou il propose lui-même un référent à confirmer. La deuxième phase, la réaction, propose l'identification du référent correct. Elle comprend une reprise de la référence sous forme pronominale ou non pronominale. En outre, ces stratégies primaires peuvent être accompagnées de stratégies secondaires contribuant à la séquence de résolution tandis qu'un participant accentue la référence, apporte une clarification d'un élément déictique ou réalise un métacommentaire sur la confusion. Finalement, il se peut que la confusion se résolve par une correction directe du référent qui reprend immédiatement le référent correct. Il s'agit de la stratégie de la correction intervenante.

4.2.3. Les modèles de séquence de résolution : la confusion référentielle

Nakane (2014) observe dans des auditions policières comment les participants produisent une séquence de *repair* afin de redresser des problèmes de communication. Nakane distingue différents modèles de séquences. D'abord ; le modèle normatif comprend un participant primaire (le suspect ou l'inspecteur) qui initie une séquence de *repair* et l'autre participant primaire qui fournit le *repair* dans la réaction. Le rôle de l'interprète se limite à la transmission linguistique des énoncés des participants primaires. Outre le modèle normatif, la typologie de Nakane distingue deux modèles d'aparté, une séquence entre un participant primaire et l'interprète : le participant primaire initie la séquence et l'interprète fournit la réaction ou vice versa. La communication déficiente comprend le problème de communication de la confusion référentielle. En conséquence, il serait intéressant de poser la question de savoir si la typologie générale de Nakane sur les séquences de *repair* s'applique effectivement au problème spécifique de la confusion référentielle. Dans cette section, nous souhaitons fournir une réponse à cette question en

proposant une typologie basée sur la typologie de Nakane (p.109) Notre typologie porte sur les séquences de résolution en cas du problème de communication de la confusion référentielle.

Cette typologie se présente dans le tableau 7a :

Modèle	Participants à la séquence de résolution	Participant(s) exclu(s) du processus de résolution
Normatif (initié par l'inspecteur ou le suspect)	Inspecteur Interprète Suspect	/
Aparté – Participant primaire (initié par le suspect ou l'inspecteur)	Inspecteur OU Suspect Interprète	Suspect OU inspecteur
Aparté – Interprète (initié par l'interprète)	Interprète Inspecteur OU Suspect	Suspect OU Inspecteur
Modèle mixte		
Le modèle normatif découlé de l'aparté		L'aparté découlé du modèle normatif

Tableau 7a : la typologie de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle personnelle

Il ressort de l'analyse que nous pouvons confirmer l'applicabilité de la typologie de Nakane (2014) aux situations de confusion référentielle personnelle. Nous proposons une typologie similaire qui distingue les différents modèles de séquences de résolution en cas de communication déficiente en forme de confusion référentielle : le modèle normatif, l'aparté initié par l'interprète ou l'aparté initié par le participant primaire.

Nous étendons les observations de Nakane (2014) en signalant la présence des séquences de résolution qui combinent le modèle normatif et l'aparté dans des modèles mixtes et en comprenant le rôle d'un participant actif à la séquence de *repair* négligé dans la typologie sur les séquences de problèmes de communication, l'avocat du suspect.

Dans les paragraphes suivants, nous précisons les différents modèles dans les paragraphes suivants. Finalement, nous observons cette typologie sous un angle quantitatif afin de savoir quel modèle se réalise le plus fréquemment dans l'audition policière.

4.2.3.1. Le modèle normatif

Nous observons d'abord le modèle normatif dans lequel les participants primaires, le suspect et l'inspecteur, fournissent l'initiation et la réaction dans la séquence de résolution. Les participants réalisent la négociation de l'identification du référent correct en interaction interprétée. Même si dans le modèle normatif l'interprète semble prendre un rôle moins actif dans le développement de la solution, il prend un rôle clé : l'interprète transmet les énoncés du suspect et de l'inspecteur afin que la partie allophone de la séquence de résolution soit transmise à l'autre participant primaire. Ainsi, aucun participant n'est exclu de la séquence de résolution.

Dans le modèle normatif, un participant primaire initie la séquence tandis que l'autre produit une réaction à l'initiation. Nous proposons une séquence initiée par le suspect (extrait 27) et une autre initiée par l'inspecteur (extrait 28).

Extrait 27 : audition_04

- 1 I if you don't then we'll skip it eh **date of birth**
(si vous/tu ne la connaissez/connais pas nous le laissons tomber uh date de naissance)
- 2 S for her
(pour elle)
- 3 I haar geboortedatum
(sa date de naissance)
- 4 P ja dit zijn de gegevens over uwe partner dus hare naam haar voornaam
 haar geboorteplaats haar geboortedatum
(oui ce sont les données de votre/ta conjointe alors son nom son prénom son lieu de naissance sa date de naissance)
- 5 I so all details are about your girlfriend so her family name her place
 of birth her date of birth (.hhh) so her date of birth when was she born
(alors tous les détails portent sur votre/ton amie alors son nom de famille son lieu de naissance sa date de naissance (.hhh) alors sa date de naissance quand est-elle née ?)

Le modèle normatif se réalise dans la séquence de résolution à partir de l'initiation du suspect dans (2) selon les tours de paroles : S-I-P-I. L'initiation du suspect comprend une proposition d'un référent à confirmer ('for her'). L'interprète décide dans (3) de transmettre la requête à l'inspecteur. Ainsi, le policier est conscient de la confusion référentielle auprès du suspect grâce à la traduction de la requête. En réaction, le policier fournit une reprise du référent correct en spécification : 'over uwe partner'. L'interprète traduit la réaction ('about your girlfriend') du policier au suspect pour compléter la séquence de résolution (5).

Par opposition à l'extrait 27 dans lequel le suspect initie la séquence, c'est l'inspecteur qui initie la séquence de résolution selon le modèle normatif dans l'extrait 28:

Extrait 28 : audition_02

- 1 P dat <ij> (.) <hij> als escort werkte
(qu'<il> (.) <il> travaillait comme escort)
- 2 I EL lucra
(IL travaillait)
- 3 S YES [(.) I show (.) eu:h one eu:h mi-a [arătat un anunț (.) pe care
(OUI [(.) je montre (.) uh une uh il m'a [montré une annonce (.) sur laquelle)
 [...]
- 21 I [maar ik wou het uitleggen
([mais je viens de l'expliquer)
- 22 S hmm când am ajuns el mi-a arătat mie că::: hmm că lucra ca::: hmm că EL lucra ca și
 ↓escortă

23 I *(uh quand je suis arrivé il m'a montré que::: uh qu'il travaillait comme::: hmm qu'IL travaillait comme ↓ escort)*
 dus eu::h toen ik hier toekw,am heeft hij me laten zien↓ (.) aange=dat <hij>
 <als escort werkte↓> (.)
(donc u::h quand je suis arrivé ici il m'a montré↓ (.) indiqu=qu'<il> <travaillait comme escort> (.)

L'extrait 28 présente un modèle normatif (P-I-S-[...]I-S-I) dans lequel l'initiation dans (1) et la réaction dans (2) sont transmises à l'autre participant par l'interprète. L'inspecteur initie la séquence en proposant le référent correct dans (1) : '<hij> als escort werkte'. L'interprète transmet la requête dans (2) au suspect roumanophone: 'EL lucra'. Le suspect ne fournit pas la reprise référentielle requise, pourtant, il répond affirmativement à la question : 'YES'. Or, il ne semble pas que cette réponse suffit afin de résoudre la confusion. En conséquence, il prend encore une dizaine de tours de paroles (4-21) afin de redresser la réponse insuffisante. Finalement, le suspect arrive à produire une réaction suffisante dans (22). Il fournit une reprise du référent sous forme pronominale : 'EL lucra ca și ↓escortă'. L'interprète transmet la réaction dans le tour suivant (23) au policier.

Ensuite, nous analysons comment les participants peuvent préférer de résoudre la confusion en interaction avec l'interprète dans un aparté initié par le participant primaire. Ensuite, nous explorons comment un aparté de résolution avec un participant primaire se réalise à l'initiative de l'interprète.

4.2.3.2. L'aparté initié par le participant primaire

Les participants peuvent résoudre la confusion référentielle dans un modèle normatif dans lequel les participants primaires fournissent l'initiation et la réaction de *repair* et l'interprète les transmettent. Outre la séquence normative, le suspect et l'inspecteur ont également la possibilité d'adresser directement l'initiation à l'interprète en lui invitant à y réagir, ou bien c'est l'interprète qui décide de fournir lui-même la réaction à l'initiation du suspect ou du policier. Dans ce modèle, un participant primaire réalise l'initiation de la séquence tandis que l'interprète fournit la réaction qui mène à la résolution de la confusion référentielle. Ainsi, la séquence de résolution se produit en forme d'aparté entre l'interprète et le participant primaire qui a initié la séquence.

Il s'avère que ce modèle ne comprend aucune forme de signalisation de l'aparté au participant allophone. Ainsi, l'autre participant n'est pas informé sur la présence d'une séquence de résolution en forme d'aparté. Par conséquent, l'autre participant primaire est complètement exclu de la séquence de résolution.

Nous présentons deux apartés initiés par les différents participants primaires, le suspect (extrait 29) et l'inspecteur (extrait 30).

Extrait 29 : audition_02

- 1 I zice ne-ai spus >că stăteți în camere separate ei doi într-o cameră tu într-o
(dit que tu nous as dit> que vous logiez dans des chambres séparées les deux dans une
chambre toi dans-une)
- 2 I cameră< (.) ai spus că el a plătit pentru cazare tu ți-ai plătit ↑mâncarea (.)
(chambre <(.) tu as dit qu'il avait payé pour le logement que tu avais payé ↑ la
nourriture (.)
- 3 I însă ai uitat că ați fost controlați de poliție și după aceea poliția a făcut un
(mais tu as oublié que vous avez été contrôlés par la police puis la police a fait une)
- 4 I control percheziție la hotel și când să intre în camere (.) (person5) a spus că
une perquisition de l'hôtel et quand vous êtes entrés dans les chambres (.) (personne5)
a dit qu')
- 5 I nu se poate că în camera aia stă (person7) cu el (.) și că în final s-a dat voie și s-a făcut
percheziții (.) ce-i [adevărat ce nu-i adevărat
(on ne peut pas aller dans cette chambre parce que là (personne7) reste avec lui et
qu'à la fin la permission a été donnée et qu'on a commencé à effectuer la perquisition
(.) ce qui est vrai ce qui n'est pas vrai)
- 6 S [(person7) cu cine
(personne7) avec qui)
- 7 I cu tine
(avec toi)
- 8 S nu (.) nu [(.) nu (.) eu nu am nici o legătură cu ea
(non (.) non [(.) non (.) je n'ai aucun rapport avec elle)
- 9 I [nee (xxxx) me mij nie ik heb niets te maken
([non (xxxx) pas avec moi je n'ai rien à voir)

L'extrait 29 présente les tours de parole d'une séquence de résolution en forme d'aparté initié par le suspect selon : S-I-S à partir du tour de parole (6). Malgré qu'il soit difficile de déterminer si le suspect adresse la requête de reprise du référent dans (6) au policier ou à l'interprète, il est clair que l'interprète fournit la réaction en s'adressant au suspect : 'cu tine' (avec toi). L'interprète reprend le référent sous forme pronomiale référant au suspect (7). Ainsi, la séquence continue en aparté entre le suspect et l'interprète. L'aparté se produit complètement en roumain. La résolution de la confusion se réalise sans contribution du policier puisqu'il est exclu de l'interaction en raison de l'absence d'une signalisation de l'aparté de résolution. Nous observons dans (9) que l'interprète ne signale pas au policier la confusion en aparté. Par contre, il fournit la traduction du tour de parole précédent.

Un aparté similaire se réalise entre le policier et l'interprète dans l'extrait 30 après que l'inspecteur a initié une séquence de résolution :

Extrait 30 : audition_02

- 1 I hij zegt h:ij verbleef ter [samen (.) nee hij [(.)
(il dit i:l restait là [ensemble (.) non il [(.)

2	P	[hij↑	[(person5)↓
		([il↑
			[(personne5)↓)
3	I	°dus ik spreek-° (1) hij verbleef ter samen met (person7) (.) de::eu::h (<i>donc je parle- (1) il reste là ensemble avec (personne7) (.) la :: u ::h</i>)	

Le policier interrompt la traduction de l'interprète (1) en réalisant une proposition du référent en aparté dans (2). L'interprète répond à la requête et continue l'aparté entre elle et l'inspecteur : elle n'accepte pas le référent proposé par le policier et reprend le référent sous forme pronominale. Le policier reprend la requête de confirmation en proposant un autre référent. L'aparté continue puisque l'interprète fournit dans (3) une réaction au deuxième référent proposé. Nous observons un modèle 'P-I-P-I' dans lequel le premier tour du policier et la réaction de l'interprète se chevauchent. L'aparté se produit dans cet extrait exclusivement en néerlandais. Vu l'absence de signalisation au suspect, le suspect ne se rend pas compte de la confusion et sa résolution ; il est exclu de la séquence de résolution.

4.2.3.3. L'aparté initié par l'interprète

Le modèle normatif semble reposer sur la transmission de l'initiation et la réaction par l'interprète. L'interprète déroge du modèle normatif s'il/elle fournit une réaction à l'initiation du participant primaire et réalise de cette manière un aparté entre lui/elle et le participant primaire. De plus, un aparté dérogeant du modèle normatif se produit également au moment où l'interprète initie lui/elle-même la séquence de résolution et signale la confusion. En réaction à l'initiation de l'interprète, un participant primaire, le suspect ou l'inspecteur, fournit la reprise du référent. Quel participant primaire réagit dépend de qui l'interprète adresse l'initiation.

Il s'avère de nouveau que la séquence en forme d'aparté manque également une signalisation dans ce modèle. Le participant primaire auquel l'interprète ne s'adresse pas est par conséquent exclu de la séquence.

Nous présentons deux extraits qui comprennent un aparté initié par l'interprète avec le suspect (extrait 31) ou l'inspecteur (extrait 32).

Extrait 31 : audition_03

1	I	(voornaam echtgenote2) diyor (.) neden diyor (.) ee: konsoloslukta evlenmediniz↑ (<i>(prénom épouse2) il dit (.) pourquoi dit-il (.) u :h pas marié au consulat?</i>)	
2	S	(voornaam echtgenote2) (.) kabul etmediler (<i>(prénom épouse2) (.) ils ne l'ont pas accepté</i>)	
3	I	kim↑ (<i>qui↑</i>)	
4	S	konsolosluk kabul etmedi (<i>le consulat ne l'a pas accepté</i>)	
5	I	consulaat heeft dat niet aanvaard (<i>le consulat ne l'a pas accepté</i>)	

L'interprète détecte la coréférence problématique dans la communication (deux formes 'konsolosluk(ta)', un nom propre et '(etmedil)er', un suffixe désignant la troisième personne au pluriel, réfèrent au même référent, les fonctionnaires au consulat) dont le suspect est à l'origine (1-2). L'interprète initie un aparté avec le suspect afin de négocier l'identification du référent correct. Il pose la question ouverte qui implique une requête de reprise du référent : 'kim' (3). Le suspect reprend le référent en spécification : 'konsolosluk'. Ensuite, l'interprète ne signale pas la séquence complétée au policier. Par contre, il fournit une traduction de la référence source dans (1) en empruntant la spécification fournie dans (3). Nous déterminons un modèle de 'S-I-S-I', dont l'aparté dans le deuxième et le troisième tour de parole se réalise exclusivement en turc. En conséquence, l'aparté exclut l'inspecteur néerlandophone.

Extrait 32 : audition_02

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | P | dus ja u wijst mij op het feit dat uit 't onderzoek blijkt da nie uit te
<i>(donc oui vous me faites remarquer que la recherche montre qu'il ne peut pas être exclu)</i> |
| 2 | P | sluite is da ik en [(person5) geld verdienden aan de prostitutie van
<i>(que moi et [(person5) ayons gagné de l'argent grâce à la prostitution des</i> |
| 3 | I | [zice (xxx)
<i>(il dit (xxx)</i> |
| 4 | P | vrouwen via (website1) (.) wa kunt u daarop verklaren
<i>(des femmes par (website1) (.) que pouvez-vous déclarer)</i> |
| 5 | I | ca (.) wie da
<i>(que (.) qui)</i> |
| 6 | P | hij en (person5) dus geld [verdienden
<i>(lui et (personne5) alors ont gagné de l'argent)</i> |
| 7 | I | [că::: tu și (person5) câștigați bani în urma prostituției
făcute de fete=
<i>(que::: tu et (personne5) ont gagné de l'argent grâce à la prostitution de ces femmes=)</i> |

Dans l'extrait 32, un aparté se présente entre l'interprète et le policier dans l'extrait 32 (5-6) (P-I-P-I-P-I). Les premiers tours de parole du policier (1) et l'interprète (2) se chevauchent. Nous observons comment le policier adresse l'énoncé dans (4) au suspect : 'wa kunt *u* daarop verklaren' ('que pouvez-vous déclarer'). L'interprète détecte la coréférence problématique puisque deux formes ('u' dans (4), la troisième personne singulière, et 'ik' dans (2), la première personne singulière), réfèrent au suspect. L'interprète décide d'initier elle-même une séquence de résolution (5) au lieu de transmettre la référence au suspect. La requête de reprise du référent de la part de l'interprète est répondue dans (6) : l'inspecteur reprend le référent sous forme pronominale ('hij'). Dans (7), il est clair que l'interprète réalise une traduction et ne signale pas la présence de l'aparté. En conséquence, le suspect est exclu de la séquence de résolution.

4.2.3.4. Le modèle mixte

Les extraits présentés dans les sections précédentes montrent comment la séquence de résolution se réalise selon différents modèles. Cependant, les participants peuvent développer une séquence de résolution qui réalise une combinaison des modèles différents. Ainsi, nous proposons une extension de la typologie de Nakane (2014) en y comprenant les modèles mixtes : le modèle normatif continue en aparté entre l'interprète et un participant primaire, ou un aparté entre l'interprète et un participant primaire continue selon le modèle normatif.

Modèle mixte	
Le modèle normatif découlé de l'aparté	L'aparté découlé du modèle normatif

Tableau 7b : les modèles mixtes dans la typologie de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle personnelle

Il se peut alors que les participants réalisent une séquence de résolution selon un certain modèle et décident de déroger de ce modèle pour compléter la séquence de résolution. Spécifiquement, il s'avère que la séquence de résolution est initiée selon un certain modèle. Or, quand un participant décide de reprendre une requête puisque la première réaction semble insuffisante afin de résoudre la confusion référentielle, les participants ont la possibilité de réaliser la suite de la séquence selon un autre modèle. À titre d'exemple, l'extrait 33 présente comment un modèle normatif continue en aparté entre l'interprète et le suspect. L'extrait 34 porte sur un aparté entre l'interprète et l'inspecteur qui résulte en modèle normatif après une requête de clarification supplémentaire.

Extrait 33: audition_02

- 1 P ma da's ton ook e verschil (.) lik eu::h als we zijn facebookprofiel
(*mais c'est au fond aussi une différence (.) comme u::h si nous comparons son profil de facebook*)
- 2 P vergelijken met da profiel van (person5) en van (person8) (.hhh) die
(*avec ce profil de (personne5) et de (personne8) (.hhh) ces*)
- 3 P mannen zitten daar i::n luxewagens eu::h en daar sjakossen van
(*hommes sont dans des voitures de luxe u::h et des sacs de*)
- 4 P Gucci (.hhh) eu::h (person5) draagt ook (.) enkel merkkledij↑
(*Gucci (.hhh) u::h (personne5) ne porte aussi (.) que des vêtements de marque*)
- 5 I zice dacă comparăm facebookurile lui (person5) [(xxx)
(*il dit si on compare le facebook de lui (personne5) [(xxx)*)
- 6 P [dus blijktbaar hebben zij daar
in (city7) uiterlijk toch [ee::n
[*alors il semble qu'ils aient là
à (ville7) une apparence assez*]
- 7 I [se pare că au un anumit statut în (city7) hmm
(*semblent avoir un certain statut à (ville7) hmm*)
- 8 I (person5) <e [numai cu haine de marcă celălalt e numai
(*(personne5) <est seulement avec des vêtements de marque l'autre est seulement*)
- 9 P [ja 't geef toch den indruk va::: rijke mensen te zijn

([oui ça donne l'impression d'être des personnes riches)

- 10 I cu mașini de lux [scumpe>
(avec des voitures de luxe [coûteuses>)
- 11 S [>care celălalt<
(quel autre)
- 12 I welke den andere met luxewagens
(quel autre avec des voitures de luxe)
- 13 P ewel ze staan zieder afgebeeld in bmw's staan zij bij audi's
(alors ils figurent dans les photos avec des BMW ils sont à côté d'Audi)
- 14 I nee nee hij vraagt wie
(non non il demande qui)
- 15 P wabliet (.) wie↑ ewel (person8) en [(person5)
(comment (.) qui↑ alors (personne8) et [(personne5))

Le policier fait référence à 'person5' et 'person8' dans (2). L'interprète rend dans sa traduction (8) le dernier référent moins spécifique en remplaçant 'person8' par l'expression 'celălalt', 'l'autre' en français. En conséquence, le suspect n'arrive pas à identifier le référent correct et initie une séquence de résolution dans (11) : 'care celălalt' ('quel autre'). Il réalise une requête de reprise du référent. L'interprète transmet la requête selon le modèle normatif (11-13 : 'S-I-P'). L'interprète énonce : 'welke den andere met luxewagens' ('quel autre avec des voitures de luxe'). La réaction de la part du policier spécifie les voitures de luxe et non le référent. Selon l'interprète, la réaction semble insuffisante pour résoudre la confusion puisqu'il spécifie qu'il s'agit d'une requête de reprendre le référent : 'hij vraagt wie' ('il demande qui'). Ainsi, il reprend la requête du suspect. En conséquence, l'interprète réalise un aparté avec le policier (14-15 : 'I-P'). Dans cet aparté, la confusion est résolue : l'inspecteur confirme la requête ('wie↑') et reprend ensuite les référents en spécification.

En sens inverse, nous observons dans l'extrait 34 un modèle mixte dans lequel la réaction de la part de l'interprète (4) en aparté avec l'inspecteur semble insuffisante pour résoudre la confusion. En conséquence, le policier reprend sa requête (5), à partir laquelle la séquence continue selon le modèle normatif puisque l'interprète, qui répond à la première requête dans (2), transmet la requête supplémentaire dans (6) au suspect.

Extrait 34 : audition_02

- 1 S a mințit (.) a: mințit [(.) el a mințit
(a menti (.) a: menti [(.) il a menti)
- 2 I [hij heeft gelogen
([il a menti)
- 3 P wie heeft er [gelogen
(qui a [menti)
- 4 I [<hij (.) hij heeft gelogen>
([<il (.) il a menti>)
- 5 P (person5)↑ of hij↓
((personne5) ↑ ou lui↓)

6	I	(person5) sau tu ((<i>personne5</i>) ou toi)
7	S	<u>el</u> (<i>il</i>)
8	P	°ah°
9	I	h:ij (<i>i:l</i>)

L'ambiguïté dans (2) semble problématique dans le dialogue puisque le pronom personnel 'hij' dans la traduction par l'interprète peut référer au suspect ou au tiers. L'inspecteur détecte le problème et initie la séquence (3). Il réalise une requête de reprendre le référent. L'interprète décide de réagir en aparté avec le policier et fournit elle-même une reprise de la forme pronominale du référent. La réaction semble insuffisante pour résoudre la confusion. Le policier propose ensuite dans (5) deux référents à confirmer : '(person5)↑ of hij↓'. Au lieu de continuer l'aparté, l'interprète change de modèle : il transmet la requête au suspect en s'adressant directement à lui ('sau tu') et la séquence de résolution continue selon un modèle normatif à partir de (6). Le policier s'adresse à l'interprète en aparté dans (5) vu la référence en troisième personne au suspect, or, nous observons comment l'interprète remplace le pronom dans la requête par 'tu' (6) afin que la requête soit adressée au suspect. Le suspect fournit une réaction sous forme pronominale en (7) : 'el'. En termes de tours de paroles, nous observons comment l'aparté dans (3-5) ('P-I-P') continue selon le modèle normatif dans (6-7).

4.2.3.5. Un contribuant actif à la séquence de résolution : l'avocat du suspect

Les différents modèles impliquent une séquence de résolution qui se réalise entre les différents participants, y compris l'interprète, le suspect et l'inspecteur. Nous avons observé que selon les différents modèles ces différents participants peuvent tous contribuer à l'interaction qui mène à la résolution de la confusion référentielle. Cependant, il est important de signaler le rôle de l'avocat du suspect puisqu'il peut également prendre un rôle actif dans la séquence de résolution. Par rapport aux autres participants, sa contribution reste minimale. Pourtant, à partir du fait qu'il n'est pas mentionné dans la typologie de Nakane (2014), nous souhaitons attirer une attention particulière sur la contribution de l'avocat du suspect à la séquence de résolution.

Lors des auditions policières analysées, nous observons cinq moments où l'avocat du suspect contribue à la résolution du problème de confusion référentielle. Dans les quatre auditions, l'avocate fournit une clarification qui contribue à la résolution en forme de reprise référentielle supplémentaire ou elle produit un métacommentaire sur la confusion (voir l'extrait 26). Nous observons également deux moments où l'avocate réalise une contribution importante à la séquence : elle produit une correction intervenante (extrait 35) ou elle est responsable de la réaction de *repair* à l'initiation de la séquence de résolution (extrait 36). Les tours de parole de l'avocate du suspect sont indiqués dans les transcriptions par 'A'.

Extrait 35 : audition_01

- 1 P une fois il a dit que j'ai volé son scooter
2 P [que moi j'ai cinq scooters et j'utilise même pas↓
3 I [een keer heeft hij gezegd dat ik zijn scooter (.)
([une fois il a dit que je son scooter (.))
4 I hij heeft gezegd dat ik zijn scooter ge-euh-gestolen heb en
(il a dit que j'ai v-uh-volé son scooter et)
5 I da's ook nie waar ik heb vijf scooters
(ce n'est pas vrai j'ai cinq scooters)
6 A **nee hij zegt dat hij der vijf heeft**
(non il dit qu'il en a cinq)
7 I mmh

Dans l'extrait 35, c'est l'avocate du prévenu qui détecte la confusion et y réagit. Elle intervient au modèle normatif et réalise une correction de la référence pronominale (la correction intervenante) : 'nee hij zegt dat hij der vijf heeft'. Elle propose tout seul la solution à la confusion. L'avocate semble capable de corriger l'interprète puisqu'elle peut identifier le référent correct dans le texte source (1-2) en français.

Dans l'extrait 36, l'avocate du suspect réalise la reprise du référent correct à une initiation de séquence par le policier.

Extrait 36 : audition_01

- 1 I [van mij en mijn vrouw en hij [heeft
([de moi et ma femme et il [a)
2 P [ik ben ik ben nie mee
([je ne peux je ne peux plus suivre)
3 A **nie zijn vrouw (.) de vrouw [van eu:h**
(pas sa femme (.) la femme [de u :h)
4 S [de vrouw van [pppp1
([la femme de [pppp1)
5 I [de vrouw van pppp1 ah
([la femme de pppp1 ah)

L'avocate réalise la réaction (3) à la signalisation explicite de la confusion par l'inspecteur. Elle reprend le référent en spécification, 'zijn vrouw', et accentue le pronom possessif. Ensuite, le suspect fournit une spécification du référent en néerlandais : 'de vrouw van pppp1'. Ainsi, nous observons comment la confusion se résout dans la phase de réaction à l'initiative de l'avocate du suspect.

Il semble clair que l'avocat du suspect peut participer à la résolution de la confusion référentielle. Dans le contexte belge, l'avocat du suspect peut réaliser une requête de clarification sur les questions posées

au suspect ou faire des remarques sur le contenu de l'audition¹¹. Ainsi, nous supposons que ces remarques peuvent porter sur la référence présente dans le discours de l'audition policière, comme il a été démontré par l'analyse.

Finalement, il est important de noter que les contributions de la part de l'avocat ne se produisent pas lors de l'audition médiée par l'interprète anglais-néerlandais (*audition_04_ANG*), ni par l'interprète turc-néerlandais (*audition_03_TUR*). Ces contributions ne sont présentes que lors de *audition_01_FR* (4 contributions) et *audition_02_ROU* (1 contribution).

En conclusion, nous observons que la séquence de résolution de confusion référentielle s'organise selon de différents modèles. Nous avons confirmé l'applicabilité de la typologie de Nakane (2014) aux séquences de *repair* qui envisagent la résolution d'une confusion référentielle personnelle. En outre, nous avons signaler la présence de modèles mixtes et la contribution de l'avocat du prévenu à la séquence de résolution. Finalement, la typologie de Nakane ne dresse qu'un tableau qualitatif sur la les différents modèles de la séquence de *repair*. C'est pourquoi, dans les paragraphes suivants, nous souhaitons présenter sous un angle quantitatif la réalisation de la séquence selon le modèle normatif, l'aparté initié par l'interprète, l'aparté initié par le participant primaire et le modèle mixte afin de répondre à la question de savoir selon quel modèle la séquence de résolution se réalise le plus fréquemment lors des auditions policières.

4.2.3.6. Les modèles de séquences de résolution sous un angle quantitatif

Le tableau 8 présente dans quelle mesure les différents modèles sont présents dans les auditions policières. Il comprend le modèle normatif, l'aparté initié par l'interprète, l'aparté initié par le suspect, l'aparté initié par l'inspecteur et les modèles mixtes. En outre, nous distinguons la réaction fournie par le suspect ou l'inspecteur dans l'aparté initié par l'interprète. L'analyse ne comprend pas les corrections intervenantes puisqu'elles ne prennent pas l'initiation et la réaction séparées.

Modèle normatif		10 (23,3 %)
Aparté initié par l'interprète		20 (46,5 %)
	Réaction par le suspect	16
	Réaction par l'inspecteur	4
Aparté initié par le participant primaire		8 (18,6 %)
	Par le suspect	2
	Par l'inspecteur	6
Modèle mixte		5 (11,6 %)
	Aparté découlé de modèle normatif	3
	Modèle normatif découlé d'aparté	2
Nombre total		43 (100,0%)
La correction intervenante ¹		10

Tableau 8 : la répartition de modèles de séquences de résolution en confusion référentielle

¹¹ Ces actions possibles par l'avocat du suspect sont spécifiées dans la déclaration des droits du suspect. Il peut consulter le document sur justice.belgium.be

Il ressort de l'analyse que les participants produisent la séquence de résolution le plus fréquemment dans un aparté (28). Dans moins de situations, la confusion référentielle se résout dans une séquence selon un modèle normatif (10). Nous observons également la présence de quelques modèles mixtes dans le discours (5) : un aparté découle du modèle normatif (3) ou un aparté entre l'interprète et un participant primaire continue selon le modèle normatif (2).

Il s'avère que les participants souhaitent résoudre la confusion plus fréquemment dans un aparté entre l'interprète et un participant primaire (le suspect ou le policier) que selon le modèle normatif qui implique la participation à la séquence de tous les participants. Etant donné que nous avons observé que l'aparté allophone sur la confusion n'est pas signalée à l'autre participant primaire, nous constatons que dans un nombre de séquences considérable, un participant primaire est exclu du processus de résolution de la confusion référentielle et qu'il ne peut même pas être conscient de la présence de la confusion puisque les autres ne l'en informent pas.

Dans presque la moitié des cas (28), l'interprète initie une séquence en aparté entre lui/elle et un participant primaire (20). Par rapport aux autres participants, le suspect (2) et le policier (6), l'interprète semble bien être moins hésitant à initier un aparté avec un autre participant. En spécifiant l'aparté initié par l'interprète, nous relevons que l'aparté semble se produire plus fréquemment entre l'interprète et le suspect (16) qu'avec l'inspecteur (4).

Il révèle également que l'inspecteur initie plus fréquemment la séquence de résolution (6) que le suspect (2). En tant que rédacteur du procès-verbal, il se peut que l'inspecteur soit plus motivé pour initier la séquence afin de résoudre la confusion, un risque pour l'exactitude du procès-verbal.

En conclusion, nous avons proposé une typologie similaire à celle de Nakane (2014) pour définir les modèles de séquences de résolution pour le problème communicatif de la confusion référentielle. Nous observons le modèle normatif dans lequel le suspect ou l'inspecteur réalisent l'initiation et la réaction de la séquence. L'interprète n'initie pas la séquence, ni fournit la réaction de *repair*. Par contre, il transmet l'initiation et la réaction à l'autre participant primaire. En conséquence, aucun participant n'est exclu du développement du processus de résolution. Si les participants dérogent du modèle normatif, il s'agit toujours d'un aparté entre l'interprète et un participant primaire, le suspect ou l'inspecteur. Dans ce cas, cet aparté se produit dans une langue dont l'autre participant primaire ne possède normalement pas les compétences linguistiques pour suivre l'interaction. Ainsi, il ne peut pas accéder au dialogue en aparté. Cependant, il s'avère que l'interprète ne s'exclut de la séquence de résolution dans aucun modèle. De plus, nous constatons que l'avocat du suspect peut également prendre un rôle contribuant à l'interaction dans la séquence de résolution. Nous observons que des modèles mixtes apparaissent au moment où le modèle normatif continue en aparté ou vice versa.

Enfin, il a été démontré que la séquence de résolution se réalise le plus fréquemment en aparté initié par l'interprète. Ensuite, nous pouvons poser la question de savoir s'il s'agit également du modèle qui

présente la séquence de résolution la plus efficace. Pour y répondre, nous présentons dans une section finale la confusion référentielle par l'intermédiaire du paramètre de longueur de la séquence de résolution.

4.2.4. La séquence de résolution : le paramètre de longueur

Pour conclure, il serait intéressant dans le domaine d'interprétation de savoir quel modèle fournit la solution la plus efficace à la confusion référentielle dans une audition policière médiée par l'interprète. Autrement dit, quel modèle rend la séquence de résolution la plus courte. Nous fournissons une réponse à cette question en analysant le paramètre de longueur. Nous définissons ce paramètre comme la longueur de la séquence de résolution, le nombre de tours à partir de l'initiation de la confusion référentielle jusqu'au dernier tour de parole de la séquence.

Nous présentons dans le tableau 9¹² l'analyse de la longueur moyenne de la séquence de résolution selon le modèle normatif, le modèle d'aparté initié par l'interprète, le modèle d'aparté initié par le participant primaire et le modèle mixte. La catégorie résiduelle qui comprend la correction intervenante est présentée séparément puisqu'elle déroge des autres modèles. De plus, nous effectuons la distinction entre la catégorie qui comprend les séquences sans reprises et la catégorie avec reprises. La dernière catégorie comprend alors la première catégorie, mais y comprend également les séquences reprenant la référence à plusieurs reprises en cas où la première réaction semblait insuffisante pour résoudre la confusion.

Modèle	Longueur moyenne (sans reprises)	Nombre de confusions	Longueur moyenne (avec reprises)	Nombre de confusions (total)
Modèle normatif,	4,9	8	7,6	10
Aparté initialisé par l'interprète	3,8	15	4,8	20
Aparté initialisé par le participant primaire	3,1	8	3,1	8
Modèle mixte	/	/	7,8	5
Total	3,9	31	5,5	45
La correction intervenante	2,5	10	2,5	10

Tableau 9 : la longueur selon les modèles de séquences de résolution en confusion référentielle (en tours de parole)

D'abord, nous déterminons lors des auditions policières une séquence de résolution qui prend en moyenne 5,5 tours de parole. Cette séquence comprend l'initiation et la réaction réalisées par les participants, or, elle comprend également des reprises supplémentaires au moment où la réaction ne

¹² Clarification sur le tableau 9 : nous ne découvrons aucun aparté initié par le participant primaire qui se produit dans une séquence comprenant plusieurs reprises référentielles. C'est pourquoi la longueur moyenne est la même dans cette catégorie. Le même vaut pour la correction intervenante. En sens inverse, le modèle mixte ne présente aucune séquence sans reprises référentielles.

réussit pas à résoudre la confusion. Si la première réaction semble suffisante, la séquence ne tient qu'une longueur moyenne de 3,9 tours de parole. En observant cette distinction entre les moyennes générales de la séquence sans reprises ou avec reprises, nous approfondissons la distinction entre ces deux catégories. Il semble évident qu'une ou plusieurs reprises référentielles rendent la séquence de résolution plus longue. Les résultats confirment l'hypothèse que la longueur moyenne augmente si nous comprenons les séquences à plusieurs reprises. La longueur s'élève à une moyenne moins élevée en cas de séquence sans reprises (dans les catégories : le modèle normatif, l'aparté initialisé par le participant primaire). En particulier, le nombre de tours de paroles augmente considérablement dans le modèle normatif si nous comprenons les séquences avec reprises.

En outre, il ressort de l'analyse que la résolution de confusion se produit plus efficacement dans une séquence d'aparté que dans une séquence normative. Par opposition à l'aparté, lors d'une séquence en forme normative, l'initiation et la réaction sont entrecoupées de leurs traductions fournies par l'interprète. Cela rend la séquence de résolution plus longue. Par contre, en aparté, on réduit le nombre de tours de paroles de la séquence puisque l'interprète et le participant primaire se parlent directement en limitant le rôle de l'autre participant.

Finalement, nous distinguons la longueur de l'aparté initié par le suspect ou le policier (3,1) et la longueur de l'aparté initié par l'interprète (3,8). La catégorie avec reprises confirme cette observation.

Le tableau 9 présente l'aparté initié par le participant primaire comme la séquence la plus efficace. Ainsi, nous constatons que la solution à la confusion référentielle se réalise le plus efficacement dans un aparté dans lequel le suspect ou le policier initie la séquence et l'interprète fournit la réaction.

Dans la section finale de ce mémoire, nous proposons une conclusion générale sur les résultats de cette analyse. En outre, nous signalons les implications de cette recherche et attirons l'attention sur quelques limitations dans cette étude.

5. DISCUSSION

5.1. Conclusion

Les concepts de la référence et de la confusion référentielle ont été déjà largement traités dans la littérature linguistique (Sacks & Schegloff, 1979 ; Auer, 1984 ; Enfield, 2013, Quin Yow, 2014 ; De Cock & Kluge, 2016 ; etc.). Or, ils ont reçu peu d'attention en interprétologie. Komter (2005), Nakane (2014) et Ng (2016) abordent ces phénomènes dans la communication interprétée, or, leurs intentions mènent à la recherche de la confusion référentielle dans un cadre plus large. En conséquence, aucune étude en interprétologie ne se penche sur les détails du thème de la confusion référentielle personnelle dans la communication interprétée. C'est pourquoi, nous avons essayé de combler cette lacune dans l'approche scientifique de l'interprétation.

Dans cette étude, nous souhaitons explorer la confusion référentielle personnelle dans l'interprétation en milieu judiciaire, en particulier, dans l'interaction lors d'une audition policière médiée par un interprète. À cet égard, nous avons extrait quatre auditions du corpus IMPID ('Interpreter-Mediated Police Interviews with Drafting'). Les auditions se déroulaient dans la langue de la procédure judiciaire empruntée par l'inspecteur (le néerlandais en Flandre) et la langue étrangère empruntée par le prévenu allophone. Il s'agit du français (*audition_01_FR*), du roumain (*audition_02_ROU*), du turc (*audition_03_TUR*) et de l'anglais (*audition_04_ANG*).

À partir de ces quatre auditions, nous avons analysé la problématique de la confusion référentielle lors des auditions policières en portant une attention particulière aux deux phases spécifiques dans le processus : la genèse et la résolution de la confusion référentielle personnelle.

Le premier objectif de ce mémoire concernait la genèse de la confusion. Il est ressorti de l'analyse que la confusion référentielle pose un problème de communication interprétée courant dans le domaine judiciaire. La genèse de cette problématique peut prendre la forme d'une ambiguïté (une forme linguistique qui réfère à plusieurs référents) ou d'une coréférence (un référent repris par différentes formes linguistiques). L'ambiguïté et la coréférence qui semblent comporter un risque de confusion référentielle, posent normalement un problème de communication puisqu'elles mènent à une tentative de résolution du problème de communication. Selon notre analyse, la tentative de résoudre la confusion semble réussir dans chaque cas. Or, il s'avère que les ambiguïtés et les coréférences comportant un risque de confusion référentielle peuvent quand même rester non apparentes. Dans ce cas, elles ne mènent pas à un problème dans le dialogue de l'audition. Ainsi, la tentative de résolution ne se présente pas. Bref, l'analyse a démontré la présence de l'ambiguïté et la coréférence problématique (qui seront résolues lors d'une tentative de résolution) et non problématique (qui ne mènent pas à une tentative de résolution) dans le dialogue lors de l'audition.

En outre, nous avons constaté que les trois participants à la conversation (l'interprète, le suspect et l'inspecteur) peuvent être à l'origine de la confusion référentielle problématique. Or, nous avons observé que l'interprète et le suspect le sont plus fréquemment que l'inspecteur. Il découle du fait que l'interprète et le suspect assument normalement plus de tours de paroles dans le modèle de l'interaction d'une audition policière. La structure suivie par les participants à l'audition interprétée implique que le policier pose des questions et que le suspect fournit les réponses. Le rôle de l'interprète comprend la transmission linguistique des questions et des réponses. Dans cette structure, il semble alors qu'il y ait moins de risque que le policier réalise une ambiguïté ou une coréférence problématique dans la communication puisqu'il prend moins fréquemment la parole et par conséquent réalise moins de références par rapport à l'interprète ou le suspect

Nous nous sommes penchés par la suite sur l'association entre la genèse et la séquence de résolution. Nous avons constaté que le participant primaire qui est à l'origine de la confusion détermine la tentative de résolution initiée par l'interprète : l'interprète initie plus fréquemment une tentative de résolution qui donne suite à une confusion dont l'origine est à trouver du côté du suspect que du côté du policier.

À partir de la détection d'une confusion problématique, les participants réalisent la négociation de l'identification du référent correct dans une séquence de résolution. Le deuxième objectif de ce mémoire consistait à préciser le participant détectant la confusion et à explorer le développement de cette séquence de négociation/résolution.

Dans la majorité des cas, c'est l'interprète qui détecte la confusion référentielle. L'inspecteur réalise la détection dans un nombre moins élevé. Or, il l'effectue quand même encore fréquemment par rapport au suspect qui y contribue le moins.

Après la détection d'une ambiguïté ou d'une coréférence problématique, les participants réalisent une séquence de résolution dans laquelle ils négocient l'identification du référent correct. Ainsi, notre analyse confirme la conclusion dans Komter (2005) qui avait déjà confirmé la présence de séquences de *repair* (qui découlent de la confusion référentielle) dans le dialogue lors d'auditions policières.

Les participants empruntent différentes stratégies pour faire face à la confusion. L'interprète, en particulier, a recours à plusieurs stratégies si une ambiguïté ou une coréférence est à l'origine du suspect ou du policier. L'interprète peut maintenir l'ambiguïté ou la coréférence problématique (l'abdication), il/elle peut sélectionner lui/elle-même un référent spécifique ou il/elle peut décider d'initier une séquence de résolution. Dans cette séquence de résolution, l'interprète négocie avec les autres participants l'identification du référent correct. Or, il s'avère que le suspect et l'inspecteur peuvent également faire appel à cette dernière stratégie et initier la séquence de résolution.

Cette séquence de résolution se produit selon un modèle en deux phases : l'initiation et la réaction de *repair* (cf. Nakane, 2014). L'initiation comprend la première phase de la séquence dans laquelle un

participant conscient de la confusion problématique initie la tentative. En faisant cela, il signale explicitement la confusion, il requiert qu'un participant reprend la référence ou bien il propose lui-même l'identification du référent à confirmer. Les deux dernières stratégies signalent implicitement la confusion référentielle. Einfield (2013) avait déjà décrit la stratégie de signalisation comme une stratégie de *repair* dans la communication non interprétée.

La deuxième phase, la réaction, propose l'identification du référent correct. Elle comprend une reprise du référent sous forme pronominale ou non pronominale. Dans la réaction, les participants peuvent accentuer le référent repris, apporter une clarification d'un élément déictique ou réaliser un métacommentaire sur la confusion. En outre, il se peut que la confusion se résolve par l'action d'un participant qui intervient à la communication pour apporter immédiatement une correction du référent (la correction intervenante).

Nous avons eu l'occasion de confirmer l'applicabilité de la typologie de Nakane (2014) au problème de la confusion référentielle. Nous avons confirmé que la séquence de résolution qui découle d'une confusion référentielle personnelle peut se produire selon un modèle normatif ou dans un aparté entre l'interprète et un participant primaire. En outre, nous avons étendu la typologie de Nakane en y ajoutant des modèles mixtes (un aparté continué selon le modèle normatif et vice versa) et en signalant que le l'avocat du prévenu, un rôle négligé dans la typologie de Nakane, peut également contribuer activement à la séquence de résolution.

Sous un angle quantitatif, les participants cherchent la résolution de la confusion référentielle le plus fréquemment dans un aparté entre l'interprète et un participant primaire. Or, dans aucun fragment, cet aparté de résolution n'est signalé au participant primaire exclu. Ainsi, celui-ci n'est peut-être pas conscient de la présence d'une confusion référentielle ou sa séquence de résolution. Plus particulièrement, l'aparté de résolution se produit le plus fréquemment entre le suspect et l'interprète. En outre, nous observons que l'interprète initie la plupart des apartés. Le suspect y réagit le plus souvent. Cependant, c'est l'inspecteur qui prend plus fréquemment que le suspect l'initiative d'initier un aparté de résolution. Enfin, les participants semblent recourir au modèle normatif dans une moindre mesure.

Finalement, nous avons constaté que la séquence de résolution prend en moyenne entre cinq et six tours de parole à partir de l'initiation de la séquence. Nous avons constaté qu'une réaction insuffisante pour résoudre la confusion (qui ne réussit pas à compléter la séquence de résolution et évoque des requêtes supplémentaires) rend la séquence plus longue. Par contre, si la première réaction de *repair* semble suffisante, la longueur moyenne de la séquence n'est que de quatre tours de parole. En outre, nous avons conclu que la confusion référentielle est résolue plus efficacement (lire : en moins de tours de paroles) dans un aparté que selon le modèle normatif. Or, l'efficacité de l'aparté semble également dépendre du participant initiant puisqu'il avère qu'un aparté initié par le participant primaire résout la confusion plus vite qu'un aparté initié par l'interprète.

5.2. Implications et limitations

En général, cette étude a démontré la problématique de la présence de confusions référentielles lors d'auditions policières. Ainsi, nous souhaitons que le présent mémoire contribue à la sensibilisation au problème de la confusion référentielle dans le monde juridique. Dans un contexte juridique tel qu'une audition policière la confusion référentielle présente un risque en termes d'exactitude et de complétude, des concepts primordiaux dans le domaine juridique. La prise en considération du phénomène de la confusion référentielle lors de l'audition policière, en particulier, dans la communication interprétée, peut contribuer à réduire ce risque. En outre, nous espérons que les nouvelles perspectives élaborées dans ce mémoire encouragent les différents acteurs à porter une attention particulière au problème de la confusion référentielle dans les formations d'interprètes. Finalement, puisqu'aucune étude a élaboré à fond ce problème dans la communication interprétée, nous souhaitons avoir contribué au comblement de cette lacune dans l'approche scientifique de l'interprétation.

Nous tenons finalement à formuler quelques limitations de ce mémoire. D'abord, la rédaction de ce mémoire s'est réalisée en pleine crise du coronavirus. En raison du confinement à la suite de cette pandémie, les vidéos du corpus IMPID n'étaient plus accessibles pour la plus grande partie de la phase d'analyse (plus d'informations dans le préambule sur la COVID-19).

Deuxièmement, les conclusions formulées dans cette section doivent être considérées avec les nuances nécessaires puisque le nombre et la répartition géographique des auditions policières analysées est trop limitée pour formuler des tendances générales sur la confusion référentielle personnelle dans la communication interprétée. La recherche se limite à l'analyse de quatre auditions extraites du corpus IMPID. Ce corpus ne comprend que des auditions qui ont eu lieu en Flandre, la région/communauté néerlandophone de Belgique. Ainsi, l'analyse se limite également à un seul système judiciaire. C'est pourquoi, il pourrait être utile d'étendre l'analyse actuelle, qui comprend le néerlandais, le français, le roumain, l'anglais et le turc, à d'autres langues. En outre, cela vaut la peine d'observer le problème de la confusion référentielle personnelle dans d'autres systèmes judiciaires, tels que le système anglophone, qui empruntent une autre procédure judiciaire.

Finalement, dans le même ordre d'idées, nous proposons d'étendre les champs de recherche à d'autres domaines. Les conclusions de ce mémoire s'appliquent au domaine juridique. Il serait peut-être utile de proposer une analyse similaire d'autres domaines de l'interprétation tels que le monde médical ou social. Dans ces domaines, la confusion référentielle personnelle dans la communication interprétée n'a reçu aucune attention particulière.

En conclusion, nous souhaitons avoir contribué à l'ouverture de nouveaux domaines de recherche dans l'approche scientifique de l'interprétation. Il vaut la peine de continuer à étendre la littérature sur la

confusion référentielle, et par extension, la référence en général, vu l'importance considérable de cette problématique dans l'interprétation.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Abdullah, M. (2015). Deixis: A Pragmatics Analysis. *Language in India*, 15(12), pp. 3-9.
- Amaglobeli, I. (2012). Semantic triangle and Linguistic Sign. *Scientific Journal in Humanities*, 1(1), pp. 37-40
- Anderson, L. (2012). Code-switching and coordination in interpreter-mediated interaction. *Coordinating participation in dialogue interpreting*, pp. 115-148.
- Angermeyer, P. S. (2005). Who is "I"? Pronoun Choice and Bilingual Identity in Court Interpreting. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 11(2), pp. 31-42
- Angermeyer, P. S. (2009). Translation style and participant roles in court interpreting 1. *Journal of Sociolinguistics*, 13(1), pp. 3-28.
- Arnold, J. E., Brown-Schmidt, S., & Trueswell, J. (2007). Children's use of gender and order-of-mention during pronoun comprehension. *Language and Cognitive Processes*, 22(4), pp. 527-565.
- Arnold, J. E., Eisenband, J. G., Brown-Schmidt, S., & Trueswell, J. C. (2000). The rapid use of gender information: Evidence of the time course of pronoun resolution from eyetracking. *Cognition*, 76(1), pp. B13-B26.
- Auer, P. (1984). Referential problems in conversation. *Journal of Pragmatics*, 8, pp. 627-684
- Baraldi, C. (2009). Forms of mediation: the case of interpreter-mediated interactions in medical systems. *Language and intercultural communication*, 9(2), pp. 120-137.
- Baraldi, C., & Gavioli, L. (2007). Dialogue interpreting as intercultural mediation. *Grein, M. & Weigand, E. (Eds.). Dialogue and culture*. pp. 155-175. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Barik, H. C. (1975). Simultaneous interpretation: Qualitative and linguistic data. *Language and speech*, 18(3), pp. 272-297.
- Benveniste, É. (1965). Termes de parenté dans les langues indo-européennes. *L'homme*, pp. 5-16.
- Berk-Seligson, S. (1999). The impact of court interpreting on the coerciveness of leading questions. *International Journal of Speech, Language and the Law*, 6(1), pp. 30-56.
- Bot, H. (2005). *Dialogue interpreting in mental health*, 19. Rodopi.
- Boyle, B. (2009). *Dyad to triad: exploring the presence of the interpreter in the therapeutic relationship with asylum seekers and refugees in Ireland*. Récupéré de <https://esource.dbs.ie/handle/10788/1136>

- Brown, P. (2007). Principles of person reference in Tzeltal conversation. *Enfield N.J. & Stivers, T. (Eds.). Person reference in interaction: Linguistic, cultural and social perspectives*, pp. 172-202. Cambridge: Cambridge University Press
- Bruneel, L., Defrancq, B., & Rampelberg, H. (2018). *Le cadre déictique du juge et la représentation par l'interprète*. [Thèse de mastère, Universiteit Gent, Gent]
- Carlson, G. (2004). Reference. *Horn, L., & Ward, G. (Eds.). The handbook of pragmatics*. pp. 74-96. Oxford: Blackwell Publishing
- Chen, H., & Guohua, C. (2001). Points of view in personal deixis and its pragmatic principles [J]. *Contemporary Linguistics*, 3.
- De Cock, B. & Kluge, B. (2016). On referential ambiguity of personal pronouns and its pragmatic consequences. *Pragmatics*, 26(3), pp. 351-360
- Defrancq, B. (2019). *Tolkwetenschap*. Gent: Universiteit Gent
- Defrancq, B., & Verliefde, S. (2017). Interpreter-mediated “paternalistic” interaction in a judge-centered courtroom. *Interpreting*, 19(2), pp. 209-231
- Defrancq, B., & Verliefde, S. (2018). Interpreter-mediated drafting of written records in police interviews: a case study. *Target. International Journal of Translation Studies*, 30(2), pp. 212-239
- de Saussure, F. (1969). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot
- Enfield, N. J. (2013). Reference in conversation. *The handbook of conversation analysis*, pp. 433-454. Wiley-Blackwell
- Ewens, S., Vrij, A., Leal, S., Mann, S., Jo, E., & Fisher, R. P. (2016). The effect of interpreters on eliciting information, cues to deceit and rapport. *Legal and Criminological Psychology*, 21(2), pp. 286-304.
- Ewens, S., Vrij, A., Mann, S., Leal, S., Jo, E., & Houston, K. (2017). The effect of the presence and seating position of an interpreter on eliciting information and cues to deceit. *Psychology, Crime & Law*, 23(2), pp. 180-200.
- Fedele, E., & Kaiser, E. (2014). Looking back and looking forward: Anaphora and cataphora in Italian. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 20(1), pp.81-90
- Fox, B. A. (1984). *Discourse structure and anaphora in written and conversational English*. (Thèse de doctorat, University of California, Californie)
- Geach, P. T. (1964). Referring expressions again. *Analysis*, 24(5), pp. 172-175

- Georges, K. (1986). Déictiques, embrayeurs," token-réflexives", symboles indexicaux, etc.: comment les définir?. *L'information grammaticale*, 30(1), pp. 3-22
- Gile, D. (1995). *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*. Presses Univ. Septentrion
- Gjergji, S. (2015). A pragmatic analyses of the use of types of deixis in poetry and novels of the author Ismail Kadare. *Academicus International Scientific Journal*, 6(12), pp. 134-146
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. University of Pennsylvania Press
- Gordon, P. C., Grosz, B. J., & Gilliom, L. A. (1993). Pronouns, names, and the centering of attention in discourse. *Cognitive science*, 17(3), pp. 311-347
- Hale, S. (2004). *The discourse of court interpreting*. Australia, John Benjamins Publishing
- Hale, S. (2007). *Community Interpreting*. United Kingdom: Springer
- Haworth, K. (2009). *An analysis of police interview discourse and its role (s) in the judicial process*. (Thèse de doctorat, University of Nottingham, Nottingham)
- Herbulot, F. (2004). La Théorie interprétative ou Théorie du sens: point de vue d'une praticienne. *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, 49(2), pp. 307-315
- Hockett, C. F., & Hockett, C. D. (1960). *The origin of speech*. *Scientific American*, 203(3), pp. 88-97
- Hsieh, E. (2010). Provider–interpreter collaboration in bilingual health care: competitions of control over interpreter-mediated interactions. *Patient education and counseling*, 78(2), pp. 154-159
- Hsieh, E. (2011). Health literacy and patient empowerment: The role of medical interpreters in bilingual health communication. Cooley, L. (president), *Voices of Health Communication: Provider Perspectives*, pp. 35-58. Séance de communication présentée à la 97e réunion annuelle de la National Communication Association, New Orleans, LA.
- Jakobson, R. O., & Ruwet, N. (1971). *Essais de linguistique générale*. Paris: Editions de Minuit.
- Jefferson, G. (1984). Transcription Notation. Atkinson, J. & Heritage, J. (Eds.). *Structures of Social Interaction*. New York: Cambridge University Press
- Jefferson, G. (2004). Glossary of Transcript Symbols with an Introduction. Lerner, G. (Ed.). *Conversation Analysis: Studies from the First Generation*, pp. 13–31. Amsterdam: John Benjamins

- Jespersen, O. (2013). *Language: its nature and development*. Routledge
- Jurafsky, D., & Martin, J. H. (2009). *Speech and language processing : an introduction to natural language processing, computational linguistics, and speech recognition*. 2. Upper Saddle River: Pearson Education
- Kleiber, G. (1997). SENS, RÉFÉRENCE ET EXISTENCE: QUE FAIRE DE L'EXTRA-LINGUISTIQUE?. *Langages*, 127, pp. 9-37
- Komter, M. L. (2002). The suspect's own words: The treatment of written statements in Dutch courtrooms. *Forensic Linguistics*, 9, pp. 168-192
- Komter, M. L. (2005). Understanding problems in an interpreter-mediated police interrogation. *Social Problems*, 12, pp. 255-270
- Lederer, M. (1978). Simultaneous interpretation—Units of meaning and other features. *Gerver, D. & Sinaiko, H. W. (Eds). Language interpretation and communication*, pp. 323-332. New York: Plenum Press
- Lederer, M. (2005). Défense et illustration de la Théorie Interprétative de la Traduction. *La théorie Interprétative de la Traduction*, 1.
- Lederer, M. (2010). Interpretive approach. *Gambier, Y. & van Doorslaer, L. (Eds.). Handbook of Translation Studies*, pp. 173-179
- Lederer, M. (2014). *Translation: The interpretive model*. Routledge.
- Lee, J. (2017). A case study of interpreter-mediated witness statement: police interpreting in South Korea. *Police Practice and Research*, 18(2), pp. 194-205.
- Levinson, S. C. (1988). Putting linguistics on a proper footing: Explorations in Goffman's participation framework. Drew, P. & Wootton T. (Eds.). *Erving Goffman: An Interdisciplinary Appreciation*, pp. 161-227. Cambridge: Polity Press.
- Levinson, S. C. (2004). Deixis. *Horn, L., & Ward, G. (Eds.). The handbook of pragmatics*. pp. 97-121. Oxford: Blackwell Publishing
- Li, S. (2015). Nine types of turn-taking in interpreter-mediated GP consultations. *Applied Linguistics Review*, 6(1), pp. 73-96
- Lyons, J. (2002). *Linguistic semantics : an introduction*. Repr. Cambridge: Cambridge university press
- Määttä, S. K. (2015). Interpreting the Discourse of Reporting: The Case of Screening Interviews with Asylum Seekers and Police Interviews in Finland. *The International Journal for Translation and Interpreting*, 7(3), pp. 21–34

- Maesschalck, M. (1989). Questions sur le langage poétique à partir de Roman Jakobson. *Revue philosophique de Louvain*, pp. 470-503
- Maryns, K. (2015). Interpreting in asylum settings. *Routledge encyclopedia of interpreting studies*, pp. 22-25. Routledge
- Maryns, K. (2020). *Tolken en maatschappij: Deontologie*. Gent: Universiteit Gent
- Mason, I., & Ren, W. (2012). Power in face-to-face interpreting events. *Translation and Interpreting Studies. The Journal of the American Translation and Interpreting Studies Association*, 7(2), pp. 234-253
- Metzger, M. (1999). Footing Shifts in an Interpreted. *Winston, E. A. (Ed.). Storytelling and Conversation: Discourse in Deaf Communities*, 5, pp. 190-217. Washington, D.C :Gallaudet University Press
- Metzger, M. (1999). *Sign language interpreting: Deconstructing the myth of neutrality*. Washington, DC: Gallaudet University Press.
- Mulayim, S., & Lai, M. (2016). *Ethics for police translators and interpreters*. Boca Raton: CRC Press
- Nakane, I. (2007). Problems in Communicating the Suspect's Rights in Interpreted Police Interviews. *Applied Linguistics*, 28(1), pp. 87–112
- Nakane, I. (2014). *Interpreter-mediated police interviews: A discourse-pragmatic approach*. Springer
- Ng, E. (2016). Interpreter Intervention and Participant Roles in Witness Examination. *International Journal of Interpreter Education*, 8(1), pp. 23-39
- Ogden, C. K., & Richards, I. A. (1923). *The Meaning of Meaning: A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*, 29. K. Paul, Trench, Trubner & Company, Limited
- Ozolins, U. (2009). Social worker, the law and interpreters. *P. Swain & S. Rice (Eds.), In the shadow of law: The legal context of social work practice*, pp. 20-35. Sydney: The Federation Press
- Partee, B. H. (1970). Opacity, coreference, and pronouns. *Synthese*, 21(3-4), pp. 359-385
- Pavesi, M. (2009). Pronouns in film dubbing and the dynamics of audiovisual communication. *Vigo International Journal of Applied Linguistics*, 6, pp. 89-107
- Pasquandrea, S. (2011). Managing multiple actions through multimodality: Doctors' involvement in interpreter-mediated interactions. *Language in Society*, 40(4), pp. 455-481

- Pöchhacker, F. (2005). From operation to action: Process-orientation in interpreting studies. *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, 50(2), pp. 682-695
- Pöchhacker, F. (2010). Interpreting. *Gambier, Y. & van Doorslaer, L. (Eds.). Handbook of Translation Studies*, pp. 153-157
- Pöchhacker, F. (2010). Interpreting Studies. *Gambier, Y. & van Doorslaer, L. (Eds.). Handbook of Translation Studies*, pp. 158-172
- Pöchhacker, F., & Kolb, W. (2009). Interpreting for the record: A case study of asylum review hearings. *Hale, S., Ozolins, U. & Stern, L. (Eds.). The critical link*, 5, pp. 119-134
- Radford, A. (2004). *English syntax: An introduction*. Cambridge University Press
- Rossano, F. (2010). Questioning and responding in Italian. *Journal of Pragmatics*, 42(10), pp. 2756-2771
- Sacks, H., & Schegloff, E. A. (1979). Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction. *Everyday language: Studies in ethnomethodology*. New York: Irvington, pp. 14-21
- Salmon, C. A. (1998). The evocative nature of kin terminology in political rhetoric. *Politics and the Life Sciences*, 17(1), pp. 51-57
- Sanders, C., & de Saussure, F. (1979). *Cours de linguistique générale, de Saussure*. FeniXX
- Schegloff, E. A. (1987). Analyzing single episodes of interaction: An exercise in conversation analysis. *Social psychology quarterly*, pp. 101-114
- Scott, A. J., Tudor-Owen, J., Pedretti, P., & Bull, R. (2015). How intuitive is PEACE? Newly recruited police officers' plans, interviews and self-evaluations. *Psychiatry, Psychology and Law*, 22(3), pp. 355-367
- Seleskovitch, D., & Lederer, M. (1984). *Interpréter pour traduire*. Paris: Didier érudition
- Stephenson, G. M., & Moston, S. J. (1994). Police interrogation. *Psychology, Crime and Law*, 1(2), pp. 151-157
- Stivers, T., Enfield, N. J., & Levinson, S. C. (2007). Person reference in interaction. *Person reference in interaction: Linguistic, cultural, and social perspectives*. Cambridge University Press, pp. 1-20
- Svennevig, J. (2000). *Getting acquainted in conversation: A study of initial interactions*, 64. John Benjamins Publishing

- Takimoto, M. (2009). Characteristics of an interpreted situation with multiple participants: Implications for pedagogy. *International Journal of Interpreter Education*, 1, pp. 33-44
- Tipton, R., & Furmanek, O. (2016). *Dialogue interpreting: A guide to interpreting in public services and the community*. New York, NY: Routledge
- Turner, G. H. (2007). Professionalisation of interpreting with the community. Wadensjö, C., Dimitrova, B. E., & Nilsson, A. L. (Eds.). *The Critical Link 4: Professionalisation of interpreting in the community. Articles sélectionnés de la 4e International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings, Stockholm, Sweden, 20--23 May 2004*, pp. 181-192. John Benjamins Publishing
- Quin Yow, W. (2014). Monolingual and bilingual preschoolers' use of gestures to interpret ambiguous pronouns. *Journal of Child Language*, 42(6), pp. 1394 - 1407
- Ullmann, S. (1965). *Introducción a la semántica francesa, 15*. Editorial CSIC-CSIC Press
- Valero Garcés, C. (2005). Terminology and ad hoc interpreters in public services. An empirical study. *Jostrans: The Journal of Specialised Translation*, 3, pp. 75-96
- Van Berkum, J.J.A., Brown, C.M., Hagoort, P. & Zwitserlood, P. (2003). Event-related brain potentials reflect discours-referential ambiguity in spoken language comprehension. *Psychophysiology*, 40(2), pp. 235-248
- Van De Mierop, D., & Mazeland, H. (2009). Modificaties van vraag-antwoordsequenties in getolkte arts-patiëntgesprekken. *Tijdschrift voor Taalbeheersing*, 31(2), pp. 124-141
- Vranjes, J., Brône, G., & Feyaerts, K. (2018). On the role of gaze in the organization of turn-taking and sequence organization in interpreter-mediated dialogue. *Language and Dialogue*, 8(3), pp. 439-467
- Wadensjö, C. (1995). Dialogue interpreting and the distribution of responsibility. *HERMES-Journal of Language and Communication in Business*, (14), pp. 111-129
- Wadensjö, C. (2004). Dialogue interpreting: A monologising practice in a dialogically organised world. Target. *International Journal of Translation Studies*, 16(1), pp. 105-124
- Wadensjö, C. (2007). Interpreting professions, professionalisation, and professionalism.' Wadensjö, C., Dimitrova, B. E., & Nilsson, A. L. (Eds.). *The Critical Link 4: Professionalisation of interpreting in the community. Articles sélectionnés de la 4e International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings, Stockholm, Sweden, 20-23 May 2004*, pp. 1-8. John Benjamins Publishing
- Wadensjö, C. (2014). *Interpreting as interaction*. Routledge

- Walsh, D. & Bull, R. (2010). What really is effective in interviews with suspects? A study comparing interviewing skills against interviewing outcomes. *Legal and Criminological Psychology*, 15, pp. 305-332
- Weber, W. K. (1990). The importance of sight translation in an interpreter training program. *Bowen, D. & Bowen, M. (Eds.). ATA Scholarly Monograph Series, 4*, pp. 44-52
- Wilcox, S., & Shaffer, B. (2005). Towards a cognitive model of interpreting. *Janzen, T. (Ed.), Topics in Signed Language Interpreting. Theory and practice*, pp. 27-50. Philadelphia: John Benjamins Publishing,
- Willems, K. (2018). *Inleiding tot taal-en tekststructuren*. Gent: Universiteit Gent
- Yule, G. (1996). *Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press